

France

La France (), en forme longue depuis 1875 la **République française** (), est un État souverain transcontinental dont le territoire métropolitain s'étend en Europe de l'Ouest et dont le territoire ultramarin s'étend dans les océans Indien, Atlantique, Pacifique, ainsi qu'en Antarctique et en Amérique du Sud. Le pays a des frontières terrestres avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, Monaco et l'Andorre en Europe, auxquelles s'ajoutent les frontières terrestres avec le Brésil, le Suriname et les Pays-Bas aux Amériques. La France dispose d'importantes façades maritimes sur l'Atlantique, la Méditerranée, le Pacifique et l'océan Indien, lui permettant de bénéficier de la deuxième plus vaste zone économique exclusive du monde.

La France est une république constitutionnelle unitaire ayant un régime semi-présidentiel. Elle a pour capitale Paris et pour langue officielle le français, langue de l'administration depuis 1539. Au 1^{er} janvier 2022, la population de la France est d'environ 68 millions d'habitants.

Pendant l'âge du fer, le territoire de la France métropolitaine est envahi par les Gaulois (peuple celtique) qui s'y installent, avant d'être conquises par la République romaine en 51 av. J.-C. à la suite de la guerre des Gaules. Les Francs (peuple germanique) s'y installent au V^e siècle et fondent l'Empire carolingien au IX^e siècle. L'empire est partitionné en 843, et la Francie occidentale devient le royaume de France, puissance majeure en Europe depuis le Moyen Âge. En 1789, la Révolution française adopte la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, marque la fin de l'ancien régime et de la monarchie absolue, ainsi que la propagation des idées révolutionnaires. Le pays connaît ensuite plusieurs changements de régime institutionnel (Consulat, Premier Empire, Restauration, monarchie de Juillet, Second Empire) jusqu'à l'avènement définitif de la République parlementaire à la suite de la défaite contre la Prusse et de la guerre civile de 1871. Du milieu du XVI^e siècle au milieu du XX^e siècle, elle conquiert le second plus vaste empire colonial derrière l'empire britannique. La France est l'un des principaux belligérants de la Première et de la Seconde Guerre mondiale.

À partir des années 1950, elle est l'un des acteurs de la construction de l'Union européenne, l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies et membre de l'OTAN. La France est également membre du G7, du G20, de l'Organisation Internationale de la Francophonie et de la zone euro, et abrite le siège de plusieurs organisations internationales dont le Conseil de l'Europe, l'UNESCO, l'OCDE, Interpol, et le Centre international de recherche sur le cancer. Depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, première déclaration des droits humains, la France a maintenu un rôle notable dans l'élaboration du droit international concernant les droits de l'Homme. Comptant le cinquième budget de la Défense au monde, elle est la septième puissance militaire mondiale et dans les cinq premiers en nombre de têtes nucléaires. Elle exerce une influence notable en matière politique, économique, militaire, linguistique et culturelle, en Europe et dans le reste du monde.

Produisant un PIB nominal de 3 013 milliards de dollars US en 2022 selon le FMI, la France est cette année-là la troisième économie européenne après l'Allemagne et le Royaume-Uni, ainsi que la septième économie mondiale. Elle affiche un niveau de vie « très élevé » sur le classement IDH. Elle figure parmi les chefs de file mondiaux dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'aéronautique, de l'automobile, du tourisme, du nucléaire, et du luxe. Dans son évaluation annuelle du niveau de la démocratie des États dans le monde, créée en 2006, The Economist Group répertorie la France soit comme une « pleine démocratie », soit comme une « démocratie imparfaite », son indice moyen atteignant 7,94⁹.

Toponymie

La France tire son nom des Francs (peuple germanique) qui en ont institué les premiers fondements sur les bases de la Gaule romaine. Le nom "Francs" vient lui-même du proto-germanique *frankon*, qui signifie *javelot* ou *lance* ou alors peut-être du mot *frank* qui signifie « homme libre ».

Les premières occurrences du mot « France » en langue française se rencontrent au XI^e siècle, notamment dans la Chanson de Roland (vers 1080)¹⁰, mais le terme latin *Francia* était déjà employé dans les textes antérieurs, avec des acceptations variables.

Géographie

Localisation, frontières et superficie

La partie européenne de la France, appelée France métropolitaine, est située à l'extrémité occidentale de l'Europe, et sa délimitation est restée inchangée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et le traité de Paris en 1947. Elle est bordée par la mer du Nord au nord, la Manche au nord-nord-ouest, la mer Celtique à l'ouest-nord-ouest, le golfe de Gascogne à l'ouest et la mer Méditerranée au sud-est. Elle est frontalier de la Belgique au nord-nord-est, du Luxembourg au nord-est, de l'Allemagne à l'est-nord-est, de la Suisse à l'est, de l'Italie à l'est-sud-est, de Monaco au sud-est et de l'Espagne et Andorre au sud-sud-ouest.

République française	
	
Drapeau de la France	Armoiries de la France
Devise	<i>Liberté, Égalité, Fraternité</i>
Hymne	<i>La Marseillaise</i>
	1:20
Fête nationale	14 juillet
· Événement commémoré	La prise de la Bastille (1789) et la Fête de la Fédération (1790)
Grand sceau de France :	
	
	
Territoires de la République française dans le monde et en Europe (l'Union européenne en jaune pâle).	
<i>La Terre Adélie (revendiquée) en Antarctique n'apparaît pas sur la carte.</i>	
Administration	
Forme de l'État	République unitaire semi-présidentielle
Président de la République	Emmanuel Macron
Première ministre	Élisabeth Borne
Président du Sénat	Gérard Larcher
Présidente de l'Assemblée nationale	Yaël Braun-Pivet
Parlement	Parlement
Chambre haute	Sénat
Chambre basse	Assemblée nationale
Langue officielle	Français
Capitale	Paris
	48° 52' N, 2° 19,59' E

Les frontières à l'est, au sud-est et au sud-ouest du territoire métropolitain sont établies en s'appuyant sur des cours d'eau et des massifs montagneux, à savoir le Rhin, le Jura, le Léman, les Alpes et les Pyrénées^{N 6}, tandis qu'au nord-est la frontière ne se fonde pas sur des éléments naturels.

La France est également composée de nombreux territoires situés en dehors du continent européen, couramment appelés France d'outre-mer, qui lui permettent d'être présente dans tous les océans du monde sauf l'océan Arctique.

Ces territoires ont des statuts variés dans l'administration territoriale de la France et sont situés :

- en Amérique du Nord : Saint-Pierre-et-Miquelon ;
 - en Amérique du Sud : la Guyane ;
 - dans les Antilles : la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ;
 - dans l'océan Pacifique : la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna, ainsi que l'île Clipperton ;
 - dans l'océan Indien : La Réunion et Mayotte, ainsi que les îles Éparses, les îles Kerguelen, l'archipel des Crozet et les îles Saint-Paul et Amsterdam qui forment les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) ;
 - dans l'océan Atlantique : les domaines français de Sainte-Hélène ;
 - dans l'océan Austral : les îles Kerguelen^{N7} ;
 - au Moyen-Orient : le domaine national français en Terre sainte ;
 - en Antarctique : la Terre Adélie^{N8} également incluse dans les TAAF ;
 - en Arctique : la base Jean Corbel une base de recherche scientifique française située à proximité de Ny-Ålesund, sur l'archipel du Svalbard.

La France possède des frontières terrestres avec le Brésil et le Suriname en Guyane, ainsi qu'avec les Pays-Bas sur l'île de Saint-Martin dans les Antilles.

La longueur du littoral de la France métropolitaine est de 5 853 km et atteint 15 945 km en incluant les territoires d'outre-mer¹¹.

Selon l'Insee, la France métropolitaine couvre 543 940 km², tandis que l'IGN, qui prend en compte toutes les surfaces jusqu'à la laisse de basse mer, comptabilise une superficie de 551 695 km² qui constitue la valeur officielle.

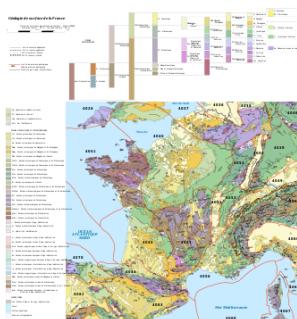
Des différences similaires apparaissent pour la superficie de la France métropolitaine et des DOM qui s'établit à 633 109 km² pour l'Insee (superficie cadastrale) et à 641 184 km² pour l'IGN (superficie géodésique). La superficie de la France entière, comprenant les DROM, les COM et les TOM^{N9}, mais hors Terre Adélie s'établit à 672 051 km².

La France est le 42^e plus grand État du monde par sa surface terrestre. C'est aussi le troisième plus grand pays d'Europe, après la Russie et l'Ukraine, ou le deuxième si on inclut les départements ultra-marins, et le plus grand de l'Union européenne.

Géologie, topographie et hydrographie



Topographie de la France métropolitaine.



Géologie de la France métropolitaine.

Le territoire métropolitain de la France offre une grande variété d'ensembles topographiques et de paysages naturels^b₁. De vastes parties du territoire européen actuel de la France ont été soulevées lors de plusieurs épisodes tectoniques, notamment la surrection hercynienne à l'ère paléozoïque, qui est à l'origine des massifs armoricain, central, morvandiau, vosgien, ardennais et Corse^b₂. Les massifs alpin, pyrénéen et jurassien sont eux beaucoup plus jeunes, et possèdent des formes moins érodées^b₂ – les Alpes culminent à 4 808 mètres d'altitude au mont Blanc¹². Bien que 60 % des communes soient classées comme présentant des risques sismiques, ceux-ci restent modérés¹³.

Ces massifs délimitent plusieurs bassins sédimentaires, notamment le Bassin aquitain au sud-ouest et le Bassin parisien au nord^b² — ce dernier comprend plusieurs régions au sol particulièrement fertile, notamment les plateaux limoneux de la Beauce et de la Brie^b³. En outre, diverses voies de passage naturelles, telles que la vallée du Rhône, permettent des communications aisées^b⁴. Les littoraux offrent des paysages assez contrastés ; il s'agit tantôt de retombées de massifs montagneux (la Côte d'Azur par exemple), de plateaux se terminant sur des falaises (la Côte d'Albâtre) ou de larges plaines sableuses (la plaine du Languedoc)^b⁵.

Le réseau hydrographique de la France métropolitaine est principalement organisé autour de quatre grands fleuves, la Loire, la Seine, la Garonne et le Rhône^{b6}, auxquels on peut ajouter la Meuse et le Rhin, moins importants en France, mais majeurs à l'échelle européenne. Le bassin versant français des quatre premiers couvre plus de 62 % du territoire métropolitain^{b6}.

Géographie

<u>Plus grandes villes</u>	Paris, Marseille, Lyon
<u>Superficie totale</u>	672 051 ^{1,2 N 1} km ² (classé 41 ^e)
<u>Superficie en eau</u>	0,26 %
<u>Fuseau horaire</u>	UTC +1 (HNEC, heure d'hiver) UTC +2 (HAEC, heure d'été) France d'outre-mer : UTC -3 : Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon UTC -4 : Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Guadeloupe, Martinique UTC -8 : île Clipperton UTC -10 : Polynésie française UTC -9,5 : Polynésie française UTC -9 : Polynésie française UTC +3 : Mayotte, île Europa UTC +4 : archipel Crozet, La Réunion, îles Glorieuses, île Tromelin, île Juan de Nova UTC +5 : îles Saint-Paul et Amsterdam, îles Kerguelen UTC +10 : Terre Adélie UTC +11 : Nouvelle-Calédonie UTC +12 : Wallis-et-Futuna

Histoire

Les territoires ultramarins, par leur dispersion dans différents océans et continents, présentent tous des caractéristiques topographiques spécifiques. Ils partagent toutefois des points communs, notamment des contraintes, des risques ou des potentialités physiques, à commencer par l'insularité (à l'exception de la Guyane)¹⁴. La plupart de ces îles sont d'origine volcanique, sous la forme d'arcs volcaniques liés à une subduction (la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Barthélemy et Saint-Martin dans les Petites Antilles, les îles Matthew et Hunter au sud de l'arc du Vanuatu ou les îles Loyauté en Nouvelle-Calédonie), de chaînages d'îles formés initialement autour de points chauds sur la lithosphère océanique (les archipels constitutifs de la Polynésie française ou des TAAF, La Réunion, Mayotte dans l'archipel des Comores, Clipperton), de plateaux volcaniques issus de panaches mantelliques (le plateau des Kerguelen dont les terres émergées forment l'archipel du même nom et celui de l'archipel Crozet dans les TAAF) ou de composantes en partie immergées d'un massif montagneux sur la lithosphère continentale (Saint-Pierre-et-Miquelon est ainsi lié à l'orogenèse des Appalaches)¹⁵.

Les âges plus ou moins anciens des épisodes volcaniques qui ont provoqué leur formation expliquent des degrés divers d'érosion des reliefs, de subsidences, de formations de récifs coralliens et de dépôts calcaires. De ce fait, plusieurs de ces îles conservent un reliquat rocheux plus ou moins élevé des anciens volcans (les « îles hautes », avec ou sans bordure corallienne), qu'ils soient inactifs (dans la plupart des îles hautes de Polynésie française comme Tahiti, les îles Matthew et Hunter en Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Mayotte, les îles Kerguelen en TAAF), potentiellement actifs (l'île de la Possession dans l'archipel Crozet et les TAAF), ou actifs (la Soufrière sur Basse-Terre en Guadeloupe, la montagne Pelée en Martinique, le piton de la Fournaise à La Réunion, Méhetia dans l'archipel de la Société en Polynésie française, les îles Saint-Paul et Nouvelle-Amsterdam dans les TAAF)¹⁶. C'est dans ces îles hautes que se trouvent les points culminants de l'Outre-mer français. Les deux seuls territoires ultramarins à avoir des sommets dépassant les 2 000 m d'altitude sont La Réunion (culminant au piton des Neiges à 3 070,5 m) et Tahiti (le mont Orohena atteint 2 241 m).

Les îles les plus anciennes ou touchées par d'autres phénomènes géologiques ont des reliefs beaucoup moins élevés et des sols davantage calcaires, ayant pu devenir des presqu'atolls (Clipperton, potentiellement Fatu Huku aux Marquises en Polynésie française), des atolls surélevés (Grande-Terre, Marie-Galante, La Désirade et les îles de la Petite-Terre en Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, les îles Loyauté mais aussi l'île des Pins en Nouvelle-Calédonie, Alofi à Wallis-et-Futuna, Makatea dans les Tuamotu ou Bora-Bora et Huahine dans l'archipel de la Société en Polynésie française, l'île Tromelin dans les îles Éparses de l'océan Indien et les TAAF) ou des atolls (nombreux en Polynésie française, également dans les récifs d'Entrecasteaux en Nouvelle-Calédonie, les îles Éparses de l'océan Indien dans les TAAF)¹⁵.

Par ailleurs, l'archipel de la Nouvelle-Calédonie présente la particularité parmi les ensembles insulaires de l'Outre-mer français de n'avoir aucun lien avec une activité volcanique, ayant été formé par une série d'obductions du manteau au-dessus d'une partie des terres émergées du microcontinent Zealandia, ce qui explique sa richesse en roches ultramafiques (péridotites) et, par l'altération de ces dernières, en nickel. La Grande Terre, qui constitue la plus grande île française, et l'ensemble des îles qui la prolonge au nord-ouest (Bélep) et au sud-est (l'île des Pins) sont entourées d'une barrière de corail de 1 600 km de long (le deuxième plus grand ensemble corallien au monde après la Grande Barrière de corail) délimitant l'un des plus grands lagons du monde (24 000 km²)¹⁵.

Seuls territoires continentaux de la France d'outre-mer, la Guyane et la Terre Adélie sont tous les deux des composantes de cratons d'âges Précambriens où prédominent les roches métamorphiques (respectivement le plateau des Guyanes et celui d'Antarctique oriental) et, pour leurs littoraux comme pour les sols immersés, de marges continentales. Toutes deux présentent également le point commun d'être recouvertes, pour une grande majorité de leurs territoires, de milieux naturels spécifiques très peu touchés par les activités humaines : la forêt amazonienne pour la première et l'inlandsis de l'Antarctique pour la seconde¹⁵.

La France dispose de 11 millions de kilomètres carrés d'eaux marines sous sa juridiction, dans trois océans et à 97 % en outre-mer¹⁶. Ils constituent la deuxième plus vaste zone économique exclusive du monde¹⁷.

Révolution française	1789-1799
Période napoléonienne	1799-1814/1815
Restauration monarchique	1814/1815-1830
Monarchie de Juillet	1830-1848
II^e République	1848-1852
Second Empire	1852-1870
III^e République	1870-1940
France libre	1940-1943
Régime de Vichy	1940-1944
Comité français de libération nationale	1943-1944
Gouvernement provisoire de la République française	1944-1946
IV^e République	1946-1958
V^e République	1958-
Démographie	
Gentilé	Français, Française
Population totale (2022)	▲ 68 042 591 ^{N2,11} hab. (classé 20 ³)
Densité	▲ 107,2 ^{N3} hab./km ²
Économie	
PIB nominal (2022)	▲ 3 013 milliards de \$ +2,6 % (7 ^e /193)
PIB (PPA) (2022)	▲ 3 677,579 milliards de \$ +9,39 % (9 ^e /193)
PIB nominal par hab. (2022)	▼ 44 747,264 \$ -0,23 % (19 ^e /193)
Taux de chômage (2022)	▼ 7,2 % de la pop. active (avec outre mer) -0,20%
Dette publique brute (2022)	Nominale ▲ 2 932,521 milliards € + 5,19 %
Monnaie	
	Relative ▲ 112,581 % du PIB + 0,22 % ⁴
Euro et franc Pacifique ^{N 4} (EUR, XPF)	
Développement	
IDH (2021)	▲ 0,903 ⁵ (très élevé ; 28 ^e)
IDHI (2021)	▲ 0,825 ⁵ (24 ^e)
Coefficient de Gini (2020)	▼ 30,7 % ⁶
Indice d'inégalité de genre (2021)	▼ 0,083 ⁵ (22 ^e)
Indice de performance environnementale (2022)	▲ 62,5 ⁷ (12 ^e)
Divers	
Code ISO 3166-1	FRA, FR
Domaine Internet	.fr ^{N 5}
Indicatif téléphonique	+33 (France métropolitaine) +590 (Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy) +594 (Guyane) +596 (Martinique) +262 (La Réunion, Mayotte) +508 (Saint-Pierre-et-Miquelon) +681 (Wallis-et-Futuna)

+687 (Nouvelle-Calédonie)

+689 (Polynésie française)

F

Code sur plaque minéralogiqueOrganisations internationales

ONU : 1945

OTAN : 1949

CdE : 1949

UE : 1957

OMC : 1995

OIF : 1970

G7 et G20

[Liste](#)

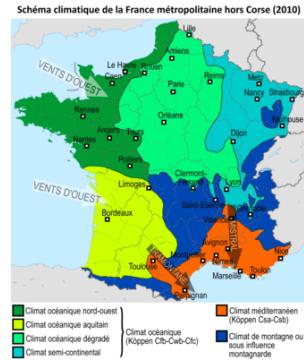
Climat

Le climat de la France métropolitaine est fortement influencé par l'anticyclone des Açores, mais également par le Gulf Stream comme le reste de l'Europe de l'Ouest¹⁸, avec des variantes régionales ou locales assez marquées. La France métropolitaine connaît des événements climatiques aux conséquences importantes : des tempêtes (celles de décembre 1999 ont abattu 7 % des arbres des forêts françaises^{b7}), des canicules (la canicule européenne de 2003 a fait 15 000 morts^{b7}), des incendies et des inondations.

On distingue usuellement le climat océanique strict très marqué à l'ouest¹⁹. Il s'étend de la Flandre au Pays basque, sur une bande côtière de quelques dizaines de kilomètres (la limite est difficile à définir), plus étroite au nord et au sud, plus large en Bretagne qui est concernée en quasi-totalité par ce climat. Le climat océanique aquitain du sud-ouest est plus chaud, car plus au sud²⁰. Le climat de la façade nord-ouest est océanique, mais plus frais que le climat océanique aquitain ; l'intensité des vents d'ouest y est beaucoup plus forte. Le climat océanique dégradé de plaine situé au centre-nord, est parfois appelé « parisien » car il correspond approximativement au bassin parisien, pour lequel le climat océanique est plus faiblement altéré. Le climat semi-continentale au nord-est et au centre-est (Alsace, plaines de Saône ou du moyen-Rhône, plaines dauphinoises, auvergnates ou savoyardes) est lui-même subdivisé et possède des caractéristiques encore plus modifiées par le voisinage des massifs montagneux. Un climat semi-continentale méridionale caractérisé par un climat chaud existe dans les plaines de la vallée du Rhône autour de Lyon ainsi que celles du Forez. La Limagne et la région autour de Clermont-Ferrand connaît le même climat par l'effet de foehn et une position géographique dans la moitié sud de la France. Le climat semi-continentale oriental quant à lui est présent de la Bourgogne jusqu'aux Ardennes. Les plaines ou bas-relief du littoral méridional et de la Corse ainsi que la basse vallée du Rhône sont pour leur part soumis au climat méditerranéen. Enfin le climat montagnard est présent, principalement en altitude dans les Alpes, les Pyrénées, le Massif central, les Vosges, le Jura et la montagne Corse.

Une grande partie de la France d'outre-mer est également soumise à des climats tropicaux (avec de fortes disparités)^{b8}, auxquels il faut ajouter le climat équatorial de la Guyane²¹, le climat subarctique de Saint-Pierre-et-Miquelon²² et les climats océanique et polaire²³ des Terres australes et antarctiques françaises.

La température moyenne en France s'est élevée de 0,1 °C en moyenne par décennie au cours du xx^e siècle^{b9}. Le 28 juin 2019 à Vérargues, le thermomètre atteint 46 °C, établissant un nouveau record absolu de température en France métropolitaine depuis que les relevés existent²⁴.



[Carte des climats de France métropolitaine hors Corse en 2010.](#)

Paysages et environnement

La France métropolitaine possède une grande variété de paysages, avec des plaines agricoles ou boisées, des chaînes de montagnes plus ou moins érodées, des littoraux diversifiés et des vallées mêlant ville et nature. La France d'outre-mer possède quant à elle une importante biodiversité, par exemple dans la forêt équatoriale guyanaise ou dans les lagons de Nouvelle-Calédonie²⁵. La France est un des pays les plus boisés d'Europe occidentale, les forêts occupant 31 % du territoire métropolitain. La superficie forestière en métropole est constituée de 67 % de feuillus, 21 % de conifères et 12 % de peuplement mixte²⁶. Les zones humides, qui concernent potentiellement environ un quart de la surface de la France, ont fortement régressé depuis le xix^e siècle²⁷.

Paysages de France



La Loire à Montsoreau, Val de Loire.



Falaises d'Étretat,



Lac des Perches, massif des Vosges, Alsace.



Châtenois, Alsace.



Aiguille du Haute-Savoie.



Le village d'Usson, Massif central.



Torrent de montagne, Haute-Maurienne.



Champ de lavande en Provence.



Milieu humide du Marais poitevin.



Calanques de Piana, Corse.



La plage de Sainte-Anne, Guadeloupe.



Forêt tropicale amazonienne, Guyane.



Le glacier Cook, îles Kerguelen.



Dune du Pilat en Nouvelle-Aquitaine.



La pointe du Van, à l'extrémité occidentale de la Bretagne.



Calanque des Pierres-Tombées Cassis.



Paysage de savane à niaoulis au nord de la côte Ouest de la Grande Terre en Nouvelle-Calédonie.

Cette diversité des paysages et des écosystèmes est menacée par la fragmentation écologique des milieux due à un dense réseau routier²⁸, par le développement horizontal de l'urbanisation qu'il favorise, par l'artificialisation des côtes et par la pollution de son eau et de ses sols. Un tiers des eaux de surface sont de mauvaise, voire de très mauvaise qualité, principalement à cause des pollutions industrielles^{b 10}; les pollutions agricoles liées à l'usage d'engrais et de pesticides ont quant à elles fortement détérioré la qualité des nappes phréatiques dans plusieurs régions, en particulier en Bretagne^{b 11}. La littoralisation du peuplement et des activités^{b 12} entraîne une extension et une densification du bâti sur les côtes^{b 13}, malgré la loi littoral de 1986 et l'intervention du Conservatoire du littoral^{b 14} ainsi que le caractère inondable de certains secteurs. Quant aux infrastructures de transport, notamment routières, elles exposent leurs riverains à une pollution atmosphérique, sonore et visuelle importante²⁸.

L'empreinte carbone de la France (9,2 tonnes équivalent CO₂ par habitant en 2018) est 1,4 fois plus importante que son poids démographique au niveau mondial, et 50 % plus élevée que la moyenne mondiale (6,1 tonnes équivalent CO₂ par habitant en 2018)²⁹. Elle est le 8^e pays émetteur de dioxyde de carbone en cumulé depuis 1850³⁰. La France et l'Union européenne sont engagées dans une réduction de leurs émissions nettes de 55 % d'ici 2030 par rapport à 1990³¹. Les émissions territoriales de gaz à effet de serre en France ont baissé de 23,1 % en 2021 par rapport à 1990³². En 2019, la France est le deuxième pays émetteur de gaz à effet de serre (454,8 MtCO₂e) de l'Union européenne derrière l'Allemagne (839,7 Mt-CO₂e), mais ses émissions par habitant (6,8 tCO₂e) la placent au 21^e rang sur 27 ; elles sont inférieures de 19 % à la moyenne de l'UE (8,4 tCO₂e) et de 33 % à celles de l'Allemagne (10,1 tCO₂e)³³. En France, les forêts et les terres agricoles (cultures et prairies) constituent d'importants stocks de carbone contenu dans la biomasse vivante, la biomasse morte et les sols. Le bilan en France métropolitaine du secteur UTCATF présente davantage d'absorptions de CO₂ que d'émissions. C'est un puits de carbone.

Avec une empreinte écologique par habitant de 4,9 hectares globaux (Hag) et une biocapacité par habitant de 3 Hag en 2011, la France est en déficit écologique³⁴.

La production de plastique en France a augmenté de 7,8 % entre 2016 et 2017³⁵. Chaque année, 11 200 tonnes de déchets plastiques français sont déversées dans la Méditerranée³⁶. Les rivières sont également atteintes par la pollution aux microplastiques³⁷.

En 2015, une commission d'enquête parlementaire indique que la pollution de l'air représente un coût annuel de 101,3 milliards d'euros pour la France³⁸.

Préservation de l'environnement

Les pouvoirs publics tentent depuis plusieurs décennies de répondre à ces défis environnementaux. Aux réserves naturelles et aux parcs nationaux se sont ajoutés depuis 1967 les parcs naturels régionaux³⁹, qui mêlent conservation et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel^{c 1} et couvrent, en 2018, 15 % du territoire français⁴⁰. Six agences de l'eau ont été mises en place pour gérer et protéger les ressources en eau du pays^{41, b 10}.

Le réseau Natura 2000 rassemble des sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. En décembre 2018, le réseau Natura 2000 compte en France 1 779 sites, dont 212 sites marins, comprenant :

- 402 zones de protection spéciale (ZPS) pour les oiseaux ;
- 1 377 zones spéciales de conservation (ZSC) pour les habitats et les espèces.

La superficie totale est de 200 364 km², ce qui représente 12,9 % de la surface terrestre métropolitaine (soit 7 millions d'hectares) et 33 % de la surface marine de la zone économique exclusive (soit 12,3 millions d'hectares)^{42, 43, 44, 45}.



L'estuaire de la Gironde est classé parc naturel marin et appartient au réseau Natura 2000. La rive gauche fait partie du parc naturel régional du Médoc. Couvrant une superficie de 635 km², il est le plus vaste estuaire d'Europe⁴⁶.

Répartition spatiale des hommes et des activités

La France métropolitaine est marquée par des déséquilibres spatiaux multiples. D'une part, elle possède l'originalité d'avoir une capitale six fois plus peuplée que la deuxième aire d'attraction du pays^{n°10}, regroupant un quart des étudiants^{n°12} et la quasi-totalité des sièges de grandes entreprises du pays⁴⁷. D'autre part, la ligne Le Havre-Marseille est souvent considérée comme la limite entre un ouest longtemps resté agricole et qui bénéficie actuellement d'un important essor démographique et économique^{n°1}, et un est à l'industrie et à l'urbanisation anciennes, aujourd'hui [Quand ?] en déclin. Enfin, des Ardennes au nord-est aux Landes au sud-ouest se dessine une « diagonale des faibles densités », caractérisée par un peuplement faible comparé au reste du pays et une économie souvent en difficulté⁴⁸.

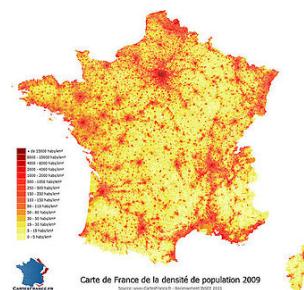
Après un long exode rural au XIX^e siècle et jusque dans la deuxième moitié du XX^e siècle^{n°2}, le solde migratoire des campagnes françaises est redevenu positif dans les années 1990^{n°1}. L'essentiel de la croissance urbaine se fait dans les zones périurbaines, de plus en plus éloignées de l'agglomération-centre^{n°2}. Le tableau ci-dessous présente, classées en fonction de leur population en 2020 (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/7633086>), la liste des vingt principales aires d'attraction des villes, celle des vingt principales unités urbaines et enfin celle des vingt principales communes.

Aire d'attraction	Population	Unité urbaine	Population	Commune	Population ⁴⁹
Paris	13 125 142	Paris	10 856 407	Paris	2 145 906
Lyon	2 293 180	Lyon	1 693 159	Marseille	870 321
Marseille - Aix-en-Provence	1 879 601	Marseille - Aix-en-Provence	1 618 479	Lyon	522 228
Lille (partie française)	1 515 061	Lille (partie française)	1 053 636	Toulouse	498 003
Toulouse	1 470 899	Toulouse	1 047 829	Nice	343 477
Bordeaux	1 376 375	Bordeaux	994 920	Nantes	320 732
Nantes	1 022 775	Nice	955 154	Montpellier	299 096
Strasbourg (partie française)	860 744	Nantes	671 693	Strasbourg	290 576
Montpellier	813 272	Toulon	590 479	Bordeaux	259 809
Rennes	763 749	Douai - Lens	505 589	Lille	236 234
Grenoble	720 081	Strasbourg (partie française)	484 217	Rennes	222 485
Rouen	708 289	Rouen	474 444	Reims	180 318
Nice	618 489	Montpellier	465 950	Toulon	179 659
Toulon	576 648	Avignon	459 933	Saint-Étienne	174 082
Tours	522 317	Grenoble	454 759	Le Havre	165 830
Nancy	508 947	Saint-Étienne	375 389	Dijon	159 106
Clermont-Ferrand	507 954	Rennes	367 622	Grenoble	158 240
Saint-Étienne	500 851	Tours	364 325	Angers	155 876
Caen	475 144	Béthune	356 354	Villeurbanne	154 781
Orléans	454 208	Valenciennes (partie française)	333 453	Saint-Denis	153 001



Carte synthétique de la répartition de la population en France métropolitaine en 2010. Sont indiquées les densités de population par département, les 18 aires urbaines de plus de 400 000 habitants, la ligne Le Havre-Marseille et les limites approximatives de la « diagonale des faibles densités ».

- + de 5 000 hab./km²
- de 300 à 1 000 hab./km²
- de 150 à 250 hab./km²
- de 100 à 150 hab./km²
- de 70 à 100 hab./km²
- de 40 à 70 hab./km²
- de 40 hab./km²



Densité de population par kilomètre carré dans la partie européenne de la France en 2009.

Axes de communication et transports

En raison de sa situation géographique qui forme un carrefour européen, la France est un pays de passage^{b 15}. Elle est, en effet, le passage obligé pour les hommes et les marchandises circulant par voie terrestre entre la péninsule Ibérique et le reste de l'Europe ainsi que, depuis l'ouverture en 1994⁵⁰ du tunnel sous la Manche, entre le Royaume-Uni et le continent^{b 15}. Héritages de l'histoire, les réseaux de transports français sont très centralisés autour de Paris^{b 16}; cette centralisation est particulièrement forte dans les transports ferroviaires et aériens, même si elle commence à diminuer⁵¹.

Le transport routier est le principal mode de transport utilisé en France, en 2014, il représentait 83 % des trafics voyageurs et 85 % des trafics marchandises^{N 11, 52}. La France compte près de 1,1 million de kilomètres de routes en 2014, dont la quasi-totalité est revêtue⁵³. Depuis la Libération, la France s'est dotée d'un réseau autoroutier étendu, qui totalise 11 560 km en 2014⁵³. Depuis quelques décennies, les politiques publiques s'attachent à réduire les accidents mortels sur la route, dont les principales causes identifiées sont la vitesse et l'alcool¹¹, et cherchent à promouvoir d'autres moyens de transport moins polluants que la voiture individuelle¹¹.

Le réseau ferré national date pour l'essentiel du milieu et de la fin du XIX^e siècle ; en 2018, il compte environ 28 000 km de lignes, dont plus de la moitié sont électrifiées et 2 800 km de lignes à grande vitesse⁵⁴. L'essentiel du trafic est géré par la société anonyme à capitaux publics SNCF sur des lignes appartenant à l'État et attribuées à SNCF Réseau, une filiale de la société. Depuis les années 1980, le trafic voyageurs augmente en France grâce à la prise en charge par les régions du trafic régional et local et surtout grâce à la naissance et à l'extension continue du réseau de lignes à grande vitesse parcouru par le TGV⁵⁵. En revanche, le trafic fret est en constante diminution. Par ailleurs, les principales villes du pays sont dotées d'un réseau ferroviaire urbain, de type métro (Paris, Lyon, Lille, Marseille, Toulouse et Rennes), tramway (Paris, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg, Bordeaux, Toulouse, Grenoble, Montpellier et Nice notamment) ou RER (Paris) ; le métro de Paris, né en 1900, forme l'un des réseaux les plus anciens et denses au monde⁵⁶.

Le transport aérien est particulièrement centralisé : les deux aéroports parisiens — Roissy-Charles-de-Gaulle et Orly — ont accueilli 101,5 millions de passagers en 2017, alors que le premier aéroport régional, Nice-Côte d'Azur, en accueillait 13,3 millions⁵⁷. Les aéroports régionaux sont, en effet, concurrencés par le TGV pour le trafic national, tandis que les aéroports parisiens accueillent la quasi-totalité du trafic long-courrier^{b 17}. La France est également le siège de l'une des premières compagnies aériennes mondiales en nombre de passagers transportés (Air France-KLM⁵⁸) et du premier constructeur aéronautique civil (Airbus^{b 18, N 12}) d'Europe, deuxième du monde.



Un TGV Duplex sur la LGV Méditerranée.

D'autres modes de transport sont utilisés en France, mais ils sont plus marginaux. Le trafic fluvial assure une part négligeable du trafic voyageurs et très secondaire du trafic marchandises, principalement en raison de l'inadaptation d'une grande partie du réseau au trafic moderne⁵⁹. Le trafic maritime est important : Calais est le deuxième port mondial pour le trafic de passagers. En ce qui concerne le fret maritime, les ports de Dunkerque, du Havre, de Nantes-Saint-Nazaire et de Bordeaux sont moins importants que leurs rivaux de la mer du Nord comme ceux de Rotterdam, d'Anvers et de Hambourg et sont désormais largement devancés par ceux d'Amsterdam et de Brême-Bremerhaven⁶⁰ ; le port de Marseille, au premier rang français par son trafic, et un des premiers terminaux d'Europe pour les croisières, est le deuxième port de la Méditerranée, derrière Algésiras (Espagne)⁶¹.

À noter également le développement des réseaux urbains de pistes cyclables et à la mise en place de vélos en libre-service dans plusieurs villes du pays¹². Néanmoins, la qualité de ces aménagements est très inégale selon les territoires⁶¹.

Histoire

La France métropolitaine actuelle occupe la plus grande partie de l'ancienne Gaule celtique, conquise par Jules César au I^e siècle av. J.-C., mais elle tire son nom des Francs, un peuple germanique qui s'y installa à partir du V^e siècle. La France est un État dont l'unification est ancienne, et fut l'un des premiers pays de l'époque moderne à tenter une expérience démocratique.



Évolution du territoire de la France métropolitaine, de 985 à 1947.

Préhistoire, protohistoire et Antiquité

La présence humaine sur le territoire de la France actuelle remonte au Paléolithique inférieur ; les traces les plus anciennes de vie humaine datent d'il y a environ 1 800 000 ans^{e1}. L'homme est alors confronté à un climat rude et variable, marqué par plusieurs ères glaciaires qui modifient son cadre de vie^{e1}. La France compte un nombre important de grottes ornées du Paléolithique supérieur, dont deux des plus célèbres sont la grotte de Lascaux^{e1} (Dordogne, -18000 environ^{e2}) et la grotte Chauvet (Pont d'Arc, -36000 environ).



Un des chevaux de Lascaux, Dordogne, environ 18 000 av. J.-C.

Vers -10000, à la fin de la dernière ère glaciaire, le climat s'adoucit^{e1}. À partir de -7000 environ, l'Europe occidentale entre dans le Néolithique et ses habitants se sédentarisent, même si l'évolution est différente selon les régions^{e2}. Après un fort développement démographique et agricole aux IV^e et III^e millénaires, la métallurgie fait son apparition à la fin du III^e millénaire, d'abord avec le travail de l'or, du cuivre et du bronze, puis avec celui du fer au VIII^e siècle^{e3}.

En -600, des Grecs originaires de la ville de Phocée fondent la ville de Marseille, au bord de la Méditerranée^{e4} ; à la même époque, quelques peuples celtes pénètrent dans le territoire de la France actuelle, mais cette occupation ne se généralise à la totalité de ce territoire qu'entre les V^e et III^e siècles av. J.-C.^{e5}. La notion de Gaule, Γαλατία en grec^{e6}, apparaît alors ; elle correspond aux territoires de peuplement celte compris entre le Rhin, les Pyrénées, l'Atlantique et la Méditerranée^{e6}.

Contrairement à la vision réductrice qu'en donne César dans sa *Guerre des Gaules*, ce vaste espace géographique est occupé par une mosaïque de plus d'une centaine de peuples dont l'organisation est très diverse, mais qui ont tous un point commun : « qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'urbanisme, du commerce ou encore de l'art, ils partagent un savoir-faire avancé »^{e4}.

À partir de -125, le Sud des Gaules (57 peuples gaulois) est progressivement conquis par la République romaine à la suite de la victoire de Rome sur les Allobroges et les Arvernes. Rome y fonde les villes d'Aix-en-Provence, Toulouse et Narbonne^{e7}. En 58 av. J.-C., Jules César prend prétexte d'une demande d'aide des Éduens pour se lancer à la conquête du reste de la Gaule. D'abord battu à Gergovie, il vainc à Alésia.

Les riches territoires fiscaux nouvellement conquis sont répartis par l'empereur de Rome Auguste en neuf provinces, dont quatre correspondent approximativement à l'actuel territoire métropolitain français : la Narbonnaise au sud, l'Aquitaine au sud-ouest, la Lyonnaise au centre et à l'ouest et la Belgique au nord^{e8}. De nombreuses villes sont fondées durant la période gallo-romaine, dont Lyon (*Lugdunum*) en -43, appelée à être la capitale de la Gaule romaine^{e9} qui connaît alors la paix pendant environ deux siècles.

Au III^e siècle, la Gaule romaine connaît une crise grave, le *limes*, frontière fortifiée protégeant l'Empire des incursions germaniques, étant franchi à plusieurs reprises par les Barbares^{e10}. Le pouvoir romain chancelant un Empire des Gaules est proclamé en 260 qui échappe à la tutelle romaine jusqu'en 274^{e11}. Pendant la première moitié du IV^e siècle, la Gaule romaine connaît une période de renouveau et de prospérité^{e12}. Toutefois, les invasions barbares reprennent à partir de la seconde moitié du IV^e siècle^{e13} et le 31 décembre 406, les Vandales, Suèves et Alains franchissent le Rhin et traversent la Gaule jusqu'en Espagne^{e14}. Au milieu du V^e siècle, les Alamans et les Francs s'installent au nord-est de la France actuelle et exercent une forte pression sur les généraux romains qui subsistent dans le nord-est de la Gaule^{e15}.

Pour ce qui concerne la France d'outre-mer pendant ce temps : la Guyane est occupée par des peuples vivant de chasse et de cueillette ; Saint-Pierre-et-Miquelon reçoit des visites de paléosquimaux^{e16} ; les Antilles françaises sont animées par une période précolombienne ; la Guadeloupe par des groupes amérindiens pré-céramiques^{e16} ; la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna reçoivent leurs premiers habitants vers -3000, et leur première civilisation, le Lapita, se développe au premier millénaire av. J.-C. ; les autres territoires d'outre-mer semblent inoccupés durant cette période.

Naissance, crises et transformations du royaume de France au Moyen Âge



Expansion des Francs de 481 à 843/870.

La conversion au christianisme du chef franc Clovis, baptisé à Reims le 24 décembre 496 par l'évêque saint Rémi, fait de lui l'allié de l'Église chrétienne nicéenne et lui permet de conquérir l'essentiel de la Gaule au tournant des V^e et VI^e siècles^{e16}. La fusion des héritages gallo-romains, des apports germaniques et du christianisme est longue et difficile, les Francs constituant originellement une société guerrière aux lois très éloignées du droit romain et des principes chrétiens^{e17}. Tandis que la faiblesse démographique que connaît le royaume des Francs entraîne un déclin des villes, le christianisme s'installe par la fondation d'églises rurales et surtout de très nombreux monastères^{e18}. Si le pouvoir de Clovis semblait originellement solide, la dynastie mérovingienne doit bientôt faire face à de graves difficultés^{e19} ; elle disparaît en 751 lorsque Pépin le Bref est sacré roi des Francs, fondant ainsi la dynastie carolingienne^{e20}.

Pépin le Bref et son fils Charlemagne agrandissent considérablement le royaume des Francs, qui s'étend à la fin du VIII^e siècle sur plus d'un million de kilomètres carrés^{e21}. L'immense empire carolingien est contrôlé par une administration centralisée basée à Aix-la-Chapelle, des comtes représentant Charlemagne dans tout l'empire et surveillés par les missi dominici^{e22}. Charlemagne, couronné en 800 empereur d'Occident, relance les arts libéraux dans l'éducation et le palais d'Aix-la-Chapelle accueille une activité intellectuelle et artistique de haut niveau^{e23}. Néanmoins, après la mort de l'empereur, les comtes et les vassaux de celui-ci parviennent peu à peu à rendre leur fonction héréditaire, et

les petits-fils de Charlemagne se partagent l'Empire au traité de Verdun (843) ; Charles obtient la Francie occidentale, qui correspond approximativement aux deux tiers occidentaux de la France actuelle et dont les frontières varieront peu jusqu'à la fin du Moyen Âge^{e 24}. Le nouveau royaume doit toutefois affronter trois vagues d'invasions différentes aux IX^e et X^e siècles, menées par les musulmans, les Vikings et les Hongrois^{e 25}. À la même époque, les pouvoirs des anciens comtes continuent d'augmenter tandis que le pouvoir royal diminue^{e 26} ; une société féodale se met en place, caractérisée par sa division en trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état^{e 27}.

En 987, Hugues Capet est élu roi par ses pairs, c'est-à-dire les nobles du royaume^{N 13} ; la monarchie redevient hérititaire^{e 28} et les Capétiens règneront sur la France pendant plus de huit siècles. Néanmoins, les premiers rois capétiens ne contrôlent directement qu'une portion très faible du territoire français, appelée le domaine royal, et certains de leurs vassaux sont beaucoup plus puissants qu'eux^{e 29}. Au XII^e siècle, le pouvoir royal commence à s'affirmer contre les princes du royaume, mais doit faire face à partir des années 1150 à la naissance d'un « empire Plantagenêt » regroupant dans un même ensemble l'Angleterre et le tiers ouest de la France^{e 30}.

Le royaume capétien atteint son premier apogée au XIII^e siècle, la monarchie reprenant le pouvoir qu'elle avait perdu^{e 31} tandis que l'art et la culture française s'affirment en Europe^{e 32}. Philippe Auguste (1180-1223) parvient à conquérir l'essentiel des possessions françaises des Plantagenêt, mettant temporairement fin à la menace anglaise et agrandissant considérablement le domaine royal par la même occasion^{e 33}. Louis IX (1226-1270) se comporte en arbitre de la chrétienté et participe aux septième et huitième croisades, et sera rapidement canonisé par l'Église catholique^{e 34}.



Jeanne d'Arc conduit l'armée française à plusieurs victoires importantes pendant la guerre de Cent Ans et ouvre la voie vers la victoire finale.



Le baptême de Clovis, représenté dans la Sainte-Chapelle à Paris (anonyme).



Le château de Montsoreau (c. 1450) dans le Val de Loire, construit sur ordre de Charles VII, annonce la Renaissance en France.

Le XIV^e siècle et la première moitié du XV^e siècle voient la France plonger dans une crise grave, dont les expressions sont multiples^{e 35}. La guerre de Cent Ans, menée contre l'Angleterre et née d'un problème de succession à la tête du royaume de France, ravage le pays^{e 36}. Toutefois, la crise des XIV^e et XV^e siècles n'est pas seulement politique ou militaire ; elle est aussi démographique : à partir de 1347, la peste noire tue au moins un tiers de la population du royaume^{N 14} ; sociale : les insurrections paysannes et urbaines se multiplient ; mais également économique et religieuse^{e 37}. Si la monarchie est également touchée par cette crise, elle en sort renforcée : le pouvoir central, qui s'est déplacé dans la vallée de la Loire, se dote de nouvelles institutions, met en place une armée et un impôt permanents, et amorce le passage du Moyen Âge à la Renaissance^{e 38, 67}.

De la Renaissance à la monarchie absolue (XVI^e au XVIII^e siècle)

À partir de 1494, les souverains français mènent de multiples guerres en Italie, puis contre l'empereur Charles Quint⁶⁸. Néanmoins, les règnes de François I^r (1515-1547) et de son fils Henri II (1547-1559) sont surtout marqués par un renforcement du pouvoir royal, qui tend à devenir absolu⁶⁹, et par une Renaissance littéraire et artistique fortement influencée par l'Italie⁷⁰.

En 1539, l'ordonnance de Villers-Cotterêts fait du français la langue administrative et judiciaire du royaume^{e 39}. Toutefois, l'unité de la France autour de la personne du roi est bousculée dans la deuxième moitié du XVI^e siècle par le problème religieux : entre 1562 et 1598, huit guerres de religion se succèdent entre catholiques et calvinistes^{e 40}. Cette crise religieuse se double d'une crise économique et surtout politique⁷¹. En 1598, le roi Henri IV (1589-1610) met fin aux guerres de religion par l'édit de Nantes, qui donne une liberté de culte partielle aux protestants^{e 41}.



Territoire du premier empire colonial français en Amérique, appelé la Nouvelle-France (1534-1763).

monarchie, Louis XIV mène plusieurs guerres face à une Europe coalisée contre lui^{e 47} tandis que le marquis de Vauban fait construire un réseau de villes fortifiées aux frontières du royaume^{e 48}. Si ces guerres aboutissent dans un premier temps à des victoires françaises, plusieurs défaites militaires et des famines ternissent la fin de son règne^{e 49}.

Louis XV (1715-1774), arrière-petit-fils et successeur de Louis XIV, mène lui aussi plusieurs guerres, aux résultats contrastés^{e 50}. En 1763, par le traité de Paris qui met fin à la guerre de Sept Ans, la France abandonne ses possessions en Amérique du Nord, mais acquiert dans la même décennie la Lorraine et la Corse^{e 51}. Pendant ce temps, la France connaît une forte vitalité démographique et économique. La croissance de la production agricole s'accompagne d'une proto-industrialisation, notamment dans le secteur textile, ainsi que d'un essor dans les domaines intellectuel et culturel^{e 52}. Toutefois, Louis XVI, qui accède au trône en 1774, se révèle incapable de trouver une solution au surendettement de la monarchie et doit convoquer les états généraux en 1789^{e 53}.



Louis XIV, le « Roi-Soleil », était le monarque absolu de la France et en a fait la première puissance européenne.

Révolution, républiques, monarchies et empires (1789-1914)

Les délégués envoyés aux États généraux qui s'ouvrent le 5 mai 1789 outrepassent rapidement les pouvoirs qui leur sont attribués et s'érigent en une Assemblée nationale constituante^{e 54}. Le roi ne peut alors empêcher l'assemblée constituante de décider l'abolition des priviléges dans la nuit du 4 août puis d'adopter le 26 août la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen^{e 55}. La devise Liberté, Égalité, Fraternité apparaît dans le débat public, en particulier en 1790 dans un discours de Maximilien Robespierre sur l'organisation de la Garde nationale^{e 72}. Après un essai de monarchie constitutionnelle, la République naît le 22 septembre 1792, et Louis XVI, condamné pour trahison, est guillotiné par jugement de la Convention nationale le 21/1/1793^{e 56}. La France révolutionnaire connaît alors plusieurs années de guerres et d'exécutions jusqu'à l'instauration du Directoire en 1795^{e 57}. C'est le 27 pluviôse an II (15 février 1794), que le drapeau tricolore est instauré par la Convention nationale, par décret indiquant que « le pavillon et le drapeau national seront formés des trois couleurs nationales disposées en trois bandes égales de manière que le bleu soit attaché à la garde du pavillon, le blanc au milieu et le rouge flottant »⁷³.

Le 9 novembre 1799, le général Napoléon Bonaparte renverse le Directoire par un coup d'État et lui substitue le Consulat ; cinq ans plus tard, il est couronné Empereur des Français^{e 58}. Napoléon I^{er} crée ou réforme de nombreuses institutions^{N 16}, et ses multiples victoires militaires mettent la moitié de la population européenne sous son contrôle au début des années 1810^{e 59}. Le déclin sera néanmoins rapide : après une éphémère abdication puis un bref retour au pouvoir, l'Empereur est définitivement vaincu à Waterloo le 18 juin 1815^{e 60}.

La France entame alors une seconde expérience de monarchie constitutionnelle, pendant laquelle les rois Louis XVIII (1814-1824) et surtout Charles X (1824-1830) remettent en question une partie des acquis de la Révolution^{e 61}. Quelques semaines après avoir conquis Alger, Charles X est renversé en 1830 par les Trois Glorieuses, un mouvement révolutionnaire qui porte sur le trône Louis-Philippe^{e 62}. Si ce dernier est alors considéré comme réformateur, la contestation monte bientôt, malgré l'essor économique que connaît la France à cette époque^{e 63}.

En février 1848, une nouvelle révolution éclate, dont les objectifs ne sont plus seulement politiques, mais aussi sociaux^{e 64}. L'éphémère Seconde République qui est alors mise en place instaure le suffrage universel masculin et abolit l'esclavage dans les colonies ainsi que la peine de mort pour raison politique^{e 65}. Toutefois, elle est renversée par son président Louis-Napoléon Bonaparte, qui est couronné empereur en 1852^{e 66}.



Napoléon I^{er}, empereur des Français, a construit avec sa Grande Armée un vaste empire à travers l'Europe. Il a aidé à répandre les idéaux révolutionnaires français, et ses réformes juridiques ont eu une influence majeure dans le monde entier.

Si les premières années du Second Empire sont celles d'un régime autoritaire, Napoléon III entame un tournant libéral en 1860, qui n'empêche pas une montée des oppositions politiques, tandis que le développement industriel et ferroviaire s'accélère^{e 67}. La défaite de la France face à une Allemagne en cours d'unification, en 1870 et 1871, est un double tournant dans l'histoire du pays : l'empereur capitule le 2 septembre 1870 et la République est proclamée le 4, tandis que la Prusse annexe l'Alsace-Lorraine^{e 68}. La défaite française suscite en outre l'épisode dramatique de la Commune de Paris, écrasée en mai 1871 par les troupes gouvernementales.

Malgré sa naissance chaotique, la Troisième République est le plus long des régimes politiques qu'a connu la France depuis 1789^{e 69}. Les républicains mettent peu à peu en place leur projet politique : l'école est rendue gratuite, laïque et obligatoire en 1881-1882, les libertés de presse et de réunion sont accordées en 1881, le divorce et les syndicats sont autorisés en 1884, et les Églises sont séparées de l'État en 1905^{e 70}. À la même époque, la France se dote d'un vaste empire colonial, qui sera le deuxième au monde après celui du Royaume-Uni^{74 e 71} : aux possessions en Inde et à l'Algérie viennent s'ajouter au fil des années l'Indochine, les protectorats de Tunisie et du Maroc, l'Afrique équatoriale et occidentale et Madagascar. Si plusieurs crises politiques se succèdent — crise boulangiste, scandale des décorations, scandale de Panama, affaire

Dreyfus —, la menace principale pour la République vient désormais de l'extérieur, où la guerre apparaît de plus en plus imminente^{e 72}.



La prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, est l'un des premiers faits marquants de la Révolution française.



La partie européenne du territoire de la Première République découpé en départements.



Territoire du second empire colonial français (de 1815 à 1958, date du début des indépendances).

La France dans les deux guerres mondiales (1914-1945)



Les poilus français ont subi d'importantes pertes lors de la Première Guerre mondiale.

Par le jeu des alliances, la France entre en guerre au début du mois d'août 1914 contre l'Allemagne, aux côtés du Royaume-Uni et de l'Empire russe^{e 73}. La Première Guerre mondiale, qui fait 1,4 million de victimes françaises et entraîne de nombreuses destructions dans le nord-est du pays, se conclut le 11 novembre 1918 en faveur de la Triple-Entente^{e 74}. Outre le retour de l'Alsace-Lorraine, la France recevra une partie des réparations allemandes prévues par le traité de Versailles tout en obtenant des garanties de sécurité. Néanmoins, celles-ci ne suffisent pas à éviter en 1940, une nouvelle invasion par l'Allemagne à la suite de la reconstruction de l'armée allemande et de la remilitarisation de la rive gauche du Rhin.

Après quelques années de reconstruction laborieuse, marquée par un effort d'immigration et de productivité pour pallier la pénurie de main-d'œuvre dans les mines, l'acier ou l'automobile, la France peine à retrouver sa vigueur économique d'avant-guerre^{e 75} avant de vivre une forte croissance à partir de 1924. Elle sera touchée bien après la plupart des autres puissances par la crise des années 1930^{e 75}. Toutefois, si cette crise est tardive, elle est durable et profonde. Aux difficultés économiques s'ajoute une crise politique, malgré l'espoir suscité par l'arrivée au pouvoir en 1936 du Front populaire^{e 76}. Finalement, lorsque la France déclare le 3 septembre 1939 la guerre à l'Allemagne nazie, elle sort tout juste de la plus grave crise qu'a connue la Troisième République^{e 76}.



Durant la Seconde Guerre mondiale, la France métropolitaine est divisée entre une « zone occupée » au nord et à l'ouest et une « zone libre » au sud, auxquelles s'ajoutent d'autres zones de taille plus restreintes au statut spécial.

Après huit mois sans combats (la « drôle de guerre »), la Wehrmacht envahit le 10 mai 1940 le nord-est de la France et le maréchal Philippe Pétain demande l'armistice le 22 juin^{e 77}. Ce dernier obtient les pleins pouvoirs le 10 juillet, signant ainsi la fin de la Troisième République et la naissance du régime de Vichy. Celui-ci mène une politique conservatrice, traditionaliste et antisémite, et collabore avec le Troisième Reich. Toutefois, la résistance s'organise à l'intérieur et à l'extérieur du pays^{e 78}. Le débarquement allié du 6 juin 1944 en Normandie sonne la fin de l'occupation nazie et le début de la libération de l'Europe^{e 79}. Au total, ce conflit aura tué moins de militaires français que le précédent^{N 18} mais les victimes civiles sont nombreuses — au moins 330 000 victimes civiles, dont 75 000 Juifs installés sur le territoire français qui ont été tués lors de la Shoah^{77, N 19} — et les blessures psychologiques et politiques dues à la débâcle de 1940, à la collaboration puis aux règlements de compte lors de l'épuration sont longues à cicatriser^{e 79}.

La Libération, gaullisme et crise politique (1945-1968)

Une période de renouveau commence alors pour la France^{e 80}. Si le général de Gaulle, chef de la France libre, ne peut empêcher l'adoption d'une constitution proche de celle de la Troisième République, l'après-guerre voit la création de la Sécurité sociale et le droit de vote accordé aux femmes^{e 81}. La France de la Quatrième République choisit le camp occidental dans la guerre froide qui s'ouvre à cette époque, entame avec difficultés



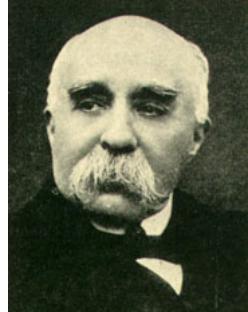
Carte animée de la croissance et du déclin de l'empire colonial français.



Charles de Gaulle a pris une part active à de nombreux événements majeurs du XX^e siècle : combattant lors de la Première Guerre mondiale, chef des Français libres pendant la Seconde Guerre mondiale puis chef du Gouvernement provisoire, premier président de la V^e République, il a facilité la décolonisation, a maintenu la France parmi les puissances majeures et a surmonté la révolte de Mai 68.



La France met l'euro en circulation le 1^{er} janvier 1999 et met fin à l'usage du franc français le 1^{er} février 2002.



Georges Clemenceau est célèbre tant pour sa politique intérieure que pour son rôle dans la Première Guerre mondiale. Il fait preuve d'une grande détermination.

Une fois l'Allemagne vaincue, il est surnommé « Père la Victoire ».

Guillaume II dira dans ses mémoires : « ce ne sont pas les Alliés qui nous ont battus, mais c'est le petit vieillard de Clemenceau ! »

(guerres d'Indochine puis d'Algérie) la décolonisation de l'Asie et de l'Afrique et participe aux débuts de la construction européenne⁸². Le pays entame dans le même temps une période de modernisation et de forte croissance économique que l'économiste Jean Fourastié appellera « Trente Glorieuses ».

Le 1^{er} juin 1958, lors d'une grave crise politique liée à la guerre d'Algérie, le général de Gaulle est investi président du Conseil par l'Assemblée nationale avec pour mission de donner à la République une nouvelle constitution : la Cinquième République donne au président des pouvoirs plus larges face au Parlement⁸⁴.

Charles De Gaulle poursuit et achève la décolonisation de l'Afrique et affirme l'indépendance de la France face aux États-Unis⁸⁵. À cette fin, il dote la France du nucléaire civil et militaire, et d'un programme spatial qui fera de la France la troisième puissance spatiale de l'histoire. Mais la crise étudiante et sociale de mai 1968 révèle une fracture entre des aspirations de la jeunesse (notamment étudiante) face à un pouvoir dépeint comme trop conservateur. Cependant, le général de Gaulle reprend en main la situation en provoquant la dissolution de l'Assemblée nationale le 30 mai 1968 après laquelle les Français lui donnent une large majorité présidentielle⁷⁹. Il démissionne en 1969 à la suite de l'échec du référendum sur la réforme du Sénat et de la régionalisation⁸⁰. Toutefois, le gaullisme se maintient au pouvoir cinq ans de plus, sous la figure du président de la République Georges Pompidou⁸⁶.

Depuis Mai 68

En 1974, s'ouvre une période post-gaulliste avec l'élection d'un président issu du centre-droit : Valéry Giscard d'Estaing⁸⁷. Alors que la France entre peu à peu dans la crise des années 1970, les premières années de son mandat sont marquées par plusieurs lois actant les mutations de la société française, comme la loi Veil qui légalise l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ou l'abaissement de 21 à 18 ans de l'âge de la majorité civile⁸⁸. Un autre tournant a lieu en 1981, lorsqu'un président socialiste, François Mitterrand, est élu⁸⁹. Face à la situation économique qui s'aggrave, celui-ci tente dans un premier temps une politique de relance⁹⁰, tout en adoptant des mesures symboliquement fortes comme l'abolition de la peine de mort⁹¹. Si François Mitterrand est réélu en 1988, la France connaît entre 1986 et 1988 puis entre 1993 et 1995 deux périodes de « cohabitation », situation jusque-là inédite où le président n'appartient pas au même parti que son gouvernement et qui offre une lecture nouvelle des institutions⁹². Cette situation se reproduit entre 1997 et 2002, mais de façon inversée, alors qu'un président de droite, Jacques Chirac, est élu en 1995, et que les élections législatives de 1997 amènent le socialiste Lionel Jospin à la tête du Gouvernement⁹³.

En 2002, la France abandonne sa monnaie nationale pour adopter la monnaie unique européenne⁸². L'élection présidentielle de 2002 est marquée par l'élimination de Lionel Jospin dès le premier tour au profit de Jean-Marie Le Pen, candidat de l'extrême droite⁹⁴. Une grande partie des électeurs se reportent alors sur Jacques Chirac qui est réélu⁹⁵. Les gouvernements Raffarin puis Villepin se soulignent par l'opposition de la France à la guerre d'Irak⁹⁶. En 2005, une majorité de citoyens vote « non » lors du référendum sur la ratification du traité établissant une constitution pour l'Europe⁹⁷. Si Nicolas Sarkozy, président à partir de 2007, dirigeait le parti de son prédécesseur au moment de son élection et était membre de son gouvernement, la politique qu'il mène se veut de « rupture⁹⁸ ». Le gouvernement « d'ouverture » que François Fillon forme avec des personnalités issues non seulement de la droite, mais aussi du centre et de la gauche⁹⁹, doit cependant faire face à la crise économique venue en 2008-2009 des États-Unis¹⁰⁰.

En 2012, le socialiste François Hollande est élu président, après être devenu candidat de son parti à l'issue des premières primaires ouvertes de l'histoire de la République. Avec une majorité socialiste dans les deux chambres du Parlement pour la première fois sous la V^e République, il conduit une politique marquée par une hausse de la fiscalité puis par un virage social-libéral et par l'ouverture du mariage civil aux couples de même sexe. L'élection présidentielle de 2017 suit la tenue de primaires ouvertes dans les deux camps politiques pourvoyeurs jusque-là des présidents de la V^e République, mais voit l'élimination de leurs candidats dès le premier tour. Emmanuel Macron, ancien secrétaire général adjoint du cabinet du président Hollande puis ministre de l'Économie, fonde son propre mouvement et remporte les deux tiers des suffrages du second tour de l'élection face à la candidate du Front national, Marine Le Pen. Élu à 39 ans, il est le plus jeune président français de l'histoire¹⁰¹ et le second plus jeune chef d'État français depuis la désignation en 1799 de Napoléon Bonaparte comme Premier consul (à 30 ans).

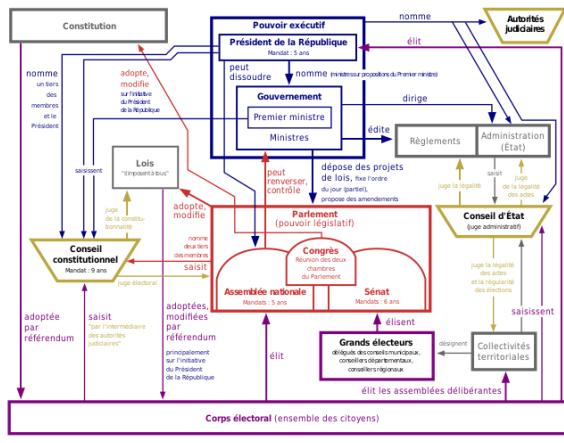
Depuis 1945, la France a été touchée par plusieurs vagues d'attentats terroristes, en particulier par le terrorisme islamiste depuis 1995, qui mène la même année à la création du plan Vigipirate. Après une série d'attentats particulièrement meurtriers en 2015, le président François Hollande décrète l'état d'urgence, qui est prolongé jusqu'en novembre 2017.

En 2020, la pandémie de Covid-19 provoque une crise sanitaire majeure et une importante récession économique¹⁰²; le président Emmanuel Macron décrète l'état d'urgence sanitaire, qui impose notamment un confinement généralisé de la population¹⁰³, et fait adopter des mesures budgétaires massives pour soutenir l'économie¹⁰⁴.

Politique et administration

La France est une démocratie libérale, dont le gouvernement a la forme d'une république. Les fondements de l'organisation politique et administrative actuelle de la France ont été fixés en 1958 par la Constitution de la Cinquième République. Selon son article premier, « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Depuis 2003, ce même article affirme en outre que « son organisation est décentralisée ».

Organisation des pouvoirs



Organigramme des institutions de la Cinquième République.

L'organisation des pouvoirs en France est définie par la Constitution de 1958, amendée à plusieurs reprises^{k1}; le rôle de chaque institution est cependant défini tant par la pratique observée depuis 1958 que par le texte de la Constitution^{k1}. La France possède un régime politique original par le large pouvoir dont disposent à la fois le Parlement et le président de la République, ce qui a amené les constitutionnalistes à parler de « régime parlementaire présidentialisé », de « régime semi-présidentiel » ou encore de « régime parlementaire bireprésentatif^{k20} ».

Le pouvoir législatif appartient au Parlement français, formé de deux chambres, l'Assemblée nationale et le Sénat^{k2}. L'Assemblée nationale, chambre basse du Parlement, est formée de 577 députés⁹³, élus pour cinq ans au suffrage universel direct au scrutin uninominal majoritaire à deux tours dans des circonscriptions découpées au sein des départements^{k3}. Le Sénat, la chambre haute, est formé de 348 sénateurs⁹⁴ élus pour six ans par 150 000 grands électeurs (principalement des élus locaux)⁹⁵ et est de ce fait considérée comme moins représentative que l'Assemblée nationale^{k4}. L'Assemblée nationale est plus puissante que le Sénat en cas de désaccord prolongé sur l'adoption d'une loi avec ce dernier^{k5}.

Le pouvoir exécutif appartient en premier lieu au président de la République^{k6}, élu pour cinq ans⁹⁶ au suffrage universel direct au scrutin uninominal majoritaire à deux tours^{k7}. Le président de la République est le chef de l'État et le chef des armées, il promulgue les lois et peut dissoudre l'Assemblée nationale^{k8}. Il nomme le Premier ministre, et, sur proposition de celui-ci, les membres du Gouvernement^{k9}. Le Gouvernement peut être renversé par une motion de censure adoptée par l'Assemblée nationale^{k5}. Lorsque la majorité parlementaire et le président n'appartiennent pas au même parti politique, on parle alors de cohabitation^{k2}.

Le pouvoir judiciaire, quant à lui, est séparé des deux autres, bien que le président de la République dispose d'un droit de grâce⁹⁷. Il est lui-même subdivisé entre un ordre administratif, dont la plus haute juridiction est le Conseil d'État, et un ordre judiciaire, dont la plus haute juridiction est la Cour de cassation^{k10}. Le droit français, de tradition romano-civiliste⁹⁸, dispose que tout accusé, avant d'être condamné, est présumé innocent, et qu'une affaire peut être rejouée en appel sur demande d'une des parties^{N21,99}.



L'actuel président de la République est Emmanuel Macron (gauche). Élu le 7 mai 2017 et réélu le 24 avril 2022, son nouveau mandat démarre le 14 mai 2022. Il a nommé l'actuelle Première ministre, Élisabeth Borne (droite), le 16 mai 2022.



Yaël Braun-Pivet (gauche) est la présidente de l'Assemblée nationale depuis le 28 juin 2022, et Gérard Larcher (droite) est le président du Sénat depuis le 1^{er} octobre 2014.

La conformité des lois à la Constitution, la régularité des scrutins et, plus largement, le respect des institutions sont contrôlés par le Conseil constitutionnel^{k11}.

Gouvernement

Liste des membres du gouvernement Élisabeth Borne depuis le 20 juillet 2023¹⁰⁰

Fonction	Titulaire
Première ministre, chargée de la Planification écologique et énergétique	Élisabeth Borne
Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique	Bruno Le Maire
Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer	Gérald Darmanin
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères	Catherine Colonna
Garde des Sceaux, ministre de la Justice	Éric Dupond-Moretti
Ministre des Armées	Sébastien Lecornu
Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion	Olivier Dussopt
Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse	Gabriel Attal
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	Sylvie Retailleau
Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire	Marc Fesneau
Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires	Christophe Béchu
Ministre de la Transition énergétique	Agnès Pannier-Runacher
Ministre de la Culture	Rima Abdul-Malak
Ministre de la Santé et de la Prévention	Aurélien Rousseau
Ministre des Solidarités et des Familles	Aurore Bergé
Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques	Stanislas Guerini
Ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques	Amélie Oudéa-Castéra
Ministre chargé du Renouveau démocratique Porte-parole du gouvernement	Olivier Véran
Ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement	Franck Riester
Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations	Bérangère Couillard
Ministre délégué chargé de l'Industrie	Roland Lescure
Ministre délégué chargé du Numérique	Jean-Noël Barrot
Ministre délégué chargé des Comptes publics	Thomas Cazenave
Ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme	Olivia Grégoire
Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité	Dominique Faure
Ministre délégué chargé des Outre-Mer	Philippe Vigier
Ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger	Olivier Becht
Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnelle	Carole Grandjean
Ministre délégué chargé des Transports	Clément Beaune
Ministre délégué chargé du Logement	Patrice Vergriete
Ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé	Agnès Firmin-Le Bodo
Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées	Fadila Khattabi
Secrétaire d'État chargée de l'Enfance	Charlotte Caubel
Secrétaire d'État chargé de la Mer	Hervé Berville
Secrétaire d'État chargée de la Citoyenneté	Sonia Backès
Secrétaire d'État chargée de l'Europe	Laurence Boone
Secrétaire d'État chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux	Chrysoula Zacharopoulou
Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel	Prisca Thévenot
Secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire	Patricia Mirallès
Secrétaire d'État chargée de la Ville	Sabrina Agresti-Roubache
Secrétaire d'État chargée de la Biodiversité	Sarah El Haïry

Découpage territorial et décentralisation

On distingue d'une part, la France métropolitaine et les régions d'outre-mer, qui sont administrées dans le cadre des règles générales, et d'autre part, la Nouvelle-Calédonie, les collectivités d'outre-mer et les territoires d'outre-mer, qui disposent de statuts différents. La France métropolitaine et les régions d'outre-mer sont divisées en de multiples collectivités territoriales réparties sur trois niveaux : la commune, le département et la région. Il existe également des collectivités territoriales à statut particulier telles que les collectivités territoriales uniques qui englobent les compétences du département et de la région ou encore la collectivité européenne d'Alsace. Ces collectivités territoriales sont en même temps des circonscriptions administratives dans lesquelles l'État intervient au travers de ses services déconcentrés. Les communes, au nombre de 35 416 en métropole au 1^{er} janvier 2020¹⁰¹, correspondent généralement au territoire d'une ville ou d'un village ; elles sont dirigées par un conseil municipal^{k12}, qui élit un maire, à la fois agent de la collectivité territoriale et représentant de l'État dans la commune^{k13}. Depuis les années 1990, la coopération entre les communes a été renforcée par l'émergence d'établissements publics de coopération intercommunale, dont le rôle s'accroît^{k14}. Les départements, créés pendant la Révolution française^{k15}, sont aujourd'hui^[Quand ?] au nombre de 99 dont 5 en Outre-mer. Ils sont dirigés par un conseil départemental dont les membres sont élus au sein des cantons^{k16} et l'État y est représenté par un préfet^{k17}. Quant aux 18 régions françaises, dont



Carte des 18 régions françaises, à compter du 1^{er} janvier 2016.

l'existence est plus récente^{k 1/}, elles sont dirigées par un conseil régional^{k 10} et l'État y est représenté par un préfet de région^{k 12}. À ces collectivités territoriales s'ajoutent d'autres divisions territoriales, telles que le canton, l'arrondissement ou plus récemment le pays mais elles ne possèdent pas de dirigeants élus^{N 22}.

Comparée à ses voisins européens, la France a longtemps été marquée par une forte centralisation politique, les collectivités territoriales disposant de pouvoirs relativement faibles^{k 13}. Néanmoins, cette situation a beaucoup évolué depuis le début des années 1980, d'abord en 1982 et 1983 avec les lois Defferre (appelées *a posteriori* l'acte I de la décentralisation), puis entre 2002 et 2004 sous le gouvernement Raffarin (acte II)¹⁰². En 2010, les compétences des collectivités territoriales sont nombreuses, et concernent notamment les établissements scolaires, les transports, le développement économique et l'action sociale¹⁰³. Néanmoins, la superposition de multiples échelons et la limite souvent floue entre les compétences des différentes collectivités territoriales est la source de débats sur l'avenir de la décentralisation sur lequel le gouvernement Fillon s'est penché entre 2008 et 2010¹⁰⁴. Le gouvernement Valls poursuit ce processus, appelé l'acte III de la décentralisation en proposant un nouveau découpage en 18 régions, effectif à partir du 1^{er} janvier 2016 et des élections régionales de décembre 2015¹⁰⁵.



France d'outre-mer

Les territoires français situés en dehors de l'Europe géographique, qui correspondent à d'anciennes colonies restées françaises, sont quant à eux soumis à des régimes administratifs et juridiques très différents les uns des autres¹⁰⁶. Ces territoires, dont la situation économique est globalement moins bonne que celle de la métropole, bénéficient de nombreuses aides de l'État¹⁰⁷.

La Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion et, depuis 2011, Mayotte^{N 23} sont des départements et régions d'outre-mer. Ces cinq territoires se distinguent du reste de la France d'outre-mer par leur statut en tout point similaire à celui des régions métropolitaines, bien que les lois françaises puissent prévoir des dispositions spécifiques les concernant¹⁰⁸. Ces régions ultramarines font partie des régions ultrapériphériques de l'Union européenne, et sont soumises à la législation européenne¹⁰⁹, qui s'y applique de plein droit.

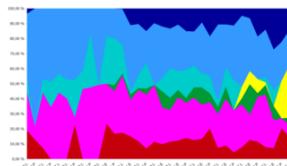


En revanche, les autres territoires français d'outre-mer, à l'exception des collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, ne font pas partie de l'Union européenne, bien que leurs habitants disposent de la citoyenneté européenne¹¹⁰. Il s'agit tout d'abord des cinq collectivités d'outre-mer, aux statuts très variés : la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna¹¹¹. Bien que l'État y conserve certaines prérogatives exclusives, elles sont soumises en grande partie à une législation spécifique et bénéficient de la spécialité législative¹⁰⁶. La Nouvelle-Calédonie, de son côté, est une collectivité territoriale *sui generis*, à l'autonomie très poussée, où la question de l'indépendance fait partie du débat au sein du territoire, y compris par référendum¹¹². Enfin, les Terres australes et antarctiques françaises et l'île de Clipperton, qui n'accueillent aucun habitant permanent, sont gérées directement par l'État ou son représentant^{112, 113}.



Tendances politiques, partis et élections

Le système politique français, et notamment le suffrage uninominal majoritaire qui prévaut lors des élections présidentielles et législatives, tend à une bipolarisation ou à une tripolarisation de la vie politique^{n 3}. Par conséquent, on observe depuis les débuts de la Cinquième République une tendance au regroupement des partis avec de fréquents retours en arrière^{k 19}. Cependant, l'audience des principaux partis tend à diminuer au profit



Évolution du paysage politique français de 1958 à nos jours.
Extrême-droite (en bleu foncé) ; droite (en bleu) ; centre-droit (en bleu-clair) ; centre et centre-gauche (en jaune) ; écologistes (en vert) ; gauche (en rose) ; extrême-gauche à gauche radicale (en rouge).

Depuis les années 1990, les deux principaux partis français sont Les Républicains (LR) — Rassemblement pour la République (RPR) avant 2002, puis Union pour un mouvement populaire (UMP) de 2002 à 2015 — et le Parti socialiste (PS)^{n 4}. Le mouvement Les Républicains est un parti de droite et de centre-droit^{n 7}, membre du Parti populaire européen. Le Parti socialiste est un parti de gauche et de centre-gauche^{n 8}, membre du Parti socialiste européen. En 2012, le président de la République, le Premier ministre, la plupart des ministres, des députés, des sénateurs et des présidents de conseils régionaux ou généraux en sont membres. De nombreux autres partis participent à la vie politique de la France : les plus importants sont le Front national (FN, extrême-droite nationaliste^{n 18}, populiste^{n 19, 20}, souverainiste et opposé à l'immigration^{n 21}), l'Union des démocrates et indépendants (UDI, centre et centre-droit), le Mouvement démocrate (MoDem, centre), le Mouvement radical, social et libéral (centre-gauche à centre-droit), Europe Écologie Les Verts (EELV, écologistes)^{N 26, n 5}, le Parti communiste français (PCF, gauche communiste) et La France insoumise (gauche radicale et écosocialiste).

Les élections présidentielles puis législatives de 2017 ont toutefois abouti à une recomposition du paysage politique français, marquée par une élimination dès le premier tour des candidats des deux partis ayant occupé la présidence de la République auparavant, et l'élection d'un jeune candidat entré en politique active sous la présidence de François Hollande sans être membre actif du PS, Emmanuel Macron^{n 22}. Le mouvement créé par ce dernier sur une ligne centriste, europhile et sociale-libérale, et réunissant des personnalités du centre-gauche, du centre, du centre-droit et de la société civile, La République en marche, obtient ensuite la majorité à l'Assemblée nationale. Cette formation reste toutefois encore peu représentée au Sénat et dans les assemblées des collectivités locales.

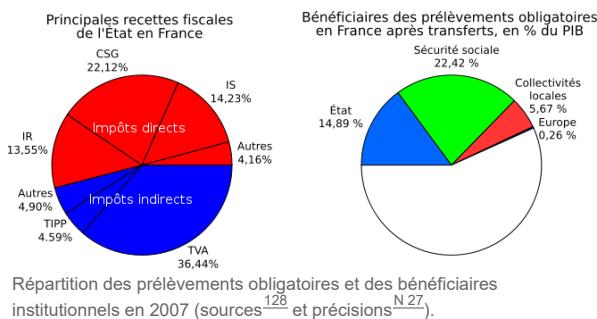
Des mouvements indépendantistes, nationalistes périphériques ou régionalistes existent dans plusieurs territoires métropolitains ou ultramarins, mais peu d'entre eux ont acquis une importance effective (par le biais d'une représentation parlementaire ou la participation aux exécutifs locaux), par exemple : l'Union démocratique bretonne (UDB, gauche à centre-gauche socialiste et social-démocrate, régionaliste et autonomiste) et Pour la Bretagne ! (gauche écologiste, socialiste et régionaliste) en Bretagne ; la coalition Pè a Corsica (nationaliste, unissant des autonomistes et des indépendantistes) en Corse ; le Partit occitan (POC, gauche écologiste, occitaniste et autonomiste) dans le Midi ; le Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM, gauche indépendantiste et régionaliste), le Parti pour la libération de la Martinique (PALIMA, extrême-gauche indépendantiste), le Parti progressiste martiniquais (PPM, gauche socialiste et autonomiste) et le Rassemblement démocratique pour la Martinique (RDM, centre-gauche social-démocrate autonomiste) en Martinique ; le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS, constitué lui-même de plusieurs partis, nationaliste kanak, indépendantiste et socialiste mélanesien) en Nouvelle-Calédonie ; le Tavini huiraatira (ou simplement Tavini, gauche à centre-gauche indépendantiste) en Polynésie française.

Finances publiques

En France, les prélevements obligatoires représentaient 46,2 % du PIB en 2017^{n 23}, soit le taux le plus élevé parmi les pays membres de l'OCDE^{n 23}, et ce taux a tendance à augmenter^{a 1}. Les cotisations sociales représentent près de 38 % du total, dix points de plus que la moyenne des pays de l'OCDE^{a 2} ; à l'inverse, la France est le pays développé où les impôts sur le revenu et sur les sociétés représentent la partie la plus faible du total des prélevements obligatoires^{a 3}.

Malgré le taux élevé des prélevements obligatoires, les dépenses publiques les dépassent nettement, totalisant 56,8 % du PIB en 2015^{n 24}. Dès lors, le déficit public est élevé, atteignant 2,68 % du PIB en 2017^{n 25}, il baisse cependant de manière continue depuis 2009, année à laquelle il avait atteint 7,17 % du PIB^{n 25}. Depuis 1974, la France n'a jamais réalisé d'excédent budgétaire^{n 26}.

La dette publique de la France s'établit à 98,4 % du PIB à la fin de l'année 2018, soit 2 315,3 milliards d'euros^{n 27}. Depuis 2002, la dette publique de la France n'a jamais été inférieure à 60 % du PIB. La France est néanmoins tenue de respecter les critères du Pacte de stabilité et de croissance de la zone euro, qui limite le déficit budgétaire à 3 % du PIB et la dette publique à 60 % du PIB^{a 4}, ainsi que les critères du Pacte budgétaire européen de 2012 qui limite le déficit structurel à 0,5 % du PIB pour l'objectif budgétaire à moyen terme.



Répartition des prélevements obligatoires et des bénéficiaires institutionnels en 2007 (sources^{n 28} et précisions^{N 27}).

Jusqu'en 2012, les trois principales agences de notation financière attribuaient toutes à la France leur notation maximale. Cependant, à cause de la dégradation de l'état des finances publiques françaises à la suite de la crise économique de 2007-2008, elles revoyaient leur notation à la baisse. Le 19 novembre 2012, Moody's rabaisse sa note de Aaa à Aa1, puis le 18 novembre 2015, de Aa1 à Aa2. Standard & Poor's baisse sa note de AAA à AA+ le

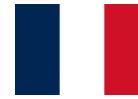
XVI^e législature de la Cinquième République française

Depuis le 28 juin 2022

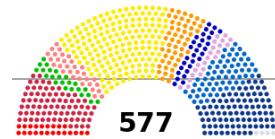
(1 an, 1 mois et 4 jours)

2 sessions ordinaires

2 sessions extraordinaires



Assemblée nationale



Composition

577

Gouvernement (251)

- RE (171)
- DEM (51)
- HOR (29)

Opposition (326)

- RN (88)
- LFI-NUPES (75)
- LR (62)^{N 24}
- SOC-NUPES (31)
- ÉCO-NUPES (23)
- GDR-NUPES (22)
- LIOT (21)
- NI (4)

Présidente

Yaël Braun-Pivet (RE)

Depuis le 28 juin 2022

Élections

12 et 19 juin 2022

Sénat

Président

Gérard Larcher (LR)

Depuis le 1^{er} octobre 2014

Élections

2017, 2020

Gouvernement

Parti(s)

Ensemble (RE - DEM - HOR)

Gouvernement(s)

Borne

Depuis le 20 mai 2022

XV^e législature

13 janvier 2012, puis de AA+ à AA le 8 novembre 2013. Enfin, l'agence Fitch revoit sa note de AAA à AA+ le 12 juillet 2013, puis de AA+ à AA le 12 décembre 2014¹²⁹. Les agences de notation ont salué l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République en 2017 et ont relevé leur perspective de notation¹³⁰. Au 19 avril 2018, l'agence de notation chinoise Dagong attribuait la note de A à la France avec une perspective stable, elle estimait que, malgré l'amélioration de la situation économique du pays, les réformes menées par le gouvernement pour réduire le niveau de la dette publique et accélérer le taux de croissance étaient trop lentes¹³¹.

Défense



Sous-marin nucléaire lanceur d'engins français, *Le Téméraire*.

Principaux organismes							
Forces	SGA	CEMA	Armée de terre	Marine nationale	DGA	Armée de l'air et de l'espace	Gendarmerie nationale
Sites officiels	132	133	134	135	136	137	138

La France a le cinquième budget de la Défense au monde, selon les données du SIPRI¹³⁹. Elle est la septième puissance militaire mondiale¹⁴⁰, l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies et, à ce titre, juridiquement reconnue comme un des cinq « États dotés d'armes nucléaires » (EDAN) par le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires¹⁴¹. Elle est l'un des membres de l'OTAN où elle dispose du commandement allié Transformation (ACT), qui est un des deux postes de commandement

militaires. L'Armée française est l'une des cinq plus dotées financièrement dans le monde et assure avec l'Armée britannique l'essentiel des opérations militaires européennes¹⁴². La France lui consacre 40,9 milliards (Mds) d'euros (49,6 Md€ pensions incluses) en 2022¹⁴³. Sur les 40,9 milliards, 36 milliards sont consacrés à des commandes d'armement qui contribuent à soutenir l'industrie¹⁴⁴.

Les forces militaires sont divisées en quatre armées principales : l'Armée de terre, la Marine nationale, l'Armée de l'air et de l'espace et la Gendarmerie nationale¹⁴⁵. Depuis 1996, l'Armée est devenue professionnelle et le service militaire obligatoire a été remplacé par une Journée défense et citoyenneté mixte¹⁴⁶. D'une capacité d'environ 350 000 hommes¹⁴⁵, elle est déployée à travers le monde, dans le cadre d'opérations extérieures au Sahel (Mali et Tchad notamment), en République centrafricaine, au Liban et en Irak¹⁴⁷ mais aussi dans le cadre de forces pré-positionnées en vertu de traités internationaux à Djibouti, au Sénégal¹⁴⁸, en Côte d'Ivoire, au Gabon et aux Émirats arabes unis, troupes positionnées dans la France d'outre-mer¹⁴⁹. Elle mobilise en outre plus de 1 000 hommes dans le cadre du

Le pays est par ailleurs le troisième plus gros exportateur mondial d'armement et est à ce sujet critiqué et mis en cause par plusieurs organisations non gouvernementales pour le rôle que jouent ces armes dans différents conflits internationaux^{151,152}.



Forces françaises engagées à Gao (Mali) dans le cadre de l'opération Serval, en 2013.



L'Hexagone Balard, siège du ministère de la Défense.

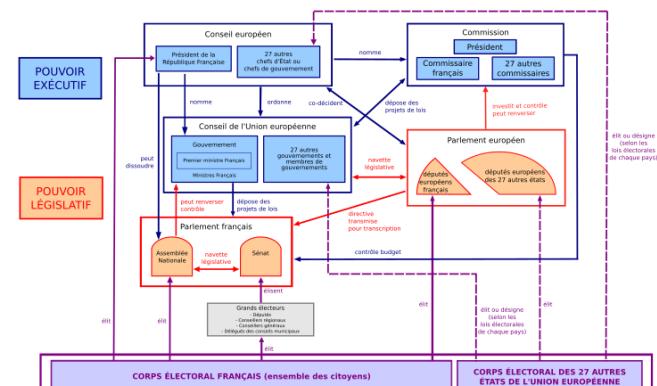


Schéma des pouvoirs exécutif et législatifs français depuis le traité de Lisbonne

Depuis le traité de Maastricht en 1992, les domaines dans lesquels l'Union européenne a compétence exclusive sont de plus en plus nombreux^{k 20}. Une grande partie du droit applicable en France est en 2010 d'origine européenne^{k 21}, d'autant plus qu'actuellement le droit européen prime sur le droit national^{k 22, d 1}. La France, cinquième puissance, pèse encore davantage sur la scène mondiale grâce à l'Union européenne^{d 2}. L'unification du marché européen et l'instauration d'une monnaie unique en 1999 ont entraîné de profondes mutations de l'économie française^{d 3}, dont le caractère bénéfique fait débat^{d 4, 158}. Même si la France est le premier bénéficiaire de la politique agricole commune^{159, 160}, elle fait partie des pays contributeurs nets au budget de l'Union européenne¹⁶¹.



La France, État membre de l'Union européenne.

Politique étrangère et diplomatie

Depuis la présidence du général de Gaulle (1958-1969), la politique étrangère de la France est caractérisée par une volonté d'indépendance, notamment vis-à-vis des États-Unis¹⁶², ce qui s'est traduit par la mise au point d'armes nucléaires et par son retrait du commandement intégré de l'OTAN de 1966 à 2009¹⁶². Elle est vue des années 1960 au début des années 2000 comme un allié du monde arabo-musulman, critique vis-à-vis de la politique de l'État d'Israël¹⁶³.

Le réseau des représentations diplomatiques de la France est le troisième du monde¹⁶⁴, avec actuellement 156 ambassades et 97 postes consulaires répartis sur les cinq continents¹⁶⁴.

La France aide les pays en développement, notamment d'Afrique^{N 29, 165}. L'aide publique au développement représente 0,36 % du revenu national brut français en 2014, un taux en baisse, et inférieur à ceux du Royaume-Uni ou de l'Allemagne¹⁶⁶.

Symboles républicains

Selon la constitution de la Cinquième République, la France possède plusieurs emblèmes, datant pour l'essentiel de la Révolution française. Le drapeau de la France est constitué de trois bandes verticales d'égale largeur, de couleurs bleu, blanc et rouge¹⁶⁷. L'hymne national est *La Marseillaise*¹⁶⁷, un chant composé par Rouget de Lisle à Strasbourg pendant la Révolution française et parfois critiqué depuis pour la violence de son texte¹⁶⁸. Enfin, la République française a pour devise : *Liberté, Égalité, Fraternité*¹⁶⁷.

En outre, plusieurs symboles officieux existent pour représenter la France. En particulier, le buste de Marianne, une femme portant le bonnet phrygien, orne les mairies, et son visage est représenté sur les timbres-poste et les faces françaises des centimes d'euro^{N 30, 169}.

Depuis 1999, le Gouvernement français s'est doté d'un logotype rappelant le drapeau et la devise du pays, ainsi que la figure de Marianne. Ce logo figure en entête de tous les documents publiés par l'administration française. En 2020, la charte graphique gouvernementale est modernisée pour s'adapter aux nouveaux formats et aux nouveaux usages de la communication¹⁷⁰.



Le logotype du Gouvernement de la République française, adopté en 1999, refondé en 2020. Utilisé officiellement, il n'est cependant pas inscrit dans la Constitution.

Population et société

Démographie

D'après l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 68 042 591 habitants vivent en France au 1^{er} janvier 2023 (hors COM et Nouvelle-Calédonie), dont 65 834 837 en métropole et 2 207 754 dans les départements d'outre-mer¹⁷². En 2016, 628 000 habitants peuplent les collectivités d'outre-mer (Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin et Saint-Barthélemy) et de Nouvelle-Calédonie ; la population de l'ensemble des territoires français atteint environ 67,7 millions d'habitants, soit environ 0,9 % de la population mondiale [réf. obsolète]¹⁷³.

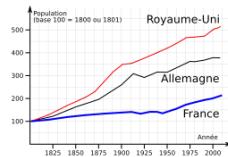
Un recensement national général était organisé à intervalles réguliers depuis 1801, mais depuis janvier 2004, le recensement est réalisé tous les ans dans les communes de 10 000 habitants ou plus, hors collectivités d'outre-mer, et tous les cinq ans ailleurs¹⁷³.

Après avoir été relativement faible au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle — la France a connu une transition démographique rapide et peu marquée¹⁷³ —, la croissance démographique de la France est devenue l'une des plus fortes d'Europe, combinant un taux de natalité supérieur à la moyenne européenne (800 000 naissances en 2015 contre 600 000 décès) et un solde migratoire positif (environ 47 000 individus en 2015) : la population de la France s'est accrue de 0,4 % en 2015¹⁴.

En 2015, le taux de fécondité en France est d'environ 1,96 enfant par femme¹⁷⁴. En 2014, 29,2 % des nouveau-nés (hors Mayotte, COM et Nouvelle-Calédonie) avaient au moins un parent né à l'étranger et 25,7 % au moins un parent né hors de l'Union européenne¹⁷⁵.

D'après les projections d'Eurostat, la France devrait compter 72,7 millions d'habitants en 2040, 75,6 millions en 2060, et 78,8 millions en 2080 (en excluant les territoires d'outre mer et la Nouvelle Calédonie).

En outre, la structure de la pyramide des âges évolue depuis le début du XXI^e siècle. La part de la population la plus âgée augmente, en raison à la fois de la progression de l'espérance de vie (la France jouit d'une des plus grandes espérances de vie au monde^{N 31}) et de l'arrivée au troisième âge de la génération du baby boom — phénomène communément appelé le papy boom. La proportion des plus de 60 ans dans la population française est ainsi passée de 17 % à 25 % entre 1980 et 2016, et devrait approcher le tiers en 2050 selon l'Insee¹⁷⁶.

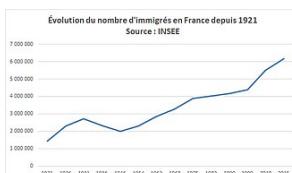


Évolution de la population de la France métropolitaine depuis 1801, comparée aux populations allemande et britannique (base 100 = 1800 ou 1801)¹⁷¹.

Immigration, population étrangère et minorités visibles

En 2015, selon l'historien Pascal Blanchard, entre 12 et 14 millions de Français (soit 18 % à 22 % de la population totale) ont au moins un de leurs grands-parents né dans un territoire non européen¹⁷⁷. Le 19/2/2020, le président de la République François déclare que 10 millions d'habitants de la France de nationalité française avaient des parents en Afrique^{178, 179, 180}.

En 2010, la France accueille, selon la définition internationale des Nations unies (« personne née dans un autre pays que celui où elle réside »), 7,2 millions d'immigrés, soit 11,1 % de la population, dont 5,1 millions (7,8 %) nés hors de l'Union européenne. Elle se classe au sixième rang mondial, derrière les États-Unis (42,8 millions), la Russie (12,3), l'Allemagne (9,8), l'Arabie saoudite (7,3), le Canada (7,2) mais elle devance en revanche le Royaume-Uni (7,0), l'Espagne (6,4) et l'Italie (4,8)^{181, 182}. La France est également l'un des pays de l'Union européenne qui compte proportionnellement le plus de personnes issues de l'immigration (1^{re} et 2^e générations) parmi les personnes âgées de 25 à 54 ans avec 13,1 % d'immigrés et 13,5 % d'enfants d'au moins un immigré, soit un total de 26,6 %, devant notamment le Royaume-Uni (24,4 %), les Pays-Bas (23,5 %), la Belgique (22,9 %), l'Allemagne (21,9 %) et l'Espagne (20,2 %)¹⁸³. Selon la définition française (INSEE), plus restrictive (nés étrangers hors du territoire), la France comptait en 2015, 6,170 millions d'immigrés, soit 9,3 % de la population.



Évolution du nombre d'immigrés en France depuis 1921.

la population. Les immigrés vivant en France en 2015 étaient originaires à 44,6 % d'Afrique (27 % en 1975), à 35,4 % d'Europe (66 % en 1975), à 14,3 % d'Asie (4 % en 1975) et à 5,6 % d'Amériques ou d'Océanie (2 % en 1975). En 2015, 2,997 millions d'immigrés étaient de sexe masculin et 3,171 millions d'immigrés étaient de sexe féminin. En 2013, 39 % des immigrés en France disposaient de la nationalité française, ce chiffre était de 28 % en 1975 et 16 % en 1911^{184,185}. La France a un solde migratoire positif. Selon l'INSEE, l'excédent migratoire en 2014, en France était de 32 300 personnes, soit 0,05 % de la population totale¹⁸⁶.

D'après Michèle Tribalat, il y aurait 3,8 millions personnes d'origine maghrébine en France en 2011¹⁸⁷. Il y aurait aussi, selon Jean-Paul Gourévitch, environ 3,5 millions de personnes noires en France en 2008, dont 2,4 millions vivant en France métropolitaine¹⁸⁸. En 2018, la communauté turque est estimée à 630 000 personnes en France¹⁸⁹. En 2014, il y avait près de 600 000 Chinois en France, dont 50 000 étaient étudiants¹⁹⁰. En 2010, on estime à 150 000 le nombre de Vietnamiens en France, ils vivent très majoritairement en région parisienne¹⁹¹.

Les immigrés perçoivent des revenus inférieurs d'un tiers en moyenne à ceux des non-immigrés¹⁴, sont deux fois plus nombreux à ne pas être diplômés¹⁴ et trois fois plus nombreux à vivre sous le seuil de pauvreté¹⁴. Toutefois, à situation sociale égale, leur formation scolaire et leurs revenus sont proches de ceux des Français nés en France¹⁵. Selon des travaux, publiés en 2015, de l'économiste Hippolyte d'Albis, les migrants permettent une augmentation du PIB par habitant et une baisse du taux de chômage, en cela ils ont un effet positif sur l'économie¹⁹².

Les populations d'origine immigrée, et celles qui appartiennent à des minorités visibles, sont parfois victimes de discriminations en France¹⁶. Pour des raisons indéterminées et sujettes à débats, une partie de cette population se tourne vers le fondamentalisme religieux¹⁷. Pourtant, on assiste à une certaine convergence des modes de vie des populations immigrées et des Français de longue date¹⁸. En 2019, le taux de chômage des personnes immigrées est de 16,3 %. Quelque 5,4 millions d'emplois sont interdits aux immigrés non-européens, soit plus d'un emploi sur cinq. Par ailleurs, 26,1 % des familles immigrées vivent dans un logement trop étroit, soit 3,7 fois plus que les personnes non immigrées¹⁹³.



Pays d'origine de l'immigration en France (2006).

Famille, sexualité et égalité des sexes

La France est, en 2009, le troisième pays le plus fécond d'Europe après l'Islande et l'Irlande¹⁹⁴, avec une descendance finale des femmes nées en 1959 de 2,12 enfants et un indicateur conjoncturel de fécondité de 1,99 enfant par femme (1,98 en France métropolitaine)¹⁵.



Taux de fécondité par pays (2020), Population Reference Bureau.

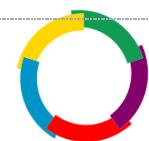
Les mutations qu'a connues la famille en France entre les années 1960 et les années 2000 sont aussi nombreuses que profondes. Les naissances sont dans la majeure partie planifiées, en raison de la légalisation de la contraception (en 1967) et de l'interruption volontaire de grossesse (en 1975). Plus de 200 000 avortements sont pratiqués chaque année en France¹⁹⁶. Une partie grandissante des couples préfère au mariage l'union libre, le concubinage, ou le pacte civil de solidarité (PACS), un contrat d'union plus souple que le mariage¹⁹⁷. Quant aux divorces, leur nombre a été multiplié par 3,2 entre le début des années 1970 et la fin des années 2000.

Autrefois assimilée à un crime, l'homosexualité en France a été peu à peu dépénalisée à partir de la fin du XVIII^e siècle¹⁹⁵. À partir des années 1980, les couples homosexuels acquièrent progressivement des droits similaires aux couples hétérosexuels. En 1999, le PACS permet à des personnes de même sexe de conclure une union. Depuis 2013, le mariage et l'adoption d'enfants par des personnes de même sexe sont autorisés par la loi¹⁹⁶. Parallèlement, l'homophobie devient un délit.

La place des femmes dans la société française a beaucoup évolué au cours du XX^e siècle, dans un mouvement tendant vers une égalité effective entre les sexes. Cette évolution s'est accompagnée de mesures législatives¹¹ (par exemple, le droit de vote accordé aux femmes). Elle se manifeste particulièrement dans le monde du travail. Ainsi, le taux d'activité des femmes est passé de 58,2 % en 1990 à 67,5 % en 2014¹⁹⁷ (contre 75,5 % pour les hommes). Les femmes continuent cependant de travailler significativement moins que les hommes : selon l'OCDE, en 2017, le temps de travail hebdomadaire moyen des femmes était de 33,8 heures alors qu'il était de 38,4 heures pour les hommes¹⁹⁸. En 2011, les femmes représentaient également la moitié des doctorants ainsi que la moitié des effectifs en IEP et en ESC. Les femmes sont également de mieux en mieux représentées dans la politique. Elles représentent, 38,8 % des députés élus en 2017 (pour 42,4 % des candidats) ; en comparaison, elles n'étaient que 12,1 % en 2002 (39,3 % des candidats) et 1,2 % en 1973 (6,6 % des candidats)¹⁹⁹. De plus, depuis 2012, le Gouvernement français est composé à parité d'hommes et de femmes²⁰⁰. Enfin, à métier, entreprise et fonction équivalentes, l'écart salarial entre femmes et hommes est de 2,7 %²⁰¹.

Langues

Le français est la langue très majoritairement parlée en France et est officiellement « la langue de la République » depuis la loi constitutionnelle de 1992. La France est le deuxième pays francophone le plus peuplé du monde après la république démocratique du Congo²⁰², mais le premier pour ce qui est du nombre de locuteurs. La France mène une politique linguistique active en faveur du français²⁰³. Celle-ci peut être visible entre autres au sein de l'Organisation internationale de la francophonie dont la France fait partie de même qu'au sein de l'Assemblée parlementaire de la francophonie dont la France fait aussi partie.



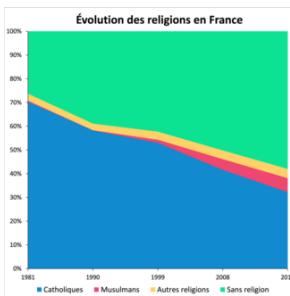
Le logo de la francophonie symbolisant les cinq continents.

Selon un rapport du linguiste Bernard Cerquiglini (1999), soixante-quinze langues autres que le français sont parlées en France, en comptant les langues régionales, les langues issues de l'immigration et les dialectes parlés dans l'Outre-mer²⁰⁴. Les langues régionales, bien que n'ayant pas le statut de langue officielle, sont néanmoins reconnues comme appartenant au patrimoine de la France par l'article 75-1 de la Constitution.

L'organisme garant de la langue en France est l'Académie française, institution fondée en 1634 et officialisée en 1635 par le cardinal de Richelieu. Sa forme juridique est celle d'une personne morale de droit public à statut particulier placée sous la protection du président de la République²⁰⁵. Dans un rapport rendu public en février 2022, l'Académie française s'inquiète d'un usage abusif des anglicismes dans la langue française^{206,207,208}.

Religions

Depuis la loi du 9 décembre 1905, les Églises sont strictement séparées en droit de l'État en France : « La République ne reconnaît, ne finance ni ne subventionne aucun culte ». Pour des raisons historiques, l'Alsace-Moselle et la Guyane font exception. La première, car elle n'était pas française en 1905 et a conservé son droit local après la réunification ; le culte catholique, deux cultes protestants et le culte israélite y sont reconnus²¹¹. La deuxième, car la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État ne s'applique pas en Guyane qui reste sous le régime de l'ordonnance royale de Charles X du 27 août 1828²¹². La religion catholique est également toujours reconnue dans certains départements et territoires d'outre-mer. La notion de laïcité et la réglementation qui en découle sont l'objet de débats comme, en 2003-2004, au sujet de la loi sur les signes religieux dans les écoles publiques²¹³.



Évolution des religions en France entre 1981 et 2018²⁰⁹

Au-delà de ces valeurs, la perte d'influence des religions est un aspect majeur de l'évolution de la société française aux XIX^e et XX^e siècles, bien qu'elle s'évalue très différemment d'une région à l'autre. Près de 80 % des hommes et 70 % des femmes qui se disent d'origine catholique n'assistent jamais à un service religieux¹¹². Même chez les catholiques les plus fervents, l'obéissance stricte aux préceptes de l'Église diminue : 31 % des pratiquants assidus ayant eu des enfants entre 1995 et 2004 les ont eus hors mariage¹¹³ [source insuffisante].

Les Français ont une image plutôt négative de la religion en général. Selon un sondage Ipsos publié en 2017, 61 % des Français pensent que la religion cause plus de tort que de bien, et seulement 16 % des Français pensent que les personnes croyantes font de meilleurs citoyens²¹⁸.

Éducation

En France, l'école publique est laïque et gratuite^{i 14, 219}. Si la formation et la rémunération des enseignants, ainsi que le choix des programmes, sont du ressort de l'État, la gestion des établissements scolaires primaires et secondaires revient aux collectivités territoriales^{N 32, 220}. L'instruction est actuellement obligatoire pour les enfants âgés de six à seize ans. En mars 2018, le président Emmanuel Macron annonce vouloir abaisser l'âge obligatoire de scolarisation à trois ans dès la rentrée 2019²²¹.

L'enseignement primaire se déroule en deux phases. L'école maternelle, qui accueille les très jeunes enfants, se donne pour but leur éveil, leur socialisation et la mise en place des outils fondamentaux que sont le langage et le nombre²²². Puis, vers l'âge de six ans, les enfants sont accueillis par l'école élémentaire, dont les premiers objectifs sont l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, et l'éducation civique²²³.

L'enseignement secondaire se déroule lui aussi en deux cycles. Le premier est dispensé au collège et aboutit au diplôme national du brevet²²⁴. Le deuxième est dispensé au lycée et aboutit à des examens finaux et nationaux : le baccalauréat (professionnel, technologique ou général) et le certificat d'aptitude professionnelle (CAPA dans l'enseignement agricole)²²⁵. Par ailleurs, près de 17 % des élèves de l'enseignement primaire et secondaire sont scolarisés dans des établissements privés²²⁶, la plupart sous contrat d'association avec l'État et souvent confessionnels.

L'enseignement supérieur français présente la particularité de faire cohabiter les universités et le système des grandes écoles, où l'on entre généralement par concours à l'issue des classes préparatoires²²⁷. Les enseignements supérieurs pour le brevet de technicien supérieur et les classes préparatoires aux grandes écoles sont dispensés dans des lycées²²⁷ ou dans des établissements privés. Tous les diplômes reconnus en France doivent être présents dans le répertoire national des certifications professionnelles.

La France a connu depuis la Libération un élargissement considérable de la scolarisation. En 1936, moins de 3 % d'une classe d'âge obtenait le baccalauréat ; ce pourcentage est passé à 30 % en 1985 et 60 % en 1995¹⁴. Néanmoins, cette démocratisation de l'enseignement ne supprime pas les inégalités sociales : 25 % des enfants d'adultes diplômés de l'enseignement supérieur, contre 77 % des enfants de cadres¹⁵. Ces inégalités sont encore plus fortes : 2,9 % des étudiants admis à l'École nationale d'administration en 2008 avaient un parent ouvrier¹⁶.

Selon le programme PISA de comparaison des systèmes éducatifs nationaux, les résultats du système éducatif français sont décevants par rapport aux autres États membres de l'OCDE²²⁸, en particulier par l'accroissement des inégalités depuis l'enquête PISA de 2003. Malgré les plans de prévention, l'illettrisme touche 3,1 millions de personnes, soit 9 % de la population âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France²²⁹.

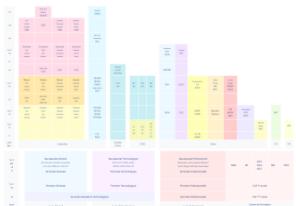
L'origine sociale des élèves influe considérablement sur leurs résultats scolaires. En CE2, les élèves issus du quart le plus pauvre obtiennent en 2019, une note moyenne de 57 sur 100 en français et 58 en mathématiques, contre respectivement 87 et 85 pour ceux issus du quart le plus riche. Les inégalités s'accentuent après le collège, avec un taux d'accès en seconde générale ou technologique deux fois plus élevé pour les élèves issus de milieux favorisés que pour les autres¹⁹³.

La première évaluation du ministère de l'Éducation nationale a révélé que la « continuité pédagogique » pendant le verrouillage au milieu de la pandémie de COVID-19 était positif. Selon l'enquête, sept enseignants sur dix et huit parents sur dix ont été jugés satisfaits²³⁰.

Santé et protection sociale

Protection sociale

Depuis sa création en 1945^{a5}, la Sécurité sociale est au cœur du système de protection sociale français, bien que l'État, les collectivités territoriales et les mutuelles aient également un rôle important^{a6}. Le maintien des régimes de protection sociale dont disposaient certaines professions avant 1945 explique la grande complexité du système^{a7}, qui ne compte pas moins de 120 régimes de base et 1 200 régimes complémentaires^{a8}. Le régime général de la Sécurité sociale, qui compte de loin le plus grand nombre d'affiliés^{a7}, est divisé en quatre branches correspondant aux quatre risques majeurs, la maladie, les accidents du travail et maladies professionnelles, les risques liés à la vieillesse et la famille^{a7}. Si cette protection sociale ne concernait dans un premier temps que les personnes actives, elle s'est peu à peu étendue à toute la population active comme inactive dans beaucoup de domaines, par exemple, lors de la création de la couverture maladie universelle (CMU) en 1999^{a5}. En outre, à la fin des années 1990, six millions de personnes dépendaient des minima sociaux^{a5}.



Organisation de l'enseignement supérieur français.



Organisation de l'enseignement primaire et secondaire français.

Les prestations sociales sont principalement financées par les cotisations sociales versées par les actifs (65,5 % du total en 2005^{a 9}), mais aussi — et de plus en plus — par l'État et les collectivités territoriales^{a 9}. En 2005, les dépenses de protection sociale — au sens le plus large du terme^{N 33} — représentaient près de 30 % du PIB et plus de 45 % du revenu disponible ajusté des ménages^{a 10}. Malgré les efforts menés par les gouvernements successifs pour maîtriser les dépenses sociales^{a 11}, celles-ci augmentent rapidement^{a 12}, du fait notamment de l'augmentation des dépenses de santé des ménages^{a 13} et du vieillissement de la population^{a 14} — le rapport actifs sur inactifs de plus de 60 ans, qui était de 3 en 1970, devrait atteindre 2,07 en 2010 et 1,36 en 2050 en métropole, selon l'[Insee](#)^{a 15}.

Santé

Le système de santé français est en grande partie financé par la branche maladie de la Sécurité sociale. Le nombre de médecins pour 1 000 habitants était de 3,22 en 2008, un des taux les plus élevés au monde²³². Les Français bénéficient également d'une des espérances de vie les plus longues du monde^{i 17}, même si le taux de mortalité prématuée (avant 65 ans) est élevé^{i 18}. Les dépenses de santé par habitant étaient de 4 719 \$ par an en 2008²³³, ce qui place la France au-dessus de ses grands voisins européens, mais en dessous de la Suisse, de la Norvège, du Danemark, du Luxembourg, et des États-Unis. De 1950 à 2006, la dépense consacrée aux soins et aux biens médicaux est passée de 2,5 % à 8,8 % du PIB²³⁴.



Le CHU de la Pitié-Salpêtrière, un hôpital d'enseignement à Paris, l'un des plus grands hôpitaux d'Europe²³¹.

Néanmoins, la santé des habitants de la France n'est pas optimale dans tous les domaines. Malgré la chute de la consommation de vin depuis les années^{i 19}, les Français demeurent les seconds consommateurs d'alcool d'Europe occidentale, après les Irlandais^{i 20}. 29 % des 18-75 ans fumaient quotidiennement en 2005, malgré les intenses campagnes de lutte contre le tabagisme^{i 21}. Quant aux drogues illicites, la plus consommée est le cannabis : 39 % des hommes de 18 à 25 ans en auraient consommé en 2005, selon l'Observatoire français des drogues et toxicomanies^{i 20}. Une étude de l'[ANSES](#) en 2020 révèle que « 95% de la population française adulte est exposée à un risque de détérioration de la santé par manque d'activité physique ou un temps trop long passé assis »²³⁴. Toujours selon cette enquête, 5 % des adultes en France ont une activité physique suffisante pour protéger leur santé : les femmes sont plus exposées que les hommes à un manque d'activité physique²³⁴.

Contrairement aux idées reçues, la France ne consomme pas significativement plus d'antidépresseurs que les autres pays²³⁵, le taux de suicide n'y est pas non plus particulièrement plus élevé que dans les autres pays développés^{236, 237}. Le taux de troubles de la santé mentale et l'abus de substances, bien qu'élévé, est comparable à celui des autres pays occidentaux²³⁸.

Médias

En France, c'est la [loi du 29 juillet 1881](#) qui a institué et en même temps encadré la [liberté de la presse](#)^{k 23}.

L'agence France-Presse (AFP) créée en 1835 par Charles Havas, est l'une des trois grandes agences généralistes de presse mondiale, avec Reuters et Associated Press²³⁹.

Si les presses régionale, hebdomadaire et thématique se vendent bien en France^{N 34, 240}, la presse quotidienne nationale d'information généraliste est peu diffusée hors de la capitale. Dès lors, les cinq principaux titres de cette catégorie ([Le Figaro](#), [Le Monde](#), [Aujourd'hui en France](#), [Libération](#) et [La Croix](#)) ne vendent réunis que moins d'un million d'exemplaires chaque jour en 2010²⁴¹.

Depuis 1981 et la légalisation des « radios libres »²⁴², les stations de radio publiques gérées par Radio France sont concurrencées par des stations privées, souvent propriétés de grands groupes de médias²⁴³. Dès lors, parmi les quatre premières stations de radio en audience cumulée en novembre-décembre 2009 (RTL, NRJ, France Inter et Europe 1²⁴⁴), seule la troisième est publique. De même, depuis l'apparition de la première chaîne de télévision privée (Canal+) en 1984, plusieurs centaines de chaînes de télévision privées ont vu le jour, diffusées par le canal hertzien, par câble, par satellite ou plus récemment par la télévision numérique terrestre (TNT). Les trois principales chaînes sont TF1, France 2 et M6²⁴⁵, seule France 2 appartient au groupe public France Télévisions.

Quant à l'accès au réseau internet, il ne s'est vraiment démocratisé qu'au début des années 2000²⁴⁶. En décembre 2018, la France comptait 52,8 millions d'utilisateurs d'internet, soit une hausse de 13 millions par rapport à décembre 2012²⁴⁷.

Entre 2002 et 2009, la France est passée de la 11^e à la 43^e place dans le classement de la liberté de la presse dans le monde établi par Reporters sans frontières²⁴⁸. En 2019, la France était remontée à la 32^e place sur 180²⁴⁹.

En juillet 2020, une plateforme unique pour toutes les radios publiques et privées a été créée en tant que service numérique commun. Elle a réuni des succursales de plusieurs radios, dont Lagardère News, Radio France, les radios du Groupe M6 et Les Indés Radios, où les utilisateurs pouvaient écouter tous les programmes en un seul endroit sans aucun coût²⁵⁰.



Parts d'audiences des quatre principales chaînes françaises de 1976 à 2022.

TF1 France 3
France 2 M6

Sport

La France est caractérisée par une tradition sportive ancienne et une grande variété de disciplines pratiquées à haut niveau. Le pays a un rôle prépondérant dans l'organisation du sport moderne^{N 35} et son palmarès, depuis la fin du XX^e siècle. Avec un total de 840 médailles remportées (716 en été et 124 en hiver), la France est la cinquième nation la plus récompensée de l'histoire des Jeux olympiques. L'escrime et le cyclisme sont les disciplines dans lesquelles la France est la plus titrée (respectivement 44 et 41 titres olympiques après les Jeux de Vancouver en 2010)²⁵¹. Paris est la ville hôte des Jeux olympiques d'été en 1900 et en 1924 ; elle le sera pour une troisième fois en 2024²⁵². La France a également accueilli les Jeux olympiques d'hiver à trois reprises : Chamonix en 1924, Grenoble en 1968 et Albertville en 1992²⁵³.



Les joueurs de l'équipe de France de football soulevant, le 15 juillet 2018 à Moscou, le trophée de la 21^e édition de la Coupe du monde.

Parmi ses autres distinctions notables, la France a remporté la Coupe du monde de football à deux reprises, la Coupe Davis à dix reprises ou encore le Tournoi des Six Nations à 25 reprises.

D'après le ministère des Sports, en 2010, 69 % des personnes de plus de 15 ans faisaient du sport au moins une fois par semaine en France. La marche, la natation et le vélo étaient les principales activités physiques déclarées.

En 2016, l'ensemble des fédérations sportives françaises comptait 16 102 957 licenciés ; 37,5 % d'entre eux étaient des filles. En 2017, les sports les plus pratiqués en France étaient : le football (2 135 193 licenciés, 5,7 % de filles), le tennis (1 052 127 licenciés, 29,1 % de filles), l'équitation (673 026 licenciés, 82,9 % de filles), le judo (552 815 licenciés, 26,7 % de filles), le basketball (513 727 licenciés, 36 % de filles), le handball

(513 194 licenciés, 35,8 % de filles) et le golf (407 569 licenciés, 27,8 % de filles)²⁵⁴. Près de sept millions de Français pratiquent le ski chaque hiver, le plus souvent en dehors de toute organisation sportive²⁵⁵. Le domaine skiable français était en 2015, le domaine le plus fréquenté du monde, devant ceux des États-Unis et de l'Autriche²⁵⁶.

En 2013, la dépense sportive nationale s'établissait à 38,1 milliards d'euros (la moitié étant à la charge de l'administration publique), soit 1,8 % du PIB. En 2015, le secteur sportif privé en France employait 124 286 salariés. Chaque année, le ministère des Sports délivre environ 12 000 diplômes sportifs, dont près de 8 000 BPJEPS⁴³.

Le tournoi de tennis international de Roland-Garros, à Paris, et le Tour de France cycliste sont des événements annuels importants, tout comme peuvent l'être des événements ponctuels tels que l'Euro de football de 2016.

La France s'intéresse également de plus en plus à l'e-sport. En 2016, le gouvernement Valls II crée l'association France Esports. En 2018, cinq millions de Français ont déjà regardé au moins une compétition d'e-sport et 930 000 y ont déjà participé²⁵⁷. Le pays possède l'une des plus performantes structures e-sport d'Europe et du monde, la Team Vitality.

Outre les couleurs du drapeau, pour les fédérations sportives françaises, le coq est aussi utilisé comme symbole, mais ce n'est pas un symbole officiel²⁵⁸.

Sécurité et criminalité

Engagement associatif, syndical et politique

Si les taux de participation aux élections diminuent, la participation protestataire, en revanche, se développe^{i 21}. En 2008, 42 % des Français ont participé à une manifestation, contre 25 % en 1981¹²¹. En comparaison des autres pays développés, la France est souvent vue comme un pays où les manifestations et les grèves sont fréquentes^{259 260}.

Mais cette participation ponctuelle à des événements contestataires ne se traduit pas, tant s'en faut, par un engagement important dans les partis politiques^{k 24}. Quant au taux de syndicalisation (8 %), il est le plus faible des pays riches, même s'il est plus important dans le secteur public^{1 22}. En revanche, les Français sont très impliqués dans le milieu associatif : 14 millions de bénévoles sont membres de plus d'un million d'associations^{1 22}, qui bénéficient du statut accordé par la loi du 1^{er} juillet 1901^{261 k 25}.



Manifestation contre le CPE à Paris en 2006.

Économie

L'économie de la France est une économie sociale de marché fondée sur la propriété privée. Il y a une intervention étatique relativement forte depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, bien que celle-ci soit remise en cause depuis les années 1980^{c 2}. L'économie française est principalement tournée vers les services^{262 1 2}. Les prélèvements obligatoires représentent 46,2 % du PIB en 2017, soit le taux le plus élevé parmi les pays membres de l'OCDE¹²³, et les dépenses publiques totalisent 56,8 % du PIB en 2015, soit le deuxième taux le plus élevé de l'OCDE¹²⁴.

Revenus de la population et développement humain

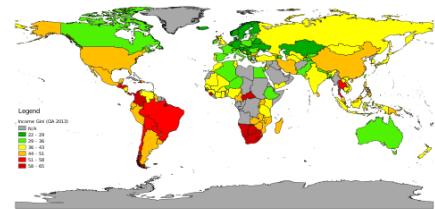
En 2018, il y avait 2,147 millions de millionnaires (en dollars américains) en France, soit 5 % des millionnaires dans le monde²⁶³. Selon le magazine Forbes, il y avait, cette même année, 39 milliardaires en France, ce qui fait de la France le 9^e pays au monde avec le plus de milliardaires²⁶⁴.

En 2014, selon le World Inequality Database, en France, les 1 % les plus aisés captaient 10,8 % du revenu national avant impôt (ce chiffre était de 11,0 % en 2000, 11,5 % en 1960 et 20,1 % en 1920), les 10 % les plus aisés en captaient 32,6 % (ce chiffre était de 33,1 % en 2000, 37,7 % en 1960 et 47,3 % en 1920), les 50 % les plus pauvres en captaient 22,5 % (ce chiffre était 21,5 % en 2000, 18,6 % en 1960 et 14,6 % en 1920). Les inégalités de revenus en France au xx^e siècle sont donc plus faibles qu'au xx^e siècle et, sur le long terme, ont tendance à se réduire²⁶⁵.

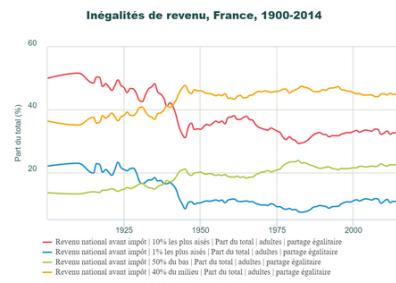
Les revenus des Français et leur pouvoir d'achat ont augmenté durant l'ensemble du xx^e siècle et des années 2000^{1 3}, mais de façon inégale au sein de la population, ce qui a accru les inégalités économiques entre ménages^{d 6}. Depuis 2014, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages augmente de manière continue en France, quoique relativement lentement : +1,2 % en 2014, +0,9 % en 2015, +1,8 % en 2016 et +1,3 % en 2017. En 2017, le taux d'épargne (en % du revenu disponible brut) était de 14,3 % et le taux d'épargne financière (en % du revenu disponible brut) était de 4,4 %²⁶⁶.

En France, le salaire mensuel net moyen s'élevait en 2015 à 2 250 euros²⁶⁷. En 2016, selon l'INSEE, le salaire mensuel net médian était de 1 680 euros²⁶⁸ et le revenu disponible brut par habitant était de 1 402 euros (+1 % par rapport à 2008)²⁶⁹. En 2015, le revenu disponible moyen des ménages était de 36 300 euros et le revenu disponible médian des ménages était de 30 040 euros²⁶⁹. En France, à métier, entreprise et fonction équivalentes, l'écart salarial entre femmes et hommes est de 2,7 %²⁰¹.

En 2015, en France métropolitaine, le niveau de vie médian de la population s'élève à 20 300 euros annuels, soit un niveau légèrement plus élevé qu'en 2014 en euros constants. Le seuil de pauvreté monétaire, qui correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population, s'établit à 1 015 euros mensuels ; 14,2 % de la population vit sous ce seuil de pauvreté, un des niveaux les plus bas de l'Union européenne. Les chômeurs ont le plus fort taux de pauvreté (37,3 %). De 1970 à 1990, le taux de pauvreté s'est fortement réduit (-4,1 points) sous l'effet notamment de l'amélioration de la situation relative des retraités, dont le taux de pauvreté a diminué de plus de moitié grâce à l'amélioration de leur retraite et au minimum vieillesse. Depuis 1996, les évolutions du taux de pauvreté sont de moindre amplitude. Ce taux a diminué de 1,9 point entre 1996 et 2004, est remonté entre 2004 et 2011 (+1,8 point), notamment du fait de la crise de 2008, et depuis évolue peu²⁶⁹.



Inégalité des revenus (2013) au sein des pays, mesuré par le coefficient de Gini : 0 correspond à une égalité parfaite (toutes les personnes ont les mêmes richesses), et 100 à une inégalité totale (où une personne posséderait tout). Les pays en rouge sont plus inégalitaires que les pays en vert.



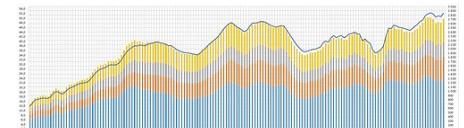
Inégalités de revenu en France, 1900-2014.

En 2021, selon les Nations unies, l'indice de développement humain (IDH) de la France était de 0,903, la plaçant au 28^e rang du classement mondial de l'IDH. À titre de comparaison, en 1990, l'IDH de la France s'élevait à 0,791⁵. Selon la Banque mondiale, le PIB par habitant en dollars courant de la France s'élevait à 38 467 dollars en 2017, soit le 24^e PIB par habitant le plus élevé au monde²⁷⁰. L'indice de Gini, qui mesure les inégalités, était calculé à 32,7 pour la France en 2015²⁷¹.

Au premier trimestre 2012, l'INSEE dénombrait 141 500 sans-abri en France²⁷². En outre, 800 000 personnes n'ont pas de domicile personnel¹⁹³.

Emploi

Si la France a connu durant les Trente Glorieuses une situation proche du plein emploi — au cours des seules années 1960, l'économie française a créé 1,6 million d'emplois¹²³ —, elle fait face depuis la fin des années 1970 à une situation de chômage élevé, malgré des fluctuations qui ont fait espérer le retour du plein emploi¹²³. Le chômage touche particulièrement les jeunes, les moins diplômés et les étrangers. Les chômeurs de longue durée représentent un tiers de l'ensemble des chômeurs et sont ceux pour qui la réinsertion est souvent la plus difficile^{d7}. Selon l'Insee, le taux de chômage français s'est établi en août 2019 à 8,5 % (son niveau le plus bas depuis 2009)²⁷³. Au deuxième trimestre de 2019, le taux de chômage longue durée était de 3,2 %²⁷³. Selon l'économiste Éric Heyer, il y aurait eu 150 000 emplois non pourvus en France en 2017²⁷⁴.



Évolution du taux de chômage en France (au sens du Bureau international du travail) entre 1975 et 2014.

En moyenne, en 2017, 29,3 millions de personnes de 15 à 64 ans en France (hors Mayotte) étaient actives, soit 71,5 % de cette tranche d'âge. Parmi elles, 26,5 millions avaient un emploi et 2,8 millions étaient au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) ; 11,7 millions étaient inactives, c'est-à-dire ne travaillaient pas et ne recherchaient pas activement un emploi ou ne sont pas disponibles pour en occuper un. En 2017, le taux d'emploi en France était de 64,7 % et le taux d'activité était de 71,5 %²⁷⁵. En 2017 comme en 2016, 18,8 % des personnes ayant un emploi travaillaient à temps partiel²⁷⁵.

À la fin de l'année 2017, le secteur privé en France employait 19,27 millions de salariés (+1,3 % par rapport à l'année 2016)²⁷⁶.

Les salariés représentaient 88,4 % des actifs occupés en France en 2017 : 84,6 % sont en contrat à durée indéterminée (CDI) ou fonctionnaires, 10,8 % en contrat à durée déterminée (CDD), 3,0 % en intérim et 1,6 % en apprentissage²⁷⁵.

En 2017, les professions intermédiaires et les cadres représentaient 43,7 % des actifs occupés, proportion en légère hausse sur un an. La part des ouvriers, qui avait baissé, de façon quasi ininterrompue, de près de 10 points depuis le début des années 1980, a augmenté légèrement en 2017 (+0,5 point, à 20,8 %) ; celle des employés (27,2 %) a reculé légèrement (-0,2 point), dans la lignée du repli observé depuis une dizaine d'années. Les ouvriers et employés non qualifiés représentaient en 2017, un actif occupé sur cinq²⁷⁵.

En 2017, 5,664 millions de personnes travaillaient dans la fonction publique en France. 62,5 % des personnes travaillant dans la fonction publique sont des femmes et 37,5 % sont des hommes. Les statuts dans la fonction publique sont variés, il y a 67,8 % de fonctionnaires, 17,9 % de contractuels, 5,5 % de militaires et 2,5 % de contrats aidés (les 6,3 % restant ont un autre statut)²⁷⁷.

En 2017, en France, selon l'OCDE, le temps de travail hebdomadaire moyen des hommes était de 38,4 heures (soit un chiffre en légère baisse depuis les années 1980, il était de 40,1 heures en 1983) et celui des femmes était de 33,8 heures (également en légère baisse depuis les années 1980, il était de 35,5 heures en 1983). En moyenne, les Français ont travaillé 36,1 heures par semaine en 2017, un chiffre extrêmement stable depuis 1996 (il faut remonter à 1995 pour avoir un temps de travail hebdomadaire moyen supérieur à 37,0 heures)¹⁹⁸.

Principaux secteurs d'activité

L'économie française est largement tournée vers le secteur des services. Selon le World Factbook de la CIA, en 2017, les services comptaient 78,8 % du PIB de la France, l'industrie 19,5 % et l'agriculture 1,7 %²⁷⁸. Selon l'Insee, en 2018, 76,1 % de la population en emploi travaillait dans le secteur tertiaire, 13,3 % dans le secteur de l'industrie, 6,7 % dans le secteur de la construction et 2,5 % dans le secteur de l'agriculture²⁷⁹.

Par branche d'activité, la production en euros courants en 2018 en France était, selon l'INSEE, de 2 215,2 milliards d'euros pour les services marchands (1 187,7 milliards d'euros en valeur ajoutée), 939,4 milliards d'euros pour l'industrie manufacturière (280,2 milliards d'euros en valeur ajoutée), 615,8 milliards d'euros pour les services non marchands (467,5 milliards d'euros en valeur ajoutée), 303,7 milliards d'euros pour la construction (117,4 milliards d'euros en valeur ajoutée) et 90,0 milliards d'euros pour l'agriculture (38,2 milliards d'euros en valeur ajoutée)²⁸⁰.

Agriculture et agroalimentaire



Une récolte de maïs à Épône, près de Paris.

La France a connu, comme d'autres pays industrialisés, des phénomènes d'exode rural et de chute de l'emploi agricole^{b19}, même si ce dernier reste proportionnellement plus important que dans les autres pays d'Europe occidentale^{b20}. L'agriculture française a été considérablement modernisée et mécanisée dans la seconde moitié du xx^e siècle^{b21}, notamment au moyen de la politique agricole commune (PAC)^{b19}. La spécialisation régionale de la France par type de production s'accentue^{b19}, et certaines appellations d'origine de produits agricoles (transformés ou non) sont préservées grâce au système AOC, qui prend en considération un terroir^{b22}, c'est-à-dire un savoir-faire agricole populaire et historique attaché à un territoire^{b17}. La France se tourne progressivement vers l'agriculture biologique depuis la fin du xx^e siècle. Le label Agriculture biologique est créé en 1985 ; depuis 2009, il est aligné sur les critères du label bio de l'Union européenne.



Élevage bovin de race charolaise.

La France compte 451 606 exploitations agricoles sur son territoire métropolitain en 2013. Elle en comptait 1,02 million en 1988. La superficie moyenne des exploitations agricoles est de 61 hectares. Le nombre d'exploitations d'agriculture biologique était de 25 000 en 2013²⁸¹.

Il y a 885 400 exploitants agricoles en France en 2015 (-8 % par rapport à 2010). L'âge moyen des chefs d'exploitation, coexploitants et associés est de 51 ans. La part des femmes parmi les actifs permanents agricoles est de 30 %²⁸¹.

La production agricole française se chiffre pour l'année 2017 à 78,8 milliards d'euros en incluant les services et les subventions sur les produits, soit 3,5 % du PIB français, contre quelque 7 % en 1980. La France a dégagé en 2016, un excédent commercial agroalimentaire (produits bruts et transformés) de 6,1 milliards d'euros²⁸¹. L'agriculture française est généreusement soutenue par l'Union européenne. Elle a bénéficié en 2015 de 8,95 milliards d'euros de financement de la part de la PAC, soit 21 % de son budget total²⁸².

La France est le premier producteur agricole de l'Union européenne : elle représentait, en 2016, 17 % de la production totale de l'UE²⁰³. La France est le premier producteur européen de viande bovine, d'œufs, de surimi, de céréales et de sucre de betteraves. Elle est le sixième producteur mondial de beurre et le premier exportateur mondial de pommes de terre. Elle est également le deuxième producteur mondial de vin, le deuxième producteur européen de lait et le troisième producteur européen de fruits et de légumes^{284, 285, 286}.

Selon l'ONUAA (données 2018), la France est le 8^e producteur mondial d'abricots, le 8^e producteur mondial d'artichauts, le 5^e producteur mondial de blé, le 2^e producteur mondial de céréales mélangées, le 6^e producteur mondial de céréales entières, le 8^e producteur mondial de champignons et truffes, le 1^{er} producteur mondial de chanvre, le 8^e producteur mondial de fibres de chanvre, le 9^e producteur mondial de choux-fleurs et brocolis, le 4^e producteur mondial de colza, le 7^e producteur mondial d'épinards, le 7^e producteur mondial de fèves sèches, le 7^e producteur mondial de fruits à noyau, le 8^e producteur mondial de graines de lin, le 9^e producteur mondial de graines de tournesol, le 2^e producteur mondial de haricots verts, le 8^e producteur mondial de kiwis, le 1^{er} producteur mondial de fibres et étoupes de lin, le 8^e producteur mondial de maïs frais, le 9^e producteur mondial de moutarde, le 10^e producteur mondial de myrtilles, le 8^e producteur mondial de noisettes, le 9^e producteur mondial de noix, le 4^e producteur mondial d'œillettes, le 2^e producteur mondial d'orge, le 5^e producteur mondial de poireaux, le 3^e producteur mondial de pois frais, le 7^e producteur mondial de pois secs, le 9^e producteur mondial de pommes, le 8^e producteur mondial de pommes de terre, le 2^e producteur mondial de racines de chicorée, le 5^e producteur mondial de raisins, le 3^e producteur mondial de sarrasin, le 2^e producteur mondial de betteraves à sucre et le 3^e producteur mondial de triticales²⁸⁷.

Les émissions de gaz à effet de serre par l'agriculture française ont diminué au cours des dernières années, passant de 76 198 tonnes équivalent CO₂ en 1995 à 69 353 tonnes équivalent CO₂ en 2016, soit une baisse d'environ 10 %²⁸⁸.



Le champagne, considéré comme un produit de luxe, originaire du vignoble de Champagne dans le nord-est de la France.

Tourisme

La France est la première destination touristique au monde (89 millions d'arrivées de touristes internationaux en 2019)²⁹¹ ; cependant, elle se classe sixième en nombre de séjours hôteliers, comptant 137 millions de nuits²⁹², derrière les États-Unis (345 millions), l'Espagne (299), l'Italie (221), la Chine (196) et le Royaume Uni (161), et troisième (derrière les États-Unis et l'Espagne) par les recettes du tourisme international.

L'attrait touristique de la France s'explique par le grand nombre et la grande variété de ses lieux touristiques, la diversité de ses paysages, la richesse de son patrimoine gastronomique, historique, culturel et artistique, son climat tempéré et ses facilités d'accès et d'infrastructures de transport, ainsi que par l'équipement important et varié du pays en structures d'accueil (hébergement, restauration, parcs d'attractions, etc.). Ainsi, chaque département français est un département touristique.

Les recettes liées au tourisme international en France s'élèvent pour l'année 2017 à 69,89 milliards de dollars américains. Ainsi, la France est le deuxième pays aux recettes touristiques les plus élevées, derrière les États-Unis et devant l'Espagne et la Thaïlande²⁹³. En 2015, la consommation touristique intérieure s'élève à 160 milliards d'euros, soit 7,2 % du PIB de la France²⁹⁴.



La Joconde est le plus célèbre des tableaux²⁸⁹, en exposition permanente au musée du Louvre, le musée le plus visité du monde²⁹⁰.

En 2017, Paris est la 3^e ville la plus visitée au monde, avec 17,44 millions de touristes internationaux ; elle est devancée par Londres (19,83 millions de touristes) et Bangkok (20,05 millions de touristes)²⁹⁵. Cependant, si l'on considère Paris en tant qu'agglomération (comme c'est le cas pour Londres et Bangkok dans le classement car, dans leurs cas, la ville-centre se confond avec l'agglomération contrairement à Paris), le nombre de touristes internationaux monte à 33,8 millions²⁹⁶. Le musée du Louvre est le musée le plus visité au monde (10 millions de visiteurs en 2018)²⁹⁷ et Notre-Dame de Paris est le monument le plus visité d'Europe (14 millions de visiteurs en 2018)²⁹⁸.



Le mont Saint-Michel est l'un des monuments les plus visités et les plus reconnaissables en France. Il est le premier des 45 sites du patrimoine mondial de l'UNESCO en France.

Les motifs de ce tourisme sont variés : il s'agit tout à la fois d'un tourisme culturel (notamment à Paris)^{b 13}, balnéaire (notamment sur la Côte d'Azur)^{b 13}, naturel^{b 13}, d'affaires (Paris est la première destination mondiale pour ce type de tourisme)^{b 13}, de loisirs (Disneyland Paris est de loin le parc d'attractions le plus fréquenté d'Europe)²⁹⁹ et de sports d'hiver (dans les Alpes du Nord notamment)^{c 3}. Les sites touristiques payants les plus fréquentés sont, dans leur majorité, situés en Île-de-France (Disneyland Paris, musée du Louvre, tour Eiffel, château de Versailles...)³⁰⁰ ; quelques sites de région attirent également de nombreux touristes, comme les châteaux de la Loire, le mont Saint-Michel, Rocamadour, le château du Haut-Koenigsbourg, le musée Unterlinden de Colmar, le centre Pompidou-Metz ou le parc du Futuroscope³⁰⁰.

Commerce et artisanat

Depuis les années 1970, le secteur du commerce a été bouleversé par l'irruption de la grande distribution, qui représente les deux tiers des dépenses alimentaires des Français en 2008¹⁴. Par conséquent, de nombreux petits commerces ont disparu, même si l'on assiste en 2009 à une timide reprise, notamment dans les centres-villes^{j 5}. La puissance de quelques grandes entreprises de la grande distribution – Carrefour par exemple est le deuxième groupe mondial du secteur³⁰¹ – leur permet d'imposer, dans une certaine mesure, des prix bas aux producteurs¹⁴. Malgré la concurrence des entreprises industrielles, l'artisanat de son côté est parvenu à conserver une place importante dans l'économie française¹⁴.

Industrie

La France est la quatrième puissance industrielle mondiale. Malgré la tertiarisation de l'économie française, les entreprises industrielles représentaient 12,6 % du PIB et 96,5 % des exportations françaises en 2014³⁰².

Son industrie est caractérisée par des évolutions contrastées : à côté d'industries modernes et dynamiques, qui font de la France l'un des chefs de file mondiaux dans de nombreux domaines (automobile, aéronautique, aérospatiale, agroalimentaire, électronique, nucléaire civil, pharmacie, cosmétique, luxe...)^{b 23}, de nombreuses industries traditionnelles (mines, textile, bois, chaussure, construction navale, sidérurgie...) voient leurs effectifs et leurs chiffres d'affaires chuter^{b 24}, obligeant des régions entières (Nord-Pas-de-Calais et Lorraine notamment) à une douloureuse reconversion^{b 25}. À la décentralisation industrielle des années 1960, qui a permis le développement de nombreuses villes de l'ouest et du sud du pays^{b 26}, a succédé une période de croissance faible de la production industrielle^{b 27}, qui s'explique parfois par des délocalisations vers des pays à la main-d'œuvre peu onéreuse^{b 27}.

Même si la production se fait de plus en plus souvent à l'étranger, les entreprises françaises restent prédominantes dans de nombreux domaines^{v 20}, certaines occupent la première place du marché mondial dans leur domaine (par exemple L'Oréal dans les cosmétiques³⁰³ ou Michelin dans les pneumatiques³⁰⁴). En 2018, 28 entreprises françaises figurent dans le classement Global 500 du magazine *Fortune*, ainsi la France est le cinquième pays avec le plus d'entreprises dans le classement, derrière les États-Unis, la Chine, l'Allemagne et le Japon. Les six entreprises françaises figurant dans le top 100 sont Axa (rang 27), Total (rang 28), BNP Paribas (rang 44), Carrefour (rang 68), Crédit agricole (rang 82) et EDF (rang 94)³⁰⁵.

L'industrie française de l'armement représente 165 000 emplois en 2013³⁰⁶. Elle couvre un large spectre avec notamment la construction navale (Naval Group), l'aviation militaire (Dassault Aviation, Airbus, Safran) et les systèmes d'armement (MBDA, Thales), la fabrication de véhicules blindés (Nexter, Arquus). L'ensemble du complexe militaro-industriel est coordonné par la direction générale de l'Armement (DGA). La France est en outre un acteur mondial majeur dans le secteur de la défense : les exportations d'armement de la France atteignaient 16 milliards d'euros en 2015³⁰⁷ et plus de 20 milliards d'euros en 2016.



Énergie

Après la disparition complète de la production française de charbon en 2005^{b 24}, le pétrole, le gaz et surtout l'électricité sont les principales énergies consommées en France^{b 24}. Si la France ne produit plus de pétrole brut que de façon marginale³⁰⁸, les treize raffineries implantées sur le territoire permettent de satisfaire plus de 90 % de la demande nationale^{b 24}. Le groupe français Total, qui possède des concessions dans le monde entier, est la sixième entreprise mondiale et la cinquième du secteur³⁰¹. La part du gaz dans la consommation énergétique française a fortement augmenté depuis les années 1970^{b 24}, mais il s'agit à 97 % de gaz importé, notamment de Russie, d'Algérie et de la mer du Nord^{b 24}. En revanche, la France produit plus d'électricité qu'elle n'en consomme¹⁸, notamment grâce à 56 réacteurs nucléaires³⁰⁹ en 2021 (le deuxième parc mondial après le parc américain)³¹⁰ qui produisaient en 2013 près de 74 % de l'électricité du pays¹⁸, permettant à l'électricité française d'être très peu carbonée, mais dont le bilan environnemental est l'objet de débats³¹¹. La France possède la plus puissante centrale nucléaire d'Europe de l'Ouest à Gravelines, exploitée par EDF. Quant aux énergies renouvelables, leur part dans la production électrique française augmente et représente en 2019 17,2 % de la consommation finale brute d'énergie³¹², en grande partie grâce à l'hydroélectrique.



La centrale nucléaire de Chooz, construite et exploitée par EDF.

Une nation avec un programme spatial autonome dans un cadre européen



Le lanceur Diamant.

Outre l'aviation civile, le général de Gaulle fait de l'espace une priorité nationale pour préserver l'indépendance de la France³¹³. La plus importante agence spatiale en Europe, le CNES est créé en 1961, et permet à la France de devenir en 1965, la troisième nation, après l'Union soviétique (*Spoutnik 1*, 1957) et les États-Unis (*Explorer 1*, 1958), à envoyer un satellite dans l'espace par ses propres moyens ; la fusée Diamant A envoie le satellite *Astérix A1* depuis la base d'Hammaguir (Algérie). En 1973, la France propose aux pays européens un lanceur commun, Ariane³¹³, exploité par l'Agence spatiale européenne depuis 1975 depuis le sol français, au Centre spatial guyanais. Le programme continue depuis et constitue un important succès technologique et commercial. En 2011, le lanceur russe *Soyouz* décolle pour la première fois du sol français, marquant le début d'une collaboration très poussée avec le secteur spatial russe.

Enfin, la France participe au projet Galiléo est le système européen de positionnement par satellite visant à concurrencer le système américain GPS³¹⁴, ainsi qu'à diverses sondes d'exploration interplanétaires (*Rosetta*, *BepiColombo*, *Mars Express*, etc.).



Maquette d'Ariane 5 au Bourget.

Recherche

La France consacre une part moyennement élevée de son PIB à la recherche et développement^{h 1} (2,02 % en 2009³¹⁵), mais ces dépenses sont davantage financées par le secteur public^{h 1} (41 % en 2008³¹⁶) et consacrées à la recherche fondamentale^{h 2} que dans les autres pays de l'Union européenne et *a fortiori* de l'OCDE. Si la recherche française est à l'origine de nombreuses découvertes et a été récompensée à de multiples reprises (voir *infra*), le nombre de brevets déposés par des entreprises françaises est relativement faible^{h 3}, d'autant que les relations entre les entreprises privées et la recherche publique sont souvent jugées médiocres^{h 2}.

En 2015, environ 280 000 chercheurs travaillaient en France, dont 170 000 en entreprise et 110 000 dans la fonction publique³¹⁷. Ces derniers sont regroupés dans des universités ou dans des établissements publics^{h 1} comme le CNRS (généraliste), le CEA (nucléaire), l'INRIA (informatique et mathématiques appliquées), l'INRA (agronomie). Parmi ces établissements, le LETI se positionne comme l'un des principaux laboratoires en microélectronique et nanotechnologies dans le monde³¹⁸, jouxtant le complexe Minatec, principal centre de recherche en Europe sur les nanotechnologies.

La France accueille par ailleurs sur son territoire de grands instruments de recherche internationaux comme l'European Synchrotron Radiation Facility, l'Institut Laue-Langevin ou l'Institut de radioastronomie millimétrique et demeure un acteur majeur du CERN. Depuis 2002, la plupart de ces centres de recherche sont organisés en réseaux avec des universités et des entreprises, pour former des pôles de compétitivité (71 en 2007³¹⁹).

Finance et assurance



Paris-La Défense, premier quartier d'affaires européen par l'étendue de son parc de bureaux³²⁰, attire plus de 8 millions de visiteurs chaque année³²¹.

Le secteur bancaire français a longtemps été caractérisé par sa faible concentration, par la ferme réglementation qui l'encadrait et par la part importante du secteur public, mais cette situation a changé au cours des années 1990^{n 4} et 2000. Les banques françaises BNP Paribas, Société générale et Crédit agricole se placent respectivement aux quatrième, neuvième et dixième places mondiales du secteur en 2009³²². Le secteur des assurances occupe également une place importante dans l'économie française, Axa étant la première compagnie d'assurance européenne³²³.

La bourse de Paris, filiale d'Euronext depuis 2000, est le marché officiel des actions en France. L'indice CAC 40 est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière flottante qui reflète la performance des 40 actions les plus importantes et les plus activement échangées cotées sur Euronext Paris. Au 30 septembre 2020, la capitalisation boursière totale des composantes du CAC 40 était de 1 529 milliards d'euros. La capitalisation boursière médiane des composantes de l'indice était de 23,77 milliards d'euros, et LVMH, Sanofi et Total étaient les trois plus grosses entreprises de l'indice³²⁴⁻³²⁵.

Place de la France dans l'économie mondiale

En 2018, selon le FMI, le PIB nominal de la France s'élevait à 2 775,25 milliards de dollars ; selon ce critère, la France est la 7^e économie mondiale³²⁶. Selon le Crédit suisse, la France disposait en 2018 d'une richesse totale (en) estimée à 13 883 milliards de dollars, faisant de la France le 6^e pays la plus riche du monde et le 3^e plus riche d'Europe selon ce critère²⁶³.

D'après le *Global Competitiveness Report 2018* publié par le Forum économique mondial, la France est la 17^e (sur 140) économie la plus compétitive du monde (gain d'une place par rapport à l'année 2017). Le rapport salue la qualité des infrastructures françaises et le haut niveau de santé publique, mais il reproche à la France son nombre trop important de régulations, les faibles compétences numériques de sa main-d'œuvre, le nombre trop faible d'enseignants à l'école, le nombre trop élevé de barrières non tarifaires, le manque de flexibilité de son marché du travail et le niveau trop élevé d'imposition³²⁷. Dans le *2019 Index of Economic Freedom* de l'Heritage Foundation, qui mesure le degré de liberté économique de chaque pays dans le monde, la France obtient la 71^e place (sur 186 pays classés), à cause du niveau élevé de ses dépenses publiques, des régulations rigides de son marché du travail et de son important taux de prélevements obligatoires³²⁸.

L'économie française est fortement extravertie^{a 16}, notamment vis-à-vis de ses partenaires européens (65 % des exportations françaises³²⁹). Cette situation est en partie liée à l'épuisement ou à l'insuffisance des ressources minières et énergétiques du pays, qui l'obligent à importer^{d 8}, et à sa taille relativement réduite. Mais elle s'explique également par l'importance des exportations. Selon l'OMC, en 2017, la France est le 8^e exportateur (535 milliards de dollars d'exportations) et le 6^e importateur (625 milliards de dollars d'importations) mondial de marchandises. En ce qui concerne les services, elle en est le 4^e exportateur (248 milliards de dollars d'exportations) et 4^e importateur (240 milliards de dollars d'importations) mondial³³⁰.

Néanmoins, le commerce extérieur de la France connaît d'importantes difficultés. Depuis 2004, la France connaît un déficit de sa balance commerciale, de plus en plus creuse^{a 17} (-75,4 milliards de dollars en 2009³³¹), une situation qui s'explique en partie par le niveau élevé de l'euro face au dollar^{a 17}. Entre 1990 et 2006, la part de marché mondiale de la France dans les exportations de marchandises est passée de 6,3 à 4,1 %^{a 18} ; la France n'est plus en 2009 que le cinquième importateur et le sixième exportateur mondial³³¹. Selon Eurostat, cette dégradation du commerce extérieur français serait en partie due à une augmentation des coûts salariaux horaires^{a 19}. Le solde commercial continue d'être déficitaire en 2017 : le solde des biens et services enregistre un déficit de 38,3 Md€ (26,8 Md€ en 2016). Cette dégradation reflète principalement la dynamique de la demande intérieure française portée par la reprise de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises qui ont soutenu les importations de biens : +6,8 % à 535,5 Md€ après +0,1 % en 2016. Par ailleurs, la facture énergétique (39 Md€) s'alourdit en 2017 et pèse fortement sur la balance commerciale, équivalant à 63 % du déficit total³³².

En 2022, la France est classée en 12^e position pour l'indice mondial de l'innovation³³³.

Culture

Au fil du temps, la France a été un lieu pour le développement des arts et de la culture. Des nombreux artistes français importants, ainsi que des immigrés, ont trouvé refuge dans le pays ; ils participent à la reconnaissance en Occident et dans le monde entier de sa riche tradition culturelle. La création du ministère de la Culture en 1959 a aidé à préserver le patrimoine culturel du pays et à le rendre accessible au public. Le ministère de la Culture a été très actif dans l'octroi de subventions aux artistes, la promotion de la culture française dans le monde, le soutien aux festivals et événements culturels, la protection des monuments historiques. Le gouvernement a également réussi à maintenir une exception culturelle pour défendre le cinéma français.



La Liberté guidant le peuple (Eugène Delacroix, 1830) représente symboliquement la République française, associant sa culture à l'un des tenants de sa devise : *Liberté, Égalité, Fraternité*.

Avec près de 90 millions de visiteurs en 2018, la France est la première destination touristique dans le monde, en grande partie grâce aux nombreux établissements culturels et bâtiments historiques implantés sur tout le territoire³³⁴. Elle compte 1 200 musées accueillant plus de 50 millions de personnes chaque année³³⁵. Les sites culturels les plus importants sont gérés par le gouvernement, par exemple, par l'intermédiaire du Centre des monuments nationaux, qui est responsable d'environ 85 monuments historiques nationaux.

Architecture

La France possède un patrimoine architectural riche, témoin d'une longue histoire et de la rencontre de différents traits civilisationnels. Les 43 180 bâtiments protégés au titre des monuments historiques comprennent principalement des résidences (nombreux châteaux) et des édifices religieux (cathédrales, basiliques, églises), mais aussi des monuments et des jardins.

Inscrits sur la liste du patrimoine mondial

L'UNESCO a inscrit 44 sites en France sur la liste du patrimoine mondial³³⁶.

Sur les 845 biens culturels^{N 36} inscrits sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO en juillet 2018, 39 sont français, ce qui fait de la France, avec l'Allemagne, le quatrième pays du monde en nombre de sites culturels bénéficiant de la reconnaissance mondiale^{N 37; 337}.

Le patrimoine architectural français inscrit sur la liste du patrimoine mondial comporte à la fois des édifices d'architecture religieuse (l'abbaye de Fontenay par exemple), civile (les châteaux de la Loire), industrielle (la saline royale d'Arc-et-Senans), militaire (les sites majeurs fortifiés par Vauban) et urbaine (la place Stanislas de Nancy, le centre historique de Strasbourg). Il comporte des exemples d'architecture de toutes les époques, de l'architecture romaine (le pont du Gard) à l'architecture d'après-guerre (le centre reconstruit du Havre), en passant par des chefs-d'œuvre de l'architecture romane (l'abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe), gothique (la cathédrale de Chartres) et classique (le canal du Midi).



La Sainte Chapelle de Saint Louis illustre l'influence française du Gothique sur l'architecture religieuse du XIII^e siècle.

Sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO



La cathédrale Notre-Dame de Paris.



Le château de Chenonceau (Val de Loire).



La Juridiction de Saint-Émilion.



Le mont Saint-Michel.



Le Phare de Cordouan.



Le Palais des papes d'Avignon.



Le Canal du Midi.



La Cité de Carcassonne.



Le Pont du Gard.



Le château de Versailles, chef-d'œuvre de l'architecture classique ou baroque³³⁸ du XVII^e siècle.



Monument le plus visité au monde³³⁹, la tour Eiffel est une icône de Paris et de la France.

Bâtiments d'intérêt historique

En France, depuis 1840, les bâtiments d'intérêt historique, architectural, patrimonial ou culturel peuvent être inscrits ou classés au titre des monuments historiques par l'État, de même que certains biens mobiliers (cloches), ce qui leur assure une protection juridique, ainsi que des aides à la restauration et à l'entretien. Au 31 décembre 2017, la France comptait 45 264 monuments historiques inscrits ou classés³⁴⁰. D'importants architectes français ont façonné le patrimoine architectural, en France et en Europe, à toutes les époques, notamment Montreuil au Moyen Âge, Lescot, Delorme et Androuet du Cerceau à la Renaissance, Mansart, Le Vau, Hardouin-Mansart, Gabriel et Ledoux aux époques classique et néoclassique, Viollet-le-Duc, Garnier et Eiffel au XIX^e siècle, Auguste Perret, Le Corbusier et Jean Nouvel à l'époque contemporaine.

Arts visuels et plastiques

Si des productions artistiques sont attestées dans l'espace correspondant à la France actuelle dès la Préhistoire^{m 1}, on ne peut parler d'« art français » avant le début du II^e millénaire de notre ère, à l'époque où un État et une nation commencent à se former^{f 1}. À partir de cette époque, les Beaux-Arts français vont être en grande partie similaires à ceux du reste de l'Europe occidentale, voyant se succéder un art roman aux XI^e et XII^e siècles et un art gothique du XIII^e au XV^e siècle^{m 2} ; la célébration de la puissance de la monarchie française^{f 2}, d'un « espace privilégié » (A. Chastel)^{f 3} et la représentation du sacré^{f 4} font partie des thèmes privilégiés d'un art principalement commandé par le pouvoir politique ou religieux.

La Renaissance et le développement du classicisme au XVII^e siècle puis du néoclassicisme au XVIII^e siècle sont l'expression à la fois d'une recherche de l'ordre et de l'apparat et d'influences antiques et italiennes^{m 3} ; c'est également à l'époque moderne qu'émergent des figures individuelles d'artistes, telles les peintres Fouquet, Poussin, La Tour, Lorrain, Watteau, Boucher, Chardin, Fragonard, Greuze, David, Gros et Ingres, ou les sculpteurs Goujon, Girardon, Coysevox, Puget et Houdon^{m 4}.



Le Penseur d'Auguste Rodin (1882).

Aux xix^e et xx^e siècles, la France joue un rôle majeur dans les grands courants et révolutions artistiques occidentaux : le romantisme (Delacroix et Géricault), le réalisme (Courbet), l'impressionnisme (Monet, Renoir, Manet, Degas) et le néo-impressionnisme (Seurat, Van Gogh, Cézanne, Gauguin), le fauvisme (Matisse, Derain, Vlaminck), le cubisme (Braque, Picasso, Léger) ou encore le surréalisme (Duchamp) comptent des artistes français parmi leurs principaux représentants^{m 4, m 5}. Rodin, de son côté, révolutionne la sculpture à la fin du xix^e siècle^{m 6}.



Le Colin-Maillard (1750-1752) de Fragonard.

Littérature et poésie

Les lettres françaises comptent de nombreuses figures qui à toutes les époques ont contribué à la réputation culturelle du pays^{m 7}. Il serait vain de tenter d'en faire la liste, mais il est possible de citer, concernant le Moyen Âge les poètes Chrétien de Troyes et Villon^{m 4} ; au xvi^e siècle, le romancier Rabelais, l'essayiste Montaigne et les poètes Du Bellay et Ronsard marquent la Renaissance^{m 4}.

Au xvii^e siècle, les dramaturges Corneille, Racine et Molière, le poète Boileau, le fabulist La Fontaine et le philosophe Pascal s'attachent à maintenir ou rétablir l'ordre par la raison^{m 4} ; au xviii^e siècle, les auteurs des Lumières Voltaire, Diderot, Montesquieu et Rousseau, les romanciers Prévost, Laclos et Sade et les dramaturges Marivaux et Beaumarchais fustigent la société de leur époque tout en abordant des sujets jusque-là prohibés^{m 4}.

Au xix^e siècle, le roman connaît un apogée avec Stendhal, Balzac, Hugo, Dumas, Flaubert et Zola, mais les autres genres ne sont pas en reste, comme le montrent le mémorialiste Chateaubriand et les poètes Lamartine, Musset, Baudelaire, Vigny, Rimbaud et Mallarmé^{m 4} ; aussi les théoriciens Comte et Durkheim.

Le xx^e siècle marqué les problématiques qui ont suivi les productions contemporaines ; on peut citer les poètes Apollinaire, Éluard, Aragon, Char et Prévert ; les romanciers et essayistes Proust, Gide, Céline, Sartre, Beauvoir, Yourcenar, Duras, Saint-Exupéry, Vian, Camus, Duras, Sagan, Gracq, Sarraute, Deleuze, Derrida, Foucault, Guattari, Bourdieu, Ricœur, Lacan et Lévi-Strauss ; aussi les dramaturges Giraudoux, Cocteau et Ionesco^{m 4}.

Auxxi^e siècle, des noms émergent, dont ceux de J.M.G. Le Clézio, Patrick Modiano, Virginie Despentes, Jacques Rancière, Alain Badiou, Didi-Huberman, Michel Houellebecq, Erik Orsenna, Éric-Emmanuel Schmitt, Pascal Quignard, Pierre Michon, Christine Angot, ou Eliette Abécassis.

À ce jour, la France est le pays qui possède le plus de prix Nobel de littérature, soit seize lauréats³⁴⁴.

La France est le 4^e pays publiant le plus de livres au monde derrière la Chine, les États-Unis et le Royaume-Uni. Ainsi, en 2015, 107 000 nouveaux livres ont été édités en France³⁴⁵.



Parmi les grandes figures de la littérature française, Michel de Montaigne (gauche) a un impact direct dans la culture mondiale, ses essais étant considérés comme certains des textes les plus influents de l'histoire^{341, 342}. Victor Hugo (droite) est l'un des écrivains les plus importants, parfois même considéré comme le plus grand écrivain français de tous les temps³⁴³.

Arts du spectacle

Depuis une loi de 1999, la catégorie administrative de « spectacle vivant » a été inventée pour regrouper tous les spectacles publics se définissant par « la présence physique d'au moins un artiste du spectacle percevant une rémunération lors de la représentation en public d'une œuvre de l'esprit », c'est-à-dire les arts académiques du théâtre, de la danse, de la musique orchestrale et de l'opéra, avec des arts populaires comme le cirque, les arts de la rue, les arts de la marionnette, le théâtre musical, le spectacle de rue et la musique instrumentale.

Théâtre

Le Théâtre en France prend diverses formes, modes de création et styles au fil du temps³⁴⁸. Les premiers vestiges du théâtre sur le territoire français actuel datent de la culture grecque antique. Il se développe ensuite dans toute la Gaule durant la période romaine, si bien qu'on retrouve nombreux nombre d'édifices de cette époque.

Au Moyen Âge, les drames liturgiques constituent le genre le plus populaire. À la Renaissance, le théâtre s'enrichit des genres de la farce, comme *Pathelin* (1485), de la tragédie et de la comédie, par l'œuvre de dramaturges humanistes comme Étienne Jodelle, Jacques Grevin et Robert Garnier, ainsi que de la *Commedia dell'arte*, importée par des comédiens italiens. Au temps du baroque, François Hédelin et Pierre Corneille apportent de profondes réformes au métier, qui ouvrent le mouvement du classicisme dans le xvii^e siècle, puis Molière et Jean Racine, entre autres, achèvent la fondation de la Comédie-Française en 1680.

L'apparition du théâtre néo-classique des Lumières supposera une époque des grandes changes [C'est-à-dire ?] au xviii^e siècle, dominé par Regnard, Marivaux et Beaumarchais, l'affaire [C'est-à-dire ?] du *Mariage de Figaro* (1778) qui annonce l'avenir de la Révolution française, par exemple. L'ouvrage de François-Joseph Talma marque un début au xix^e siècle ; le théâtre romantique est codifié par Victor Hugo dans la préface de *Cromwell* (1827), et son développement met diverses confrontations entre ses contemporains, Musset et Vigny, particulièrement à la Bataille d'Hernani. En contestation, il assimile les courants du réalisme avec Eugène Scribe et du naturalisme avec Émile Zola, qui vaut déclencher profondes réflexions au sujet de l'art dramatique, inspirant le travail de importantes figures telles que Chekhov, Ibsen et Stanislavski. En réponse, le symbolisme fait son apparition, avec Paul Fort, Lugné-Poe et Maeterlinck.



Molière et Jean Racine comptent parmi les auteurs les plus joués à la Comédie-Française et dans le pays, et sont des références de la littérature universelle^{346, 347}.

et Guillaume Apollinaire, cernait les routes du théâtre expérimental, la performance et beaucoup des mouvements et expressions de l'art contemporain.

D'autres expériences de théâtre impliquaient la décentralisation, le théâtre régional, le « théâtre populaire » (destiné à amener la classe ouvrière au théâtre). Le Festival d'Avignon a été créé en 1947 par Jean Vilar, qui a également joué un rôle important dans la création du Théâtre national populaire. Après mai 1968, une grande partie de la création théâtrale provint des MJC, instaurées par André Malraux un peu partout en France ; parmi les principales figures théâtrales contemporaines, on compte Jacques Lecoq, Ariane Mnouchkine, Bernard-Marie Koltès, Jean-Luc Lagarce, Claude Régy, Christian Siméon ou encore Florian Zeller.

La France s'exprime lors d'événements prestigieux tels que le grand prix de littérature dramatique, le prix SACD et la cérémonie des Molières, qui constitue la plus importante remise de prix pour le théâtre.



La Double Inconstance de Marivaux à la Comédie-Française, 2015.

Danse

La danse est un vecteur majeur de la culture française, particulièrement la danse classique ou ballet, mais également les danses de cour à la Renaissance. Thoinot Arbeau publie en 1589, le traité le plus complet des danses pratiquées au XVI^e siècle, l'*Orchésographie*, manuel pédagogique de danse et méthode de tambour³⁴⁹.

Au XVII^e siècle, le développement de la danse classique part des premiers ballets de cour organisés par Balthazar de Beaujoyeulx en commande de Catherine de Médicis, par exemple le *Ballet des Polonois* et le *Ballet comique de la reine*. La danse conquiert alors la cour de Louis XIV qui fonde l'Académie royale de danse en 1661. Héritière de cette institution, la compagnie du *ballet de l'Opéra national de Paris*, la plus ancienne au monde, est considérée comme une des meilleures³⁵⁰. Pierre Beauchamp codifie les cinq positions classiques et met au point un système de notation de la danse³⁵¹, favorisant ainsi le développement de la danse baroque qui s'intègre aux représentations des tragédies lyriques, des opéra-ballets de Lully et Rameau, et des comédies-ballets de Pierre Corneille et de Molière^{352, 353}.



La systématisation du ballet est un des principaux apports français à la danse (Wilfride Piolet dans *Le Lac des cygnes*, 1977).

Au XVIII^e siècle, Jean-Georges Noverre continue cette codification avec ses *Lettres sur la danse*, texte fondateur pour le nouveau ballet d'action (ou ballet-pantomime)³⁵⁴. À cette époque, les femmes, encombrées par les paniers, corsets, perruques et talons hauts, ne jouent qu'un rôle secondaire. Le tout premier ballet d'action du répertoire est le *Don Juan* de Gluck, écrit selon les indications de Noverre. Cette œuvre majeure est l'ancêtre direct des grands ballets romantiques du XIX^e siècle. Auguste Vestris développe une méthode dont se sont inspirés Marius Petipa ou Auguste Bournonville.

Avec les apports de François Delsarte et Émile Jaques-Dalcroze, des grandes figures comme Isadora Duncan, Loïe Fuller et Rudolf Laban définissent des principes de danse moderne qui, au cours du XX^e siècle, sont développés par Martha Graham, Merce Cunningham, Pina Bausch et Alwin Nikolais et le Centre national de danse contemporaine.



Le Can-can (Troupe de Mlle Eglantine de Toulouse-Lautrec; 1895).

Musique

Musique savante

Partagée au Moyen Âge entre deux voies différentes, l'art polyphonique (*ars antiqua*, *ars nova*) ancré sur le chant grégorien et l'art du chant profane monodique des troubadours et des trouvères³⁵⁵, la musique française connaît un rayonnement certain en Europe. La période baroque est également très importante dans la France des XVII^e et XVIII^e siècles, avec des compositeurs comme Lully, Charpentier, Rameau, Couperin. Romantisme et période moderne voient également de grands compositeurs comme Berlioz, Chopin, Gounod et Bizet au XIX^e siècle, ou Ravel, Fauré, Debussy au XX^e siècle. La période contemporaine peut être représentée entre autres par Olivier Messiaen, Pierre Henry, Henri Dutilleux et plus récemment par Pierre Boulez, Iannis Xenakis, Jean-Claude Risset, François Bayle, Philippe Hersant ou encore Betsy Jolas³⁵⁶.



Béatrice de Die, XII^e siècle.

Guillaume de Machaut, XIV^e siècle.

Jean-Baptiste Lully, époque baroque.

Hector Berlioz, époque romantique.

Claude Debussy, fin XIX^e siècle - début XX^e siècle.

Maurice Ravel, fin XIX^e siècle - début XX^e siècle.

Chanson populaire et variétés

La chanson française avant le XX^e siècle était souvent représentée par des chantres de villages ou des chanteurs de cabaret qui ont connu un certain succès jusqu'au début du XX^e siècle, comme Mistinguett. Le développement de la musique en France a réellement commencé pendant l'entre-deux-guerres, notamment avec Jean Sablon, Charles Trénet, Édith Piaf ou encore Mireille, permettant au music-hall de se développer, avec des artistes comme Joséphine Baker et Maurice Chevalier. Des maisons de disques sont créées, et la chanson prend alors une vraie place dans la société et la culture française : alors que dans les années 1930 les ventes de disques étaient infimes (moins de 3 millions de disques par an)³⁵⁷, le marché explose à partir des années 1960 (25 millions de disques vendus par an)³⁵⁸, atteignant les 150 millions de disques vendus par an à la fin des années 1970^{359, 360}. La musique dite « populaire » prend son essor, mêlant des genres propres à la France, comme la chanson française, à des genres importés, comme le rock, la pop ou le rap.

Au début des années 2000, la variété française demeure toujours présente, tandis que le rap poursuit son ascension. Cependant, la crise du disque commence à se faire ressentir : les ventes de disques s'effondrent d'année en année, passant de 165 millions en 2002³⁶¹ à seulement 30 millions en 2018³⁶², à cause notamment du téléchargement illégal et de l'arrivée du *streaming*.

Parmi les chanteurs français les plus connus et ceux qui ont vendu le plus de disque figurent :

- Tino Rossi, dont la chanson *Petit papa Noël* demeure la plus vendue en France ;
- Édith Piaf, chanteuse française la plus connue à l'étranger, notamment grâce à sa chanson *La Vie en rose* ;
- Georges Brassens, auteur-compositeur-interprète de plus de deux cents chansons dont *Les Copains d'abord*. Il reçoit le Grand prix de poésie de l'Académie française en 1967 ;
- Charles Aznavour, auteur-compositeur-interprète franco-arménien de renommée internationale ;
- Serge Gainsbourg, auteur-compositeur-interprète qui a souvent joué avec la langue française et marqué le public par ses multiples provocations ;
- Dalida, chanteuse au destin tragique ayant embrassé plusieurs styles musicaux, tels que le *twist*, le *raï* et le *disco* ;
- Johnny Hallyday, chanteur et *rockeur* devenu une véritable icône. Il demeure le plus gros vendeur de disques français ;
- Claude François, dont la chanson *Comme d'habitude* est devenue un standard international sous le titre *My Way* ;
- Michel Sardou, chanteur populaire et engagé, devenu le deuxième plus gros vendeur de disques en France ;
- Jean-Jacques Goldman, auteur-compositeur-interprète ayant signé de nombreux succès pour lui et pour d'autres artistes ;
- Mylène Farmer, auteure-compositrice-interprète qui révolutionne la chanson française à travers ses *clips* et ses concerts spectaculaires ;
- Francis Cabrel, auteur-compositeur-interprète qui a signé de nombreuses ballades et chansons sentimentales ;
- MC Solaar, pionnier du *rap* français.

Personnalités notables de la chanson française



Tino Rossi.



Édith Piaf.



Georges Brassens.



Charles Aznavour.



Serge Gainsbourg.



Dalida.



Johnny Hallyday.



Claude François.



Michel Sardou.



Jean-Jacques Goldman.



Mylène Farmer.



Francis Cabrel.



MC Solaar.

Cinéma

Le cinéma, inventé en 1895 à Lyon par les frères Lumière, reste une activité importante en France, malgré la concurrence hollywoodienne, et au monde entier. En 2005, la France est le sixième producteur mondial^{N 38} et le premier producteur européen de longs-métrages³⁶³. Cette vitalité est soutenue par la politique d'*exception culturelle* de la France, qui se manifeste, par exemple, par l'imposition de quotas de films français diffusés à la télévision³⁶⁴. Elle s'exprime lors d'événements prestigieux tels que les *César*, les *Prix Lumière*, et le *Festival international du film*, organisé chaque année à Cannes, qui est l'événement culturel le plus médiatisé au monde³⁶⁵.

Existant depuis une centaine d'années, le cinéma français se révèle très riche quant à la diversité de ses réalisateurs (Georges Méliès, Jean-Luc Godard, Luc Besson...) de ses acteurs (Jean Marais, Louis de Funès, Gérard Depardieu, Audrey Tautou...) et des films qu'il a produits (*Les Misérables*, *La Grande Vadrouille*, *Emmanuelle*, *Le Grand Bleu*, *Intouchables*...). Cependant, depuis les années 1980, une grande partie de la production est plus spécifiquement tournée vers les comédies (*Le Dîner de cons*, *Les Visiteurs*, *Bienvenue chez les Ch'tis*...) et les films d'auteurs (*La Haine*, *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, *The Artist*...).



Le tapis rouge du *Festival de Cannes* en 2018.

Personnalités notables du cinéma français



Les frères Lumière. Georges Méliès. Jean Gabin. Louis de Funès. Jean-Luc Godard. François Truffaut. Catherine Deneuve. Yves Montand. Jean-Paul Belmondo.



Alain Delon. Gérard Depardieu. Isabelle Adjani. Isabelle Huppert. Audrey Tautou. Marion Cotillard. Jean Dujardin. Lino Ventura.

Lors de la crise sanitaire en France, l'État a fait le plan de relance de 2 milliards d'euros pour soutenir les secteurs culturels. Le 28 août 2020, le Premier ministre Jean Castex a annoncé que 165 millions d'euros seraient utilisés pour soutenir la création cinématographique du planifié de 2 milliards d'euros. Par ailleurs, 432 millions d'euros ont déjà été alloués pour aider le secteur du spectacle vivant³⁶⁶.

Mode

La mode est une industrie importante en France depuis le XVII^e siècle, et c'est encore aujourd'hui un vecteur majeur de la culture française à l'étranger. En ce début de XXI^e siècle, Paris se revendique comme la capitale mondiale de la mode^{367,368}, (de même que Londres, Milan et New York) et accueille les sièges de maisons de mode de premier plan.

C'est durant le règne de Louis XIV³⁶⁹, quand les industries de biens de luxe ont été mises sous le contrôle du roi, que la France a acquis une place prépondérante dans la mode. La cour royale française s'est alors progressivement érigée en arbitre du goût et du style en Europe, au XVIII^e siècle. Dans les années 1860-1960 les grandes maisons de couture ont insufflé une dynamique nouvelle. L'expression « haute couture » est originaire de Paris et date des années 1860. C'est un nom protégé par la loi, qui garantit certaines normes de qualité et une exclusivité.



Défilés de mode Christian Lacroix et Chanel.

Dans les années 1960, la haute couture, considérée comme trop élitiste, subit les critiques de la culture de la jeunesse. En 1966, le couturier Yves Saint Laurent rompt avec les normes établies par le lancement d'un prêt-à-porter, inaugurant l'expansion de la mode française dans la fabrication de masse. Dans les années 1970 et 1980, Sonia Rykiel, Thierry Mugler, Claude Montana, Jean-Paul Gaultier et Christian Lacroix établissent de nouvelles tendances, en mettant l'accent sur le marketing et la fabrication. Dans les années 1990, se constituent des conglomérats regroupant de nombreuses maisons de couture françaises, notamment les géants du luxe LVMH, Kering et L'Oréal. Au début des années 2020, le secteur de la parfumerie française, industrialisé au tout début du XX^e siècle par François Coty, est un meneur mondial.

Gastronomie

La cuisine française jouit d'une très grande renommée, notamment grâce à ses productions agricoles de qualité : nombreux vins (champagne, vins de Bordeaux, de Bourgogne ou d'Alsace, etc.) et fromages (roquefort, camembert, etc.)^{370,371}, et grâce à la haute gastronomie qu'elle pratique depuis le XVIII^e siècle^{g1}.

La cuisine française est extrêmement variée. Elle est essentiellement constituée de spécialités régionales^{g2}, comme la choucroute alsacienne, la quiche lorraine, les rillettes du Mans, le bœuf bourguignon, le foie gras périgourdin, le cassoulet languedocien, la tapenade provençale ou les quenelles lyonnaises. On peut tracer de véritables frontières culinaires, entre un nord utilisant le beurre et l'échalote et un sud leur préférant l'huile et l'ail^{g3,g4}, et entre des régions à la cuisine terrienne (le Périgord par exemple) et d'autres à la cuisine résolument tournée vers la mer (la Provence)^{g4}. Néanmoins, ces différences ont tendance à s'estomper aujourd'hui, en raison de la jonction des modes de vie et de l'essor discuté de la malbouffe ainsi que d'une mode de la cuisine mondialisée^{g5}.



Bouteilles de champagne Veuve Clicquot.

En plus de sa forte tradition viticole, la France est également un important producteur de bière. Les trois principales régions brassicoles françaises sont l'Alsace (60 % de la production nationale), le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine.

Le repas gastronomique des Français a été inscrit en 2010 à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO³⁷². Il se compose généralement d'une entrée, d'un plat garni et d'un dessert (parfois complété par du fromage, servi avant). Le soir, l'entrée est souvent remplacée par un potage ou une soupe (d'où l'appellation de « souper » pour ce repas). Le repas dominical est plus élaboré : deux entrées (une froide, une chaude), rôti de bœuf ou volaille (le plus couramment), salade, plateau de fromages et dessert. Les heures de repas vont de midi (Nord et Est), à 13 h (la moyenne), 13 h 30 dans le Sud ; le soir, de 18 h 30 (Flandres) à 19 h 30 (moyenne) et 20 h 30 (Sud).



Une tranche de roquefort, l'un des fromages français les plus réputés.

Philosophie et science

La France est depuis le Moyen Âge un foyer de connaissances et de découvertes majeur. L'université de Paris, créée en 1200, a été dès son origine et jusqu'à l'époque contemporaine l'une des plus importantes d'Occident³⁷³.

Au XVII^e siècle, René Descartes définit une méthode pour l'acquisition d'un savoir scientifique, tandis que Blaise Pascal resta célèbre pour son travail sur les probabilités et la mécanique des fluides. Le XVIII^e siècle fut marqué par les travaux du biologiste Buffon et du chimiste Lavoisier, qui découvrit le rôle de l'oxygène dans la combustion, tandis que Diderot et D'Alembert publiaient l'*Encyclopédie*. Au XIX^e siècle, Augustin Fresnel fut le fondateur de l'optique moderne, Sadi Carnot posa les bases de la thermodynamique, et Louis Pasteur fut un pionnier de la microbiologie.

Au XX^e siècle, on peut citer le mathématicien et physicien Henri Poincaré, les physiciens Henri Becquerel, Pierre et Marie Curie (elle-même d'origine polonaise), restés célèbres pour leurs travaux sur la radioactivité, le physicien Paul Langevin ou encore le virologue Luc Montagnier, codécouvreur du virus du sida.

En 2018, avec 62 prix Nobel remportés, la France est le 4^e pays le plus récompensé, derrière l'Allemagne (83 prix), le Royaume-Uni (113 prix) et les États-Unis (376 prix)³⁷⁴. Dans le domaine des mathématiques, les mathématiciens français ont remporté 4 prix Abel³⁷⁵ et 12 médailles Fields³⁷⁶, faisant de la France la 2^e nation la plus primée pour ces deux récompenses.

La France est également pionnière dans le domaine spatial avec sur son territoire le pas de tir du lanceur Ariane en Guyane française et avec un corps de dix astronautes français dont le dernier en date est Thomas Pesquet.



René Descartes, fondateur de la philosophie moderne.

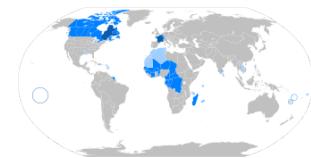
Influence internationale

Depuis le Moyen Âge, la France joue un rôle majeur dans l'histoire artistique, culturelle, intellectuelle et politique du monde^{1,2}. En particulier, beaucoup de ses anciennes colonies utilisent encore aujourd'hui sa langue, son droit, ses institutions politiques ou encore son système fiscal^{1,2}. La politique culturelle est depuis le milieu du XX^e siècle un aspect majeur de la politique étrangère de la France³⁷⁷.

Depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la France est souvent appelée « le pays (ou la patrie) des droits de l'Homme », en raison de la vocation universelle de cette première déclaration des droits humains^{378,379}. Elle a également joué un rôle important dans l'élaboration du droit international des droits de l'Homme^{380,381}.

L'influence culturelle mondiale de la France passe notamment par le français, langue de l'élite européenne et de la diplomatie jusqu'au début du XX^e siècle^{1,3}. La France est le deuxième pays francophone du monde, après la république démocratique du Congo²⁰², mais premier en nombre de locuteurs. Le français, parlé par quelque 220 millions de locuteurs dans le monde^{N 39,13}, est une des deux langues de travail de l'Organisation des Nations unies et de ses agences, une des trois principales langues de travail de la Commission européenne et de l'Union africaine. La France est un membre fondateur de l'Organisation internationale de la francophonie, qui regroupe 75 pays en 2011 et promeut la langue française ainsi que les valeurs démocratiques et les droits de l'homme³⁸².

La présence culturelle de la France à l'étranger est entretenue par ses représentations diplomatiques, par le réseau étendu de l'Alliance française³⁸³ et par les plus de 400 établissements scolaires français à l'étranger³⁸⁴. De plus, la France est à l'origine de la création de médias à vocation internationale, tels que la radio RFI ou les chaînes de télévision TV5 Monde (communes à plusieurs pays) et France 24³⁸⁵.



Carte du monde francophone.

- Langue maternelle
- Langue administrative
- Langue de culture
- Minorités francophones

Codes pays

La France a pour codes :

- LF, selon la liste des préfixes des codes OACI des aéroports ;
- F, selon la Liste des codes internationaux des plaques minéralogiques ;
- F, pour l'immatriculation des aéronefs ;
- F, selon la liste des préfixes UIT ;
- FR, selon la norme ISO 3166-1 (liste des codes pays), code alpha-2 ;
- FRA, selon la norme ISO 3166-1 (liste des codes pays), code alpha-3 ;
- FRA, selon la liste des codes pays du CIO ;
- .fr, selon la liste des Internet TLD (Top level domain) ;
- FR, selon la liste des codes pays utilisés par l'OTAN, code alpha-2 ;
- FRA, selon la liste des codes pays utilisés par l'OTAN, code alpha-3.

Notes et références

Notes

1. 543 940 km² pour la France métropolitaine, 89 489 km² pour les DOM-ROM, 23 201 km² pour les COM, 7 659 km² pour les TAAF et 7 km² pour Clipperton). La Terre Adélie (432 000 km²) est exclue de ce décompte.
2. En 2022, 68 042 591 personnes vivent dans les territoires européens de la France et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte)[1] (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5225246#tableau-figure1>). Si on inclut également les 608 212 habitants des collectivités d'outre-mer (Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin et Saint-Barthélemy) et de Nouvelle-Calédonie, la population de l'ensemble des territoires français atteint environ 68,01 millions.
3. Cette valeur concerne toute la France : métropole et départements d'outre-mer. La densité de population en France métropolitaine est de 117,9 hab/km².
4. Franc Pacifique dans les collectivités du Pacifique : 1 000 XPF = 8,38 EUR exactement, soit 1 EUR ≈ 119,331 7 XPF environ (source officielle IEOM).
5. .gp, .mq, .gf, .re, .pm, .yt, .tf, .wf, .pf et .nc pour les départements, régions et collectivités d'outre-mer, ainsi que .eu (partagé avec les autres pays de l'Union européenne).
6. Une partie de la frontière entre l'Allemagne et la France correspond néanmoins au cours du Rhin.
7. La délimitation de l'océan Austral fait débat mais les îles Kerguelen y sont régulièrement cité dedans pour leur condition météorologique.
8. La souveraineté de la France sur ce territoire, contestée par l'Australie, est en outre limitée par les clauses du traité sur l'Antarctique.

9. Ne sont considérées aujourd'hui comme territoires d'Outre-Mer que les Terres australes et antarctiques françaises.
10. L'aire d'attraction parisienne comptait en 2018 13 064 617 habitants, contre 2 259 411 pour l'aire d'attraction lyonnaise. À titre de comparaison, Rome est la troisième aire métropolitaine d'Italie et compte 1,75 fois moins d'habitants que la première Milan ; Berlin possède une population comparable à celles de Francfort, Munich, Stuttgart et Hambourg ; Barcelone est proche de Madrid en termes d'aire métropolitaine.
11. Ces valeurs concernent l'année 2014, et correspondent à la part du transport routier dans le total des transports de voyageurs et marchandises cette année-là, respectivement en voyageurs-km et en tonnes-km.
12. Airbus est issu de la coopération de la France avec ses voisins allemand, espagnol et britannique.
13. Depuis la fin du IX^e siècle, les rois sont élus par les grands du royaume et ne sont plus systématiquement carolingiens.
14. Cette valeur est issue des chroniques du contemporain Jean Froissart. Mais, selon des travaux récents portant sur quelques provinces du royaume, la population de ces provinces aurait été divisée par deux, voire par trois entre 1315 et 1450, la peste étant le principal facteur de cette chute démographique.
15. Derrière cet absolutisme apparent, le pouvoir de Louis XIV reste néanmoins limité par les multiples franchises, priviléges et libertés qu'ont obtenus au cours des siècles précédents de nombreuses entités politiques régionales ou locales.
16. Napoléon I^{er} est notamment à l'origine de la création de la Banque de France, des lycées, des chambres de commerce, des cours d'appel, de la Légion d'honneur ou encore des préfectures. C'est également sous son règne que sera adopté le code civil français.
17. « Ma politique étrangère et ma politique intérieure, c'est tout un. Politique intérieure ? Je fais la guerre. Politique étrangère ? Je fais la guerre. Je fais toujours la guerre. La Russie nous trahit ? Je continue à faire la guerre. La malheureuse Roumanie est obligée de capituler ? Je continue à faire la guerre, et je continuerai jusqu'au dernier quart d'heure, car c'est nous qui aurons le dernier quart d'heure ! »
18. 238 000 militaires français auraient été tués au cours de la Seconde Guerre mondiale, selon *Histoire : Le monde de 1939 à nos jours* (manuel scolaire de terminale), Nathan, 1998.
19. Jacob Robinson donne le nombre de 83 000 Juifs exterminés en France ou à partir du territoire français (Jacob Robinson, *Encyclopaedia Judaica*, cité par Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme*, t. 2, Seuil, 1993, p. 527).
20. L'expression « régime semi-présidentiel » est due à Maurice Duverger, celle de « régime parlementaire bireprésentatif » à Marie-Anne Cohendet.
21. Néanmoins, ce droit d'appel n'existe pas dans certains cas où le litige ou les réquisitions du plaignant sont considérées comme de faible importance. Le pourvoi en cassation reste cependant toujours possible. Voir à ce sujet l'article Organisation juridictionnelle (France).
22. Il faut également ajouter à cette liste le cas de certaines entités au statut particulier. La Collectivité territoriale de Corse possède un statut à part, distinct de celui des régions. Quant aux trois plus grandes communes du pays (Paris, Marseille et Lyon), elles sont divisées en arrondissements municipaux, au sein desquels un conseil d'arrondissement est élu, mais ce conseil d'arrondissement ne possède que des pouvoirs limités et généralement subordonnés à l'accord du conseil municipal.
23. En 2009, les habitants de Mayotte se sont prononcés par référendum pour la départementalisation de leur collectivité, dont le statut était déjà proche de celui des départements.
24. Selon la déclaration officielle des groupes parlementaires. Dans les faits, une grande partie des députés Les Républicains jouent le rôle de soutien sans participation¹¹⁴.
25. Entre 1974 et 2002, au premier tour de chaque élection présidentielle, la part des suffrages exprimés obtenue par les trois premiers candidats cumulés n'a cessé de diminuer, de presque 91 % en 1974 à un peu moins de 53 % en 2002. Néanmoins, cette évolution a été contredite par l'élection présidentielle de 2007 : les trois premiers candidats ont obtenu plus de 75 % des suffrages exprimés, un résultat qui s'explique en partie par la crainte des électeurs de ne pas voir, comme en 2002, le candidat d'un des deux principaux partis se qualifier pour le second tour.
26. Depuis 2009, les Verts sont associés à d'autres partis écologistes dans l'alliance électorale Europe Écologie.
27. Le diagramme de gauche représente les principaux impôts en pourcentage des recettes fiscales de l'État en 2007. Le diagramme de droite représente la part du PIB français revenant aux administrations publiques et de sécurité sociale après prélevements obligatoires et transferts. IR = Impôt sur le revenu des personnes physiques ; CSG = Contribution sociale généralisée ; IS = Impôt sur les sociétés ; TVA = Taxe sur la valeur ajoutée ; TIPP = Taxe intérieure sur les produits pétroliers.
28. Un retrait prochain des forces françaises du Sénégal est annoncé.
29. En 2008, 41 des aides et 49 % du personnel à l'étranger de l'Agence française de développement concernaient l'Afrique subsaharienne. Parmi les sept principaux États bénéficiaires des fonds de l'AFD (Afrique du Sud, Chine, Sénégal, Maroc, Indonésie, Égypte et Tunisie), cinq sont africains et trois sont d'anciennes colonies françaises.
30. La France possède de nombreux autres symboles officieux, notamment le coq gaulois, l'hexagone, les majuscules associées « RF » ou encore la figure de Jeanne d'Arc.
31. Le World Factbook de la CIA l'estime à 82 ans en 2015, ce qui place la France au huitième rang mondial (source (<https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/france/#people-and-society>)).
32. Les communes gèrent des écoles maternelles et élémentaires, les départements gèrent les collèges et les régions les lycées.
33. C'est-à-dire en incluant les prestations sociales *stricto sensu*, les prestations des services sociaux (l'accès gratuit ou à tarif réduit à l'hospitalisation publique, aux transports en commun pour les RMIstes, les personnes âgées et les jeunes enfants, etc) et les prestations fiscales (notamment l'application du quotient familial dans le calcul de l'impôt sur le revenu), mais sans prendre en compte les dépenses des mutuelles de santé.
34. Selon l'Alliance pour les chiffres de la presse et des médias, le quotidien régional Ouest-France est vendu à plus de 762 000 exemplaires chaque jour, le magazine hebdomadaire TV Mag à plus de 6 millions d'exemplaires et le quotidien sportif L'Équipe à plus de 303 000 exemplaires (en ne comptant que son édition générale).
35. C'est à Paris que s'est réuni le premier congrès olympique en 1894, sous la direction du Français Pierre de Coubertin, qui décida le rétablissement des Jeux olympiques.
36. En incluant les sites dits mixtes, à l'intérêt à la fois naturel et culturel.
37. Derrière l'Italie (54), la Chine (47) et l'Espagne (44) et ensemble avec l'Allemagne (39).
38. En nombre de films produits, derrière l'Inde, le Nigeria, les États-Unis, le Japon et la République populaire de Chine.
39. Ces valeurs ne concernent que les personnes parlant effectivement le français (et non celles vivant dans un pays francophone sans parler cette langue) et sont des estimations de l'Organisation internationale de la francophonie.

Références

- Lahsen Abdelmalki, Daniel Dufourt et René Sandretto, *L'Économie française : Éléments fondamentaux*, Paris, Séfi, coll. « Les Classiques Économie-Gestion », 2008, 352 p. (ISBN 978-2-895-09111-0, OCLC 494148084 (<https://worldcat.org/fr/title/494148084>))
1. p. 133.
 2. p. 140.
 3. p. 138.
 4. p. 214.
 5. p. 180.
 6. p. 179.
 7. p. 182.

8. p. 181.
9. p. 188.
10. p. 184.
11. p. 189.
12. p. 190.
13. p. 194-195.
14. p. 193-194.
15. Insee, « Projections de population active pour la France métropolitaine 2006-2050 », *Synthèses de résultats*, juillet 2006, cité p. 194.
16. p. 28.
17. p. 291.
18. p. 295.
19. p. 296.
- Vincent Adoumié (dir.), Christian Daudel, Didier Doix, Jean-Michel Escarras et Catherine Jean, *Géographie de la France*, Paris, Hachette supérieur, coll. « HU Géographie », 2007, 288 p. (ISBN 978-2-011-45772-1)
1. p. 19 et 38-39.
2. p. 39.
3. p. 178.
4. p. 194.
5. p. 41-42.
6. p. 35-36.
7. p. 29-30.
8. p. 227.
9. p. 32-33.
10. p. 37.
11. p. 128.
12. p. 161.
13. p. 162-163.
14. p. 43.
15. p. 155.
16. p. 153-154.
17. p. 158.
18. p. 141-142.
19. p. 120.
20. p. 121.
21. p. 118.
22. p. 122.
23. p. 136-141.
24. p. 140.
25. p. 186.
26. p. 142.
27. p. 143.
28. p. 139-140.
- Annie Badower et Augusta Cadars, *La France, industries-services*, Paris, Dalloz, coll. « Sirey », 1994, 5^e éd., 272 p. (ISBN 978-2-247-01703-4 et 2-247-01703-7)
1. p. 250.
2. p. 19-30.
3. p. 252.
- Pierre Bauchet, *Comprendre l'économie française*, Paris, Economica, 1999, 126 p. (ISBN 978-2-717-83796-4 et 2-717-83796-5)
1. p. 81.
2. p. 84.
3. p. 82-83 et 86-87.
4. p. 84-85.
5. p. 22.
6. p. 14-16.
7. p. 21.
8. p. 7.
- Jean Carpentier (dir.), François Lebrun (dir.), Alain Tranoy, Élisabeth Carpentier et Jean-Marie Mayeur (préf. Jacques Le Goff), *Histoire de France*, Paris, Points Seuil, coll. « Histoire », 2000 (1^{re} éd. 1987), 514 p., poche (ISBN 978-2-020-10879-9 et 2-020-10879-8)
1. p. 17.
2. p. 18.
3. p. 20-24.
4. p. 25.
5. p. 29.
6. p. 28.
7. p. 41-42.
8. p. 53-55.
9. p. 53-54.
10. p. 76-77.

11. p. 77.
12. p. 79-82.
13. p. 84.
14. p. 84-88.
15. p. 88-89.
16. p. 89-90.
17. p. 92-93.
18. p. 92-94.
19. p. 91.
20. p. 98.
21. p. 99-100.
22. p. 100-101.
23. p. 100-104.
24. p. 105-106.
25. p. 110.
26. p. 111.
27. p. 120-121.
28. p. 112.
29. p. 115.
30. p. 116-118.
31. p. 131.
32. p. 139-142.
33. p. 134.
34. p. 135.
35. p. 145.
36. p. 147-149.
37. p. 150-152.
38. p. 153-154.
39. p. 175.
40. p. 184-186.
41. p. 187-188.
42. p. 193-198.
43. p. 201-202 et 231.
44. p. 206-208.
45. p. 214-215.
46. p. 209-214.
47. p. 207-209 et 212-213.
48. p. 211.
49. p. 212-213.
50. p. 232-233.
51. p. 233.
52. p. 219-225.
53. p. 234-237.
54. p. 238-242.
55. p. 242-243.
56. p. 243-246.
57. p. 245-248.
58. p. 250-257.
59. p. 255-258.
60. p. 259.
61. p. 267-269.
62. p. 269-270.
63. p. 270-274.
64. p. 278.
65. p. 279.
66. p. 282.
67. p. 282-285.
68. p. 286-290.
69. p. 290-294.
70. p. 294-298.
71. p. 319.
72. p. 295-299.
73. p. 322-323.
74. p. 325.
75. p. 325-329.
76. p. 333.
77. p. 335-336.
78. p. 336-342.
79. p. 344-345.
80. p. 345.
81. p. 345-347.

- 82. p. 346-351.
- 83. p. 378-380.
- 84. p. 351-357.
- 85. p. 358-363.
- 86. p. 363-368.
- 87. p. 368-369.
- 88. p. 369-370.
- 89. p. 372.
- 90. p. 373.
- 91. p. 373-375.
- 92. p. 375.

- André Chastel, *Introduction à l'histoire de l'art français*, Paris, Flammarion, coll. « Champs arts », 1993, 226 p. (ISBN 978-2-081-21746-1)
 - 1. p. 26.
 - 2. p. 88-95.
 - 3. p. 19-28.
 - 4. p. 96-100.
- Raymond Dumay (préf. Jean-Claude Pirotte), *De la gastronomie française*, Paris, La Table Ronde, coll. « La petite Vermillon », 2009, 211 p. (ISBN 978-2-710-33137-7)
 - 1. p. 53 et 62.
 - 2. p. 160-161.
 - 3. p. 119.
 - 4. p. 111.
 - 5. p. 163-167.
- Thomas Guillaume, *L'économie française à l'aube du xxie siècle*, Paris, Économica, 2000, 528 p. (ISBN 978-2-717-84132-9 et 2-717-84132-6)
 - 1. p. 408.
 - 2. p. 411.
 - 3. p. 409.
 - 4. p. 452-455.
- Louis Maurin (préf. Denis Clerc), *Déchiffrer la société française*, Paris, La Découverte, 2009, 368 p. (ISBN 978-2-707-15413-2, LCCN 2009503665 (<https://lccn.loc.gov/2009503665>))
 - 1. p. 266.
 - 2. p. 265.
 - 3. p. 17-18.
 - 4. p. 81.
 - 5. p. 80-83.
 - 6. p. 88-89.
 - 7. p. 87.
 - 8. p. 83.
 - 9. p. 48-50.
 - 10. p. 50.
 - 11. p. 57.
 - 12. p. 323.
 - 13. p. 324.
 - 14. p. 116.
 - 15. p. 123.
 - 16. p. 125.
 - 17. p. 274.
 - 18. p. 276.
 - 19. p. 275.
- 20. Observatoire français des drogues et toxicomanies, *Drogues, chiffres clés*, 2007, cité p. 280-281.
- 21. p. 333.
- 22. p. 335.
- 23. p. 144.
- Gérard Mermet, *Francoscopie 2010*, Paris, Larousse, coll. « Essais et documents », 2009, 13^e éd., 544 p., poche (ISBN 978-2-035-84538-2)
 - 1. p. 58-62.
 - 2. p. 290.
 - 3. p. 339-340.
 - 4. p. 291-292.
 - 5. p. 291-293.
- Pierre Pactet, *Les institutions françaises*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1998, 8^e éd. (1^{re} éd. 1976), 128 p. (ISBN 978-2-130-45632-2 et 2-130-45632-4)
 - 1. p. 13.
 - 2. p. 21.
 - 3. p. 22.
 - 4. p. 22-23.
 - 5. p. 23.
 - 6. p. 14.

7. p. 15.
8. p. 16-19.
9. p. 19-20.
10. p. 100-103.
11. p. 26-27.
12. p. 88.
13. p. 90.
14. p. 91-93.
15. p. 84.
16. p. 85.
17. p. 86.
18. p. 87.
19. p. 79-80.
20. p. 50-53.
21. p. 54.
22. p. 57.
23. p. 72.
24. p. 78-79.
25. p. 76.

■ Jean-Robert Pitte, *La France*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2009, 3^e éd., 224 p. (ISBN 978-2-200-35189-2)

1. p. 58.
2. p. 191-192.
3. p. 194-195.

■ Collectif, *France*, Clermont-Ferrand, Michelin, coll. « Le Guide Vert », 2003, 528 p. (ISBN 978-2-061-00706-8 et 2-061-00706-6)

1. p. 80.
2. p. 81-83.
3. p. 84-88.
4. Les noms cités dans l'article sont tous cités dans les pages 85 à 95.
5. p. 89-90.
6. p. 90.
7. p. 92.

■ Collectif, *L'état de la France, Édition 2009-2010*, Paris, La Découverte, 2009, 448 p. (ISBN 978-2-707-15796-6)

1. p. 310.
2. p. 309.
3. p. 215-216.
4. p. 217.

5. Les partis indiqués ici sont ceux dont l'analyse est détaillée dans les pages 217 à 224.

■ Site de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) (<http://www.insee.fr>)

1. Insee, « Évolution de la population jusqu'en 2016 » (http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=bilan-demo&page=donnees-detaillées/bilan-demo/pop_age3.htm), ISPF, « Population de la Polynésie française depuis 2012 » (<http://www.ispf.pf/themes/Geographie/Population.aspx>), ISEE, « Structure de la population et évolutions » (<http://www.isee.nc/population/recensement/structure-de-la-population-et-evolutions>).
2. « Effectifs de l'enseignement supérieur » (https://web.archive.org/web/20131109120324/http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=20&ref_id=edutco03&tab_id=1124).
3. Le recensement de la population en bref (http://www.insee.fr/fr/recensement/nouv_recens/vous/generalites.htm).
4. Bilan démographique 2015, Évolution de la situation démographique, France entière (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1581) (consulté le 13 avril 2016).
5. Naissances et fécondité en France (http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=bilan-demo&page=donnees-detaillées/bilan-demo/pop_age3c.htm).
6. Interruptions volontaires de grossesse (http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon06223).
7. officiel de l'INAO : Les signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine AOP - AOC (<http://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualité-et-de-l-origine-SIQA/Appellation-d-origine-protegée-Appellation-d-origine-controllée/Site>) (consulté le 13 janvier 2017).
8. Insee, « Production brute et consommation d'électricité en 2013 » (http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF11360), sur [Insee](http://www.insee.fr), n/a (consulté le 17 janvier 2015).

■ Autres

1. « Comparateur de territoire – France entière » (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=FE-1>), sur [insee.fr](http://www.insee.fr), 2015 (consulté le 11 février 2019).
2. « Comparateur de territoire - France métropolitaine » (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=METRO-1>), sur [insee.fr](http://www.insee.fr), 2015 (consulté le 11 février 2019).
3. (en) « Country comparison : population » (<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/fields/335rank.html#FR>), sur [cia.gov](http://www.cia.gov).
4. FMI, « WEO April 2022 » (<https://imf.org/en/Publications/WEO/weo-database>), sur [imf.org](http://www.imf.org), avril 2022 (consulté le 23 juin 2022).
5. *Rapport sur le développement humain 2021/2022 : Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation*, New York, Programme des Nations unies pour le développement, septembre 2022, 337 p. (ISBN 978-92-1-126452-4, lire en ligne (<https://hdr.undp.org/content/human-development-report-2021-22>)).
6. (en) « Gini index » (https://data.worldbank.org/indicator/SL.POV.GINI?most_recent_value_desc=false), sur [Banque mondiale](http://www.worldbank.org) (consulté le 24 avril 2023).
7. (en) Martin J. Wolf, John W. Emerson, Daniel C. Esty, Alex de Sherbinin, Zachary A. Wendling *et al.*, *2022 Environmental Performance Index*, New Haven, Connecticut, Yale Center for Environmental Law & Policy, 2022, 192 p. (lire en ligne (<https://epi.yale.edu/downloads/epi2022report06062022.pdf>) [PDF]).

8. La région antarctique inclut les territoires insulaires de la plaque antarctique (Îles Kerguelen, îles Crozet, Saint-Paul-et-Amsterdam sur lesquelles la souveraineté française est universellement reconnue) autant que la partie continentale ([terre Adélie](#) sur laquelle la souveraineté n'est pas universellement reconnue)
9. (en) *Democracy Index 2022: Frontline democracy and the battle for Ukraine*, Economist Intelligence Unit, 1^{er} février 2023, 84 p. (lire en ligne ([http://pages.eiu.com/rs/753-RIQ-438/images/DI-final-version-report.pdf](https://pages.eiu.com/rs/753-RIQ-438/images/DI-final-version-report.pdf))  [PDF]).
10. « Chanson de Roland » (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5428751g/f46.item.textelimage/>), sur [Gallica](#), 2021 (consulté le 4 mars 2022).
11. « Espaces maritimes sous juridiction française » (<http://www.shom.fr/les-activites/projets/delimitations-maritimes/espaces-francais/>), sur [shom.fr](#) (consulté le 18 mars 2018).
12. « L'altitude du Mont Blanc reste stable » (<http://www.lefigaro.fr/flash actu/2009/11/05/01011-20091105FILWWW00525-l-altitude-du-mont-blanc-reste-stable.php>), sur [Le Figaro](#), 5 novembre 2009 (consulté le 2 avril 2010).
13. « Zonage sismique de la France » (<http://www.planseisme.fr/Zonage-sismique-de-la-France.html>), sur [planseisme.fr](#), 2011 (consulté le 4 septembre 2011).
14. « Des données géographiques et historiques communes » (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000042-la-france-d-outre-mer/des-donnees-geographiques-et-historiques-communes>), sur [La Documentation française](#) (consulté le 3 décembre 2015).
15. [PDF] Pol Guennoc, Pierre Nehlig et Walter Roest, « Diversité géodynamique de l'outre-mer français », *Géosciences*, 2011, p. 8-21 (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00662087/document>).
16. « La Polynésie : La mer, source de vie et d'énergie mercredi 22 juin 2011 » (<https://web.archive.org/web/20120912133905/http://www.legrenelle-environnement.fr/La-Polynesie-La-mer-source-de-vie.html>), sur [CNRS](#), 2 avril 2010.
17. [2] (<https://journals.openedition.org/cybergeo/23155>).
20. *Bulletin du Centre d'études et de recherche scientifiques*, volume 11, aperçu en ligne (<https://books.google.fr/books?id=M9MZAQAAIAAJ&q=%22oc%C3%A9anique+aquitain%22&dq=%22oc%C3%A9anique+aquitain%22&lr=&cd=9>).
21. « Géographie » (<http://www.tourisme-guyane.com/incroyable-guyane/geographie.html>), sur [tourisme-guyane.com](#) (consulté le 2 avril 2010).
22. « Questions courantes » (<https://web.archive.org/web/20140209040653/http://www.st-pierre-et-miquelon.com/francais/questions.php>), sur [st-pierre-et-miquelon.com](#) (consulté le 2 avril 2010).
23. « Terres australes et antarctiques françaises » (<https://web.archive.org/web/20100209202817/http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/pacifique/Kerguelen.htm>), sur [tlfq.ulaval.ca](#) (consulté le 2 avril 2010).
24. Par C. D. avec AFPLe 19/7/2019 à 14h51, « Le record absolu de température du 28 juin réévalué à 46°C » (<http://www.leparisien.fr/societe/le-record-absolu-de-temperature-du-28-juin-reevalue-a-46-c-19-07-2019-8120094.php>), sur [leparisien.fr](#), 19 juillet 2019 (consulté le 30 septembre 2019).
25. Institut français de l'environnement, *L'environnement en France*, Paris, La Découverte, 1998 (ISBN 978-2-7071-2894-2 et 2-7071-2894-5, LCCN 99172330 (<https://lccn.loc.gov/99172330>)), p. 110.
26. « La forêt en France métropolitaine » (<http://education.ign.fr/dossiers/foret-france-metropolitaine>), sur [Institut national de l'information géographique et forestière](#) (consulté le 14 juin 2020).
27. Morgane Thimel, « En France, plus des deux tiers des zones humides ont disparu », *Basta Mag*, 2 février 2015 (lire en ligne (<https://www.bastamag.net/Milieux-humides-attention-zones-a>)), consulté le 6 octobre 2019).
28. Institut français de l'environnement, *L'environnement en France*, Paris, La Découverte, 1998 (ISBN 978-2-7071-2894-2 et 2-7071-2894-5, LCCN 99172330 (<https://lccn.loc.gov/99172330>)), p. 365-367.
29. « Un tiers de l'empreinte carbone de l'Union européenne est dû à ses importations - Insee Analyses - 74 » (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6474294#onglet-2>), sur [Institut national de la statistique et des études économiques](#) (consulté le 18 août 2022).
30. « Climat : la France est-elle vraiment un petit pollueur à l'échelle mondiale ? », *Le Monde*, 14 mars 2022 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/03/14/climat-la-france-est-elle-vraiment-un-petit-pollueur-a-l-echelle-mondiale_6117458_3244.html)), consulté le 18 août 2022).
31. « Changement climatique: ce que fait l'UE » (<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/climate-change/>), sur [Conseil de l'Union européenne](#) (consulté le 18 août 2022).
32. « Émissions de gaz à effet de serre » (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2015765#tableau-figure1>), sur [INSEE](#) (consulté le 18 août 2022).
33. Arthur, « Infographies : les émissions de gaz à effet de serre dans l'Union européenne » (<https://www.touteurope.eu/environnement/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-dans-lunion-europeenne/>), sur [Toute l'Europe](#), 9 juin 2022 (consulté le 18 août 2022).
34. « Classement des pays selon dépendance écologique 2012 » (<https://www.demographie-responsable.org/classement-soutenable.html>), sur [demographie-responsable.org](#).
35. « « La production de plastiques va augmenter de 40 % dans les 10 ans qui viennent » entretien avec Jacques Exbalin » (<https://lvsli.fr/la-production-de-plastique-va-augmenter-de-40-dans-les-10-ans-qui-viennent-entretien-with-jacques-exbalin/>), sur [Le Vent Se Lève](#), 17 juin 2019 (consulté le 7 juin 2020).
36. Sylvie Burnouf, « Chaque année, 11 200 tonnes de déchets plastique français polluent la Méditerranée », *Le Monde*, 7 juin 2019 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/06/07/chaque-annee-11-200-tonnes-de-dechets-plastiques-francais-penetrent-la-mediterranee_5473043_3244.html)).
37. « Surfrider alerte sur la pollution aux microplastiques dans nos rivières » (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/surfrider-alerte-pollution-aux-microplastiques-nos-riviere-1670913.html>), sur [France 3 Normandie](#) (consulté le 20 juin 2020).
38. Laetitia Van Eeckhout, « Pollution : chaque année, un coût de 101,3 milliards d'euros pour la France », *Le Monde*, 15 juillet 2015 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/planete/article/2015/07/15/la-pollution-de-l-air-coute-chaque-annee-101-3-milliards-d-euros-a-la-france_4683432_3244.html)).
39. « Histoire » (<http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/article/histoire>), sur [Fédération des Parcs naturels régionaux de France](#) (consulté le 20 décembre 2018).
40. « Les Parcs en chiffres » (<http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/article/les-parcs-en-chiffres>), sur [Fédération des parcs naturels régionaux de France](#) (consulté le 20 décembre 2018).
41. « Les six agences de l'eau françaises » (<http://www.lesagencesdeleau.fr/les-agences-de-leau/les-six-agences-de-leau-francaises/>), sur [Les agences de l'eau](#) (consulté le 20 décembre 2018).
42. « Réseau européen Natura 2000 » (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/reseau-europeen-natura-2000-1>), ministère de la Transition écologique et solidaire, juillet 2018 (consulté le 14 novembre 2018).
43. « Chiffres clés » (<http://www.natura2000.fr/chiffres-cles>), sur [Natura 2000](#) (consulté le 14 novembre 2018).
44. « <http://www.charente-maritime.gouv.fr/layout/set/print/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Espaces-naturels-et-biodiversite/Natura-2000-sur-terre-et-sur-mer/Le-reseau-Natura-2000> » (<http://www.charente-maritime.gouv.fr/layout/set/print/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Espaces-naturels-et-biodiversite/Natura-2000-sur-terre-et-sur-mer/Le-reseau-Natura-2000>), sur [charente-maritime.gouv.fr](#) (consulté le 14 novembre 2018).
45. (en) « Natura 2000 Barometer » (<https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/dashboards/natura-2000-barometer>), sur [Agence européenne de l'environnement](#) (consulté le 13 février 2019).

46. « *Estuaire Gironde # Mensurations* » (<https://www.estuaire-gironde.fr/mensurations.html>), sur *Estuaire Gironde* (consulté le 14 avril 2023).
47. Daniel Noin, *L'espace français*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 1995 (ISBN 978-2-200-21638-2 et 2-200-21638-6), p. 126.
48. « Les dynamiques de l'espace français (4) » (<https://web.archive.org/web/20110408123439/http://histoire-geographie.ac-dijon.fr/SIG/Carto/carte/Pedago/France/France4.htm>), sur *ac-dijon.fr* (consulté le 31 mars 2010).
49. Insee, Populations légales 2017 des communes de France hors Mayotte (<https://insee.fr/fr/statistiques/zones/4269674?debut=0>) (consulté le 28 février 2020).
50. « Inauguration du tunnel sous la Manche » (https://web.archive.org/web/20160303183656/https://www.linternaute.com/histoire/jour/evenement/6/5/1/a/51049/inauguration_du_tunnel_sous_la_manche.shtml), sur *linternaute.com* (consulté le 25 mai 2010).
51. Daniel Noin, *op. cit.*, p. 90-91.
52. Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, « Chiffres clés du transport Édition 2016 » (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/reperes-transport-ed2016-a.pdf>) [PDF], 2016 (consulté le 13 avril 2016), p. 12 et 18.
53. « Chiffres clés des transports Édition 2016 » (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/reperes-transport-ed2016-a.pdf>) [PDF], sur *developpement-durable.gouv.fr*, 2016 (consulté le 13 avril 2016), p. 5.
54. « Un réseau étendu » (<http://www.rff.fr/fr/le-reseau/actuel/etendu-317>), sur *rff.fr*, 2009 (consulté le 24 janvier 2010).
55. Clive Lamming, *Larousse des trains et du chemin de fer*, Paris, Larousse, 2005 [détail des éditions], p. 72-81.
56. Jean Tricoire, *Un siècle de métro en 14 lignes*, Paris, La Vie du Rail, 2004 [détail des éditions], p. 17 et 28.
57. Union des aéroports français, « Résultats d'activité des aéroports français 2017 » (https://www.aeroport.fr/uploads/documents/rapport_2017.pdf.pdf), sur *aeroport.fr* (consulté le 7 janvier 2019).
58. (en) Association internationale du transport aérien, « Scheduled Passenger, Kilometres Flown » (<https://web.archive.org/web/20160330133944/https://www.iata.org/publications/Pages/wats-passenger-km.aspx>), sur *iata.org*, 2012 (consulté le 10 novembre 2013).
59. « Les comptes des transports en 2008 » (https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-11/20090902_-_Tome_1_CCTN_cle79871a.pdf) [PDF], sur *equipement.gouv.fr*, 2008 (consulté le 24 février 2010), p. 93.
60. (en) « Top 20 European ports » (<https://www.portofrotterdam.com/en/the-port/port-facts-and-figures/other-ports>), 2015 (consulté le 13 avril 2016).
61. « Territoires : nouvelles mobilités, nouvelles inégalités », *Le Monde.fr*, 20 mars 2006 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/societe/article/2006/03/20/territoires-nouvelles-mobilites-nouvelles-inegalites_752681_3224.html)), consulté le 24 juillet 2020).
62. « Datation des figures de Lascaux » (http://www.lascaux.culture.fr/index.php?fichier=04_06.xml), sur *lascaux.culture.fr* (consulté le 12 janvier 2010).
63. « Le Monde, ou La description générale de ses quatre parties » (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5774657q/f19.image.r=six%20r%C3%A9publiques.langFR>), sur *gallica.fr* (consulté le 2 juin 2015).
64. « Qui étaient vraiment les Gaulois ? » (<https://lejournal.cnrs.fr/articles/qui-etaient-vraiment-les-gaulois>), sur *CNRS Le journal* (consulté le 8 octobre 2019).
65. « La préhistoire » (<http://www.arche-musee-et-archives.net/fr/22-la-prehistoire.html>), sur *Arche* (consulté le 8 octobre 2019).
66. Siegel et al, *Analyse préliminaire de prélèvements sédimentaires en provenance de Marie-Galante*. Bilan scientifique 2006-2008. Service régional de l'archéologie Guadeloupe- Saint-Martin – Saint-Barthélemy 2009.
67. Mission val de Loire - Unesco, « Charles VII et Louis XI - Le val de Loire siège du pouvoir royal » (<https://www.valdeoire.org/Connaitre/Au-fil-de-l-histoire/Le-Val-de-Loire-siege-du-pouvoir-royal/Charles-VII-et-Louis-XI>), sur *valdeoire.org*, 12 avril 2017 (consulté le 24 février 2020).
68. Bartolomé Bennassar et Jean Jacquart, *Le 16^e siècle*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2002, 4^e éd. (ISBN 978-2-200-25275-5), p. 240-244.
69. Bartolomé Bennassar et Jean Jacquart, *op. cit.*, p. 179-184.
70. Bartolomé Bennassar et Jean Jacquart, *op. cit.*, p. 83-85.
71. Bartolomé Bennassar et Jean Jacquart, *op. cit.*, p. 296-305.
72. Le *Discours sur l'organisation des gardes nationales* est paru à Paris, chez Buisson, libraire, rue Hautefeuille, n° 20 (1790, in-8° de 78 p.), et dans les numéros 656, 657 et 660 du *Point du Jour, ou Résultat de ce qui s'est passé la veille à l'Assemblée Nationale de Barère*, avant d'être réédité en province, notamment à Besançon chez Simard (in-8° de 61 p.). Voir Ernest Hamel, *Histoire de Robespierre d'après des papiers de famille, les sources originales et des documents entièrement inédits*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1865, tome I : « la Constituante », p. 429 (https://books.google.fr/books?id=kYIfAAAYAAJ&pg=PA429&dq=libert%C3%A9+C3%A9+C3%A9galit%C3%A9+C3%A9+A+fraternit%C3%A9+C3%A9+robespierre+1790&hl=fr&ei=YrmZTI7eldGOSwa08uGVDA&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=3&ved=0CDQQ6AEwAg#v=onepage&q=libert%C3%A9+C3%A9%20%C3%A9galit%C3%A9+C3%A9%20fraternit%C3%A9+C3%A9%20robespierre%201790&f=false), note 1.
73. « Faire connaître, comprendre et respecter les valeurs et symboles de la République et organiser les modalités d'évaluation de leur connaissance » (<https://web.archive.org/web/20150317082449/http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000180/000.pdf>) [PDF], sur *La Documentation française*.
74. Alec G. Hargreaves, *Memory, Empire, and Postcolonialism: Legacies of French Colonialism page 1* (https://books.google.com/books?id=UX8aeX_Lbi4C&pg=PA1), 2005 (ISBN 978-0-7391-0821-5).
75. Pierre Milza, *De Versailles à Berlin. 1919-1945*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2003, 7^e éd. (ISBN 978-2-200-01683-8 et 2-200-01683-2), p. 167.
76. Pierre Milza, *op. cit.*, p. 168-176.
77. Raul Hilberg, *La destruction des Juifs d'Europe*, vol. III, Gallimard, coll. « Folio », 2006, p. 2273.
78. Jean Fourastié, *Les Trente Glorieuses : Ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979, 300 p..
79. Voir *élections législatives françaises de 1968*.
80. Voir *Référendum sur la réforme du Sénat et la régionalisation*.
81. « L'abolition de la peine de mort en France » (<https://web.archive.org/web/20161205182019/http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/abolition-peine-mort/index.shtml>), sur *La Documentation Française*, 2002 (consulté le 11 janvier 2010).
82. « L'euro, monnaie unique européenne » (<http://www.gralon.net/articles/economie-et-finance/bourse/article-l-euro--monnaie-unique-europeenne-949.htm>), sur *Gralon.net*, 2007 (consulté le 11 janvier 2010).
83. Jean-Luc Parodi, « Sur quelques énigmes des élections françaises du printemps 2002 » (<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-e-2002-5-page-483.htm>), Revue française de science politique (consulté le 11 janvier 2010).
84. « Dominique de Villepin, Premier ministre français » (<http://www.droitpublic.net/spip.php?article570>), sur *DroitPublic.net* (consulté le 11 janvier 2010).
85. Dominique Reynié, « 29/5/2005, un paysage dynamité » (http://www.constitution-europeenne.info/special/france_analyse.pdf), sur *constitution-europeenne.info* (consulté le 11 janvier 2010).
86. (en) Patrice de Beer, « Nicolas Sarkozy, rupture and ouverture » (https://web.archive.org/web/20160601100549/http://www.opendemocracy.net/globalisation/institutions_government/sarkozy_overture), sur *opendemocracy.net*, 31 juillet 2007 (consulté le 11 janvier 2010).
87. Collection de textes sur la crise économique de 2008-2009 (<http://citoyen.eu.org/crise/economique>).
88. Devant Louis-Napoléon Bonaparte élu à 40 ans en 1848.
89. Jean-Baptiste Jacquin et Julia Pascual, « Deux ans après, la fin de l'état d'urgence », *Le Monde*, 31 octobre 2017 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/10/31/la-fin-de-l-etat-d-urgence_5208400_1653578.html)), consulté le 4 décembre 2020)
90. Julien Bouissou, « Une récession brutale devrait frapper la France en 2020 », *Le Monde*, 10 juin 2020 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/06/10/la-france-devrait-connaître-l-une-des-pires-recessions-au-monde_6042357_3234.html)), consulté le 25 août 2020).

91. Justine Faure, « Coronavirus : en quoi consiste l'état d'urgence sanitaire que veut instaurer le gouvernement ? » (<https://www.lci.fr/politique/coronavirus-covid-19-pandemie-mesures-macron-en-quoi-consiste-l-etat-d-urgence-sanitaire-que-veut-instaurer-le-gouvernement-2148407.html>), sur *LCI*, 22 mars 2020 (consulté le 25 août 2020)
92. Renaud Honoré, « Un budget 2021 de tous les records pour contrer la crise du coronavirus » (<https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/un-budget-2021-de-tous-les-records-pour-contrer-la-crise-du-coronavirus-1249804>), sur *Les Echos*, 29 septembre 2020 (consulté le 4 décembre 2020)
93. « Le député » (http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/travail_depute.asp), sur *assemblee-nationale.fr* (consulté le 3 décembre 2011).
94. « Vos sénateurs » (<http://www.senat.fr/elus.html>), sur *senat.fr* (consulté le 3 décembre 2011).
95. « Mode d'élection des sénateurs » (<http://www.senat.fr/role/senate.html>), sur *senat.fr* (consulté le 27 février 2010).
96. « Les institutions » (<http://web.archive.org/web/20100124221646/http://www.elysee.fr/lapresidence/index.php?mode=institution>), sur *elysee.fr* (consulté le 27 février 2010).
97. « Article 17 de la constitution du 4 octobre 1958 » (<https://web.archive.org/web/20110203153938/http://www.legifrance.gouv.fr/html/constitution/constitution2.htm>), sur *Légifrance* (consulté le 18 septembre 2010).
98. « Systèmes de droit civil et systèmes mixtes avec tradition civiliste » (<http://www.juriglobe.ca/fra/sys-juri/class-poli/droit-civil.php>), sur *juriglobe.ca* (consulté le 7 septembre 2010).
99. « Article 542 du Code de procédure civile » (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006070716&idArticle=LEGIArtI000006410863&dateTexte=20100227>), sur *Légifrance* (consulté le 27 février 2010).
100. « Composition du Gouvernement d'Élisabeth Borne » (<https://www.gouvernement.fr/composition-du-gouvernement>), sur *Gouvernement.fr* (consulté le 20 juillet 2023)
101. <https://www.vie-publique.fr/en-bref/20079-populations-legales-les-chiffres-pour-2020#:~:text=Chaque%20ann%C3%A9e%2C%20l'INSEE%20publie,total%20de%2035%20416%20communes>.
102. « La décentralisation : Acte II » (<http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/decentralisation-acte2/decentralisation-acte-ii.html>), sur *vie-publique.fr*, 17 février 2005 (consulté le 28 février 2010).
103. « Comprendre les collectivités territoriales » (http://www.cyber-base.org/cyberbase/content/internaute/fichier/presse/presse_11.pdf), sur *cyber-base.org* (consulté le 28 février 2010).
104. Catherine Gouëset, « Chronologie de la réforme des collectivités territoriales » (http://www.lexpress.fr/region/chronologie-de-la-reforme-des-collectivites-territoriales_795903.html), sur *lexpress.fr*, 3 février 2010 (consulté le 28 février 2010).
105. *Loi n° 2015-29 du 16/12/2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral*, 16 janvier 2015 (lire en ligne (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030109622&categorieLien=id>)).
106. « Existe-t-il différents types de collectivités en outre-mer ? » (<https://web.archive.org/web/20080227222034/http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/outre-mer/existe-t-il-differents-types-collectivites-outre-mer.html>), sur *vie-publique.fr* (consulté le 28 février 2010).
107. AP, « Outre-mer : 200 à 250 millions d'euros d'aides de l'État » (<https://www.nouvelobs.com/societe/guadeloupe-dom-la-crise/20090305.OBS7367/outre-mer-200-a-250-millions-euro-d-aides-de-l-etat.html>), sur *nouvelobs.com*, 5 mars 2009 (consulté le 28 février 2010).
108. « Qu'est-ce qu'un département d'outre-mer et une région d'outre-mer ? » (<https://web.archive.org/web/20120207173737/http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/outre-mer/qu-est-ce-qu-departement-outre-mer-region-outre-mer.html>), sur *vie-publique.fr* (consulté le 28 février 2010).
109. « La Politique régionale et les régions ultrapériphériques » (https://web.archive.org/web/20080310224301/http://ec.europa.eu/regional_policy/themes/rup_fr.htm), sur *ec.europa.eu* (consulté le 28 février 2010).
110. « Les relations de l'UE avec les territoires d'outre-mer (PTOM) » (https://web.archive.org/web/20080312145434/http://ec.europa.eu/development/geographical/regionscountries/regionscountriesocts_fr.cfm), sur *ec.europa.eu* (consulté le 28 février 2010).
111. « Quels sont les statuts des collectivités d'outre-mer ? » (<https://web.archive.org/web/20081222124707/http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/outre-mer/quels-sont-statuts-collectivites-outre-mer.html>), sur *vie-publique.fr* (consulté le 28 février 2010).
112. « Qu'en est-il de la Nouvelle-Calédonie et des TAFF ? » (<https://web.archive.org/web/20090223230232/http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/outre-mer/qu-est-il-nouvelle-caledonie-taff.html>), sur *vie-publique.fr* (consulté le 28 février 2010).
113. Secrétariat d'État à l'outre-mer, « Clipperton » (<http://www.senat.fr/questions/base/2009/qSEQ090709607.html>), sur *senat.fr*, 2009 (consulté le 28 février 2010).
114. Lilian Alemagna et Dominique Albertini, « Entre LR et la majorité présidentielle, des textes de loi qui signent une alliance de facto » (https://www.liberation.fr/politique/entre-lr-et-la-majorite-presidentielle-des-textes-de-loi-qui-signent-une-alliance-de-facto-20221107_DIZNQYNQXVGVLPP2KMHWU54RFU/), sur *Libération (journal)*, 7 novembre 2022 (consulté le 27 mars 2023). Voir *Les Républicains*.
115. Bruno Cautrès, « L'abstention » (http://www.scienceshumaines.com/index.php?lg=fr&id_dossier_web=26&id_article=4447), sur *scienceshumaines.com* (consulté le 2 mars 2010).
116. Gérard Grunberg et Florence Haegel, *La France vers le bipartisme ? : La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences-Po, coll. « Nouveaux débats », 2007 (ISBN 978-2-7246-1010-9, LCCN 2007444041 (<https://lccn.loc.gov/2007444041>)).
117. « Partis politiques » (<https://web.archive.org/web/20081222084248/http://www.lepolitique.com/partis/index.htm>), sur *lepolitique.com* (consulté le 2 mars 2010).
118. (en) Wolfram Nordsieck, « Parties and Elections in Europe » (<http://www.parties-and-elections.eu/catalonia.html>) (consulté le 23 novembre 2015).
119. Baptiste Bouthier, « Depuis 2011, le FN est devenu «protectionniste au sens large» » (http://www.liberation.fr/france/2014/04/21/depuis-2011-le-fn-est-devenu-protectionniste-au-sens-large_1001771), *Libération*, 21 avril 2014 (consulté le 1^{er} décembre 2015).
120. (en) Adam Taylor, « French far-right leader seeks to reintroduce death penalty after Charlie Hebdo attack » (<https://www.washingtonpost.com/blog/worldviews/wp/2015/01/08/french-far-right-leader-seeks-to-reintroduce-death-penalty-after-charlie-hebdo-attack/>), sur *Washingtonpost.com* (consulté le 31 mars 2015).
121. « Immigration | Stopper l'immigration, renforcer l'identité française | Front National » (<https://web.archive.org/web/20170204141449/http://www.frontnational.com/le-projet-de-marine-le-pen/autorite-de-letat/immigration/>), sur *Frontnational.fr* (consulté le 1^{er} janvier 2015).
122. [3] (https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/06/13/en-quelques-semaines-macron-a-chamboule-le-systeme-politique-comme-jamais-depuis-1958_5143631_3232.html).
123. « Les recettes fiscales continuent de croître avec une évolution de la structure de la fiscalité vers une part grandissante des impôts sur les sociétés et sur la consommation - OCDE » (<http://www.oecd.org/fr/presse/les-recettes-fiscales-continuent-de-croitre-avec-une-evolution-de-la-structure-de-la-fiscalite-vers-une-part-grandissante-des-impots-sur-les-societes-et-sur-la-consommation.htm>), sur *OCDE* (consulté le 23 avril 2019).
124. « Administration publique - Dépenses des administrations publiques - OCDE Data » (<http://data.oecd.org/fr/gga/dpenses-des-administrations-publiques.htm>), sur *oecd.org* (consulté le 23 avril 2019).
125. « Administration publique - Déficit des administrations publiques - OCDE Data » (<http://data.oecd.org/fr/gga/deficit-des-administrations-publiques.htm>), sur *oecd.org* (consulté le 23 avril 2019).
126. « Le dernier budget excédentaire remonte à.... 1974 » (<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/09/25/20002-20130925ARTFIG00004-le-dernier-budget-excedentaire-remonte-a8230-1974.php>), *Le Figaro*, 25 septembre 2013 (consulté le 23 avril 2019).
127. « En 2018, le déficit public s'élève à 2,5 % du PIB, la dette notifiée à 98,4 % du PIB - Informations rapides - 72 » (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3899153>), sur *INSEE* (consulté le 23 avril 2019).

128. * [PDF] « Projet de loi de finances pour 2009, Rapport sur les prélèvements obligatoires et leur évolution, Annexe 3 : Liste des impôts et taxes constitutifs des prélèvements obligatoires en 2007 » (<https://web.archive.org/web/20090320085108/http://www.performance-publique.gouv.fr/fileadmin/medias/documents/ressources/PLF2009/RPO2009.pdf>), sur [performance-publique.gouv.fr](http://www.performance-publique.gouv.fr) (consulté le 22 février 2010).
129. (en) « Rating: France Credit Rating 2019 » (<https://countryeconomy.com/ratings/france>), sur countryeconomy.com (consulté le 17 mai 2019).
130. « Moody's améliore la perspective de la note de la France » (<https://www.lesechos.fr/2018/05/moodys-ameliore-la-perspective-de-la-note-de-la-france-989957>), sur [Les Echos](http://www.lesechos.fr), 5 mai 2018 (consulté le 17 mai 2019).
131. (en) « Dagong Maintains the Sovereign Credit Ratings of France at A with a Stable Outlook » (<http://en.dagongcredit.com/index.php?m=content&c=index&a=show&catid=88&id=4957>), sur en.dagongcredit.com, DAGONG GLOBAL CREDIT RATING CO., LTD, 19 avril 2018 (consulté le 17 mai 2019).
132. Ministère de la Défense, [SGA](http://www.defense.gouv.fr/sga) (<https://www.defense.gouv.fr/sga>).
133. Ministère de la Défense, [EMA](http://www.defense.gouv.fr/ema) (<https://www.defense.gouv.fr/ema>).
134. Ministère de la Défense, [Armée de Terre](http://www.defense.gouv.fr/terre) (<https://www.defense.gouv.fr/terre>).
135. Ministère de la Défense, [Marine nationale](http://www.defense.gouv.fr/marine) (<https://www.defense.gouv.fr/marine>).
136. Ministère de la Défense, [DGA](http://www.defense.gouv.fr/dga) (<https://www.defense.gouv.fr/dga>).
137. Ministère de la Défense, [Armée de l'Air](http://www.defense.gouv.fr/air) (<https://www.defense.gouv.fr/air>).
138. Ministère de la Défense, [Gendarmerie Nationale](http://www.defense.gouv.fr/gendarmerie) (<https://www.defense.gouv.fr/gendarmerie>).
139. « La France entre dans le top 5 des pays aux plus grosses dépenses militaires - L'Usine Aéro », *L'Usine Nouvelle*, 29 avril 2019 (lire en ligne (<http://www.usinenouvelle.com/article/la-france-entre-dans-le-top-5-des-pays-aux-plus-grosses-depenses-militaires.N836690>), consulté le 27 décembre 2020).
140. Quelles sont les plus grandes puissances militaires du monde ? (<https://www.geo.fr/geopolitique/quelles-sont-les-plus-grandes-puissances-militaires-du-monde-207973>), geo, 19 janvier 2022
141. Les Cahiers français, « La Conférence d'examen du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (24 avril–19/5/2000, New York) » (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/non-proliferation-nucleaire-desarmement/traité-non-proliferation.shtml>), sur [ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr) (consulté le 3 mars 2010).
142. [PDF] Organisation du traité de l'Atlantique nord, « Compendium Otan-Russie sur les données économiques et financières concernant la défense » (<http://www.nato.int/docu/pr/2005/p05-161.pdf>), sur [nato.int](http://www.nato.int), 8 décembre 2005 (consulté le 3 mars 2010), p. 7.
143. « Budget » (<https://www.defense.gouv.fr/sga/ministere/budget-finances/budget#:~:text=%20Au%20titre%20de%20la%20mission%20%C2%AB%20D%C3%A9fense,une%20augmentation%20de%208%C5%Ms%E2%82%AC%20par%20rapport%20%C3%A0%202017.>), sur [Ministère des Armées](http://www.defense.gouv.fr) (consulté le 10 février 2023)
144. « Budget 2022: le budget de la mission "Défense" en hausse de 1,7 milliard d'euros » (https://www.bfmtv.com/economie/budget-2022-le-budget-de-la-mission-defense-en-hausse-de-1-7-milliard-d-euros_AN-202109220334.html), sur [BFM BUSINESS](http://www.bfmtv.com) (consulté le 10 février 2023)
145. Ministère de la Défense, « Personnel militaire » (https://www.defense.gouv.fr/defense/le_ministere/organisation_et_missions/organisation/effectifs/militaires/personnel_militaire), sur [defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr), 2006 (consulté le 3 mars 2010).
146. ministère de la Défense, « Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) » (https://www.defense.gouv.fr/japd/parcours_citoyennete/journee_d_appel_de_préparation_a_la_defense_japd), sur [defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr) (consulté le 3 mars 2010).
147. [PDF] « Carte des forces françaises déployées en opérations extérieures » (https://www.defense.gouv.fr/operations/rubriques_complementaires/carte-des-operations-exterieures), sur [defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr), 16 juillet 2015 (consulté le 4 août 2015).
148. « Forces pré-positionnées » (<https://www.defense.gouv.fr/ema/rubriques-complementaires/carte-des-forces-prepositionnees>), sur [defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr) (consulté le 4 août 2015).
149. « Forces de souveraineté » (https://web.archive.org/web/20100531062516/https://www.defense.gouv.fr/ema/forces_interarmees/forces_de_souverainete), sur [defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr) (consulté le 3 mars 2010).
150. « Vigipirate » (https://web.archive.org/web/20100619130604/https://www.defense.gouv.fr/ema/forces_interarmees/missions_interieures/vigipirate_vigipirate), sur [defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr) (consulté le 3 mars 2010).
151. Anne Poiret, *Mon pays vend des armes*, Paris, Les Arènes, mai 2019, 304 p. (ISBN 978-2-7112-0106-8).
152. Romain Mielcarek, *Marchands d'armes : Enquête sur un business français*, Tallandier, juin 2017, 112 p. (ISBN 9791021026087).
153. Paul F. Smets (dir.) et Mathieu Ryckewaert (dir.), *Les Pères de l'Europe : cinquante ans après, perspectives sur l'engagement européen*, Bruxelles, Émile Bruylants, coll. « Bibliothèque de la Fondation Paul-Henri Spaak », 2001 (ISBN 978-2-8027-1443-9, LCCN 2004624707 (<https://lccn.loc.gov/2004624707>)).
154. Gérard Bossuat, *Les fondateurs de l'Europe Unie*, Paris, Belin, coll. « Belin sup », 2001, 286 p. (ISBN 978-2-7011-2962-4).
155. « Les traités de Rome (1957) » (<https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/les-traités-de-rome-1957/>), sur [Toute l'Europe](http://www.touteurope.eu), 31 mars 2020 (consulté le 16 juin 2023).
156. « Du traité de Rome au projet de traité constitutionnel européen : les apports des traités » (<https://web.archive.org/web/20160714165835/http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/traite-rome-50e-anniversaire/traites.shtml>), sur [ladocumentationfrancaise](http://www.ladocumentationfrancaise.fr) (version du 14 juillet 2016 sur Internet Archive).
157. Philippe Buton, « La CED, L'Affaire Dreyfus de la Quatrième République ? » (http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=VING&ID_NUMPUBLI_E=VIN_084&ID_ARTICLE=VING_084_0043&FRM=B), sur [cairn.info](http://www.cairn.info), Vingtième siècle : Revue d'histoire, avril 2004 (consulté le 10 mars 2010), p. 43-59.
158. (en) « Europe's single market under threat », *The Economist*, rubrique « Charlemagne », 12 novembre 2009 (http://www.economist.com/world/europe/displaystory.cfm?story_id=14843915).
159. « Qu'est-ce que la politique agricole commune (PAC) ? » (<https://www.touteurope.eu/agriculture-et-peche/qu-est-ce-que-la-pac/>), sur [Toute l'Europe](http://www.touteurope.eu) (consulté le 16 juin 2023).
160. Agnès Faure, Valentin Ledroit, « Réforme de la PAC : quels enjeux pour la France ? » (<https://www.touteurope.eu/agriculture-et-peche/reforme-de-la-pac-quels-enjeux-pour-la-france/>), sur [Toute l'Europe](http://www.touteurope.eu), 23 novembre 2021 (consulté le 17 mai 2022).
161. Comment la France participe-t-elle au financement de l'Union Européenne (<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/aktion/financement/comment-france-participe-t-elle-au-financement-union-europeenne.html>), sur le site [vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr).
162. Isabelle Lasserre, « Quand Mitterrand, déjà, négociait le retour dans l'OTAN » (<http://www.lefigaro.fr/international/2009/03/11/01003-20090311ARTFIG00073-quand-mitterrand-deja-negociait-le-retour-dans-l-otan-.php>), sur [lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr), 10 mars 2009 (consulté le 10 mars 2010).
163. Freddy Eytan, *La France, Israël et les Arabes : le double jeu ?*, Paris, Picollec, 2004, 560 p. (ISBN 978-2-86477-211-8).
164. ministère des Affaires étrangères, « Ambassades et consulats » (http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ministere_817/ambassades-consulats_814/index.html#sommaire_3), sur [diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) (consulté le 28 février 2010).
165. Imen Hazgui, « Interview de Severino Jean-Michel : Directeur général de l'Agence Française de Développement (AFD) » (<https://www.easybourse.com/international/interview/1527/severino-jean-michel-afd.html>), sur [easybourse.com](http://www.easybourse.com), 20 mai 2009 (consulté le 16 juin 2023).
166. [PDF] OCDE, « Synthèse de l'aide publique au développement en avril 2015 » (<http://www.oecd.org/fr/developpement/stats/documentupload/ODA%202014%20Technical%20Note%20FR.pdf>), sur [oecd.org](http://www.oecd.org) (consulté le 24 décembre 2015).
167. « Texte intégral de la Constitution du 4 octobre 1958 en vigueur » (https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur#article_2), sur [Conseil constitutionnel](http://www.conseil-constitutionnel.fr), 23 juillet 2008 (consulté le 16 juin 2023), « Titre premier - De la souveraineté », article 2.

168. « Faut-il changer la Marseillaise ? » (<https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/cac93049724/faut-il-changer-la-marseillaise>) [vidéo], sur *INA, journal télévisé France 3 (19/20)*, 13 juillet 1990 (consulté le 12 janvier 2022)
169. « Marianne » (<https://www.elysee.fr/la-presidence/marianne>), sur *elysee.fr* (consulté le 4 octobre 2022).
170. « Introduction » (<https://www.gouvernement.fr/charte/charte-graphique-les-fondamentaux/introduction>), sur *Gouvernement.fr* (consulté le 6 mars 2020).
171. * France : Jacques Dupâquier, *Histoire de la population française*, Paris, PUF, 1988, et « Évolution de la population de la France métropolitaine » (http://www.indices.insee.fr/bsweb/servlet/bsweb?action=BS_SERIE&BS_IDBANK=043638781&BS_IDARBO=0100000000000000), sur *Institut national de la statistique et des études économiques* (consulté le 31 janvier 2010)
- Allemagne : destatis.de (<http://destatis.de>)
 - Royaume-Uni : [Office for National Statistics](http://www.statistics.gov.uk/CCI/nscl.asp?ID=7589) (<http://www.statistics.gov.uk/CCI/nscl.asp?ID=7589>)
172. INSEE, « Données annuelles de 1990 à 2023 » (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5225246#tableau-figure1>), 17 janvier 2023 (consulté le 17 janvier 2023)
173. (en) « Population & sociétés : Tous les pays du monde (2015) » (https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/24208/population.societes.2015.525.tous.pays.monde.fr.fr.pdf) [PDF], sur *Institut national d'études démographiques* (consulté le 13 avril 2016).
174. Insee - Fécondité totale, fécondité selon le groupe d'âges de la mère et âge moyen des mères à l'accouchement jusqu'en 2015 (http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=bilandemo3) (consulté le 13 avril 2016).
175. « Les parents nés en France comprennent les parents nés dans les collectivités d'outre-mer (COM) », Insee - Naissances selon le pays de naissance des parents 2014 (http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NAISLIEUNAISPAN), consulté le 13 avril 2016.
176. Tableaux de l'économie française 2016 - Population par âge (<http://www.insee.fr/ffc/tef/tef2016/T16F032/T16F032.pdf>), p. 26-27 (consulté le 13 avril 2016).
177. L'État a produit un apartheid inconscient (<http://www.letelegramme.fr/bretagne/pascal-blanchard-l-etat-a-produit-un-apartheid-inconscient-14-03-015-10557044.php>), Le Télégramme, 14/3/2015.
178. « Covid-19 : Macron propose de transférer 3 à 5 % des vaccins à l'Afrique » (<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/covid-19-macron-propose-de-transférer-3-a-5-des-vaccins-a-l-afrique-20210218>), sur *LEFIGARO* (consulté le 2 mars 2021)
179. « Macron propose de transférer 3 à 5 % des vaccins à l'Afrique » (<https://www.20minutes.fr/monde/2980931-20210219-vaccination-afrigue-emmanuel-macron-propose-pays-riches-transferent-3-5-vaccins>), sur *20minutes.fr* (consulté le 2 mars 2021)
180. Le Point magazine, « Coronavirus : Macron veut transférer des vaccins à l'Afrique » (https://www.lepoint.fr/afrigue/coronavirus-macron-veut-transférer-des-vaccins-a-l-afrigue-19-02-2021-2414618_3826.php), sur *Le Point*, 19 février 2021 (consulté le 2 mars 2021)
181. Les immigrés constituent 11 % de la population française (<http://lci.tf1.fr/france/societe/2010-11/les-immigres-constituent-11-de-la-population-française-6161732.html>), TF1, Alexandra Guillet, le 24 novembre 2010, source : Ined.
182. Ici selon la définition des Nations unies : « personne née dans autre pays que celui où elle réside », « La proportion d'immigrés est plus élevée que celle publiée par l'Insee, qui contrairement aux Nations unies ne compte pas dans les immigrés les Français nés à l'étranger. En ne comptant que les personnes nées étrangères à l'étranger, la proportion n'est que de 8 % en France », Note de l'Ined (http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/pop_soc/bdd/publication/1520/), Populations et société, n° 472.
183. Migrants in Europe, A statistical portrait of the first and second generation (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/product_details/publication?p_product_code=KS-31-10-539), Eurostat, décembre 2011, p. 122.
184. « Immigrés, étrangers » (https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212#tableau-Tableau1_radio1), sur *INSEE*, 18 décembre 2018 (consulté le 23 avril 2019).
185. « Les chiffres de l'immigration en France » (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/06/19/01016-20180619ARTFIG00310-les-chiffres-de-l-immigration-en-france.php>), *Le Figaro*, 19 juin 2018 (consulté le 23 avril 2019).
186. « Composantes de la croissance démographique en 2019 » (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381468>), sur *Insee* (consulté le 23 avril 2019).
187. Michèle Tribalat, « Une estimation des populations d'origine étrangère en France en 2011 », *Espace populations sociétés. Space populations societies*, n°s 2015/1-2, 1^{er} juillet 2015 (ISSN 0755-7809 (<https://portal.issn.org/resource/issn/0755-7809>), DOI 10.4000/eps.6073 (<https://dx.doi.org/10.4000/eps.6073>), lire en ligne (<http://journals.openedition.org/eps/6073>), consulté le 23 avril 2019).
188. Jean-Paul Gourévitch, *Les Africains de France*, Acropole, 2009.
189. « Turcs de France : une diaspora sous influence ? », *La Croix*, 22 juin 2018 (ISSN 0242-6056 (<https://portal.issn.org/resource/issn/0242-6056>), lire en ligne (<https://www.la-croix.com/France/Immigration/Turcs-France-diaspora-influence-2018-06-22-1200949294>), consulté le 23 avril 2019).
190. « Qui sont les 600.000 Chinois de France ? » (https://www.francetvinfo.fr/societe/qui-sont-les-600-000-chinois-de-france_1680445.html), sur *France info*, 27 janvier 2014 (consulté le 23 avril 2019).
191. « La diaspora vietnamienne en France un cas particulier : la région parisienne » (<https://missionsetrangeres.com/eglises-asie/1995-10-16-la-diaspora-vietnamienne-en-france-un-cas/>), sur *Missions étrangères de Paris* (consulté le 23 avril 2019).
192. (en) Hippolyte d'Albis, « Immigration Policy and Macroeconomic Performance in France », *Etudes et documents*, CERDI/CNRS, n° 5, 25 mars 2015 (lire en ligne (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01135389/document>)).
193. « En France, les pauvres vivent 13 ans de moins que les riches » (<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/en-france-les-pauvres-vivent-13-ans-de-moins-que-les-riches-20190604>), sur *Le Figaro*, 4 juin 2019.
194. « Taux de fécondité en Europe » (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=fr&pcode=tsdde220&plugin=1>), Eurostat (consulté le 26 janvier 2010).
195. Thierry Pastorello, « L'abolition du crime de sodomie en 1791 : un long processus social, répressif et pénal », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 2010, p. 197-208 (lire en ligne (<https://journals.openedition.org/chrhc/2151>)).
196. LOI n° 2013-404 du 17/5/2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000027414540&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id>), sur le site *legifrance.gouv.fr* du 17 mai 2013.
197. « Population active – Tableaux de l'Économie Française » (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1906671?sommaire=1906743#titre-bloc-3>), sur *INSEE* (consulté le 23 avril 2019).
198. « Average usual weekly hours worked on the main job » (https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=Ave_HRS), sur *stats.oecd.org* (consulté le 24 avril 2019).
199. « Législatives 2017 : 224 femmes élues, un chiffre historique », *Le Monde*, 19 juin 2017 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/elections-legislatives-2017/article/2017/06/19/legislatives-2017-223-femmes-elues-un-record_5146848_5076653.html), consulté le 23 avril 2019).
200. Catherine Dubouloz, « Un gouvernement paritaire pour la France », *Le Temps*, 16 mai 2012 (ISSN 1423-3967 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1423-3967>), lire en ligne (<https://www.letemps.ch/monde/un-gouvernement-paritaire-france>)), consulté le 23 avril 2019).
201. « Are women paid less than men for the same work? », *The Economist*, 1^{er} août 2017 (ISSN 0013-0613 (<https://portal.issn.org/resource/issn/0013-0613>), lire en ligne (<https://www.economist.com/graphic-detail/2017/08/01/are-women-paid-less-than-men-for-the-same-work>)), consulté le 5 janvier 2020).
202. « Le français, enjeu du xxie siècle » (http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Fcs_enjeu_21esiècle.pdf) [PDF], sur *Organisation internationale de la francophonie*, 20 mars 2009.
203. « La politique linguistique du français » (http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/france-2politik_francais.htm), sur *tlfq.ulaval.ca* (consulté le 12 septembre 2010).

204. Bernard Cerquiglini, « Les langues de la France — Rapport au ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la ministre de la Culture et de la Communication » (http://www.culture.gouv.fr/culture/dgfl/lang-reg/rapport_cerquiglini/langues-france.html#ancre84582), sur *culture.gouv.fr*, avril 1999 (consulté le 12 septembre 2010).
205. Organisation (<https://www.academie-francaise.fr/linstitution/lorganisation>), Académie française.
206. « La communication institutionnelle en langue française » (<https://www.academie-francaise.fr/actualites/la-communication-institutionnelle-en-langue-francaise>), sur *Académie française* (consulté le 5 mai 2022)
207. « Pourquoi s'inquiéter du franglais ? » (<https://www.franceculture.fr/emissions/la-question-du-jour/pourquoi-s-inquiete-du-franglais>), sur *France culture* (consulté le 25 avril 2022).
208. « L'Académie française dénonce la dérive anglophone des collectivités » (<https://www.banquedesterritoires.fr/lacademie-francaise-denonce-la-dreve-anglophone-des-collectivites>), sur *Banque des Territoires* (consulté le 27 avril 2022).
209. « ARVAL, Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs » (<http://www.valeurs-france.fr>), sur *valeurs-france.fr* (consulté le 30 décembre 2022).
210. « Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État » (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000508749&fastPos=2&fastReqId=74569187>), sur *Légifrance* (consulté le 23 février 2010).
211. Institut du Droit Local Alsacien-Mosellan (http://www.idl-am.org/bj_contenu.asp?DocumentID=1&Page=2#96).
212. Caroline Sägesser, *Le financement public des cultes en France et en Belgique : des principes aux accommodements* (<https://dipot.ulb.ac.be/dspace/bitstream/2013/101950/1/15%20SAGESSE%20POLITIQUE%20ET%20RELIGION.pdf>) [PDF], in François Foret (éd.), *Politique et religion en France et en Belgique*, éditions de l'ULB, 2009, p. 91 à 105.
213. Loi n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics (<https://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/MENX0400001L>).
214. « Rapport des français à la religion et aux convictions : chiffres clés » (<https://www.gouvernement.fr/rapport-des-francais-a-la-religion-et-aux-convictions-chiffres-cles>), sur *gouvernement.fr* (consulté le 3 janvier 2020).
215. « Plus de 42.000 églises et chapelles catholiques en France, selon un état des lieux » (<https://www.europe1.fr/societe/plus-de-42000-eglises-et-chapelles-catholiques-en-france-selon-un-etat-des-lieux-2844883>), sur *Europe 1*, 12 septembre 2016 (consulté le 29 avril 2019).
216. Samuel Laurent, « Combien la France compte-t-elle de mosquées ? », *Le Monde*, 8 avril 2015 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/04/08/combien-la-france-compte-t-elle-de-mosquees_4611547_4355770.html)), consulté le 29 avril 2019.
217. Véronique Jacquier, « Faut-il protéger les églises comme les synagogues ? » (<https://www.sudradio.fr/societe/faut-il-proteger-les-eglises-comme-les-synagogues>), sur *Sud Radio* (consulté le 29 avril 2019).
218. *Religions : perceptions à travers le monde*, Ipsos (lire en ligne (https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2017-10/IpsosglobalReligion_VF.pdf)).
219. « Le coût d'une scolarité » (<http://www.education.gouv.fr/cid11/le-cout-d'une-scolarite.html>).
220. « Les collectivités territoriales » (<http://education.gouv.fr/cid237/les-collectivites-territoriales.html>), sur *education.gouv.fr* (consulté le 22 février 2010).
221. « Macron veut cesser « de considérer l'école maternelle comme une option » » (https://www.lemonde.fr/education/article/2018/03/26/macron-doit-annoncer-que-la-scolarisation-des-enfants-sera-rendue-obligatoire-a-3-ans_5276773_1473685.html), sur *Le Monde* (consulté le 29 avril 2018).
222. « L'école maternelle » (<http://education.gouv.fr/cid166/l-ecole-maternelle.html>), sur *education.gouv.fr* (consulté le 22 février 2010).
223. « L'école élémentaire » (<http://education.gouv.fr/cid213/l-ecole-elementaire.html>), sur *education.gouv.fr* (consulté le 22 février 2010).
224. « Le collège » (<http://education.gouv.fr/cid214/le-college.html>), sur *education.gouv.fr* (consulté le 22 février 2010).
225. « Le lycée » (<http://education.gouv.fr/cid215/le-lycee.html>), sur *education.gouv.fr* (consulté le 22 février 2010).
226. « Les établissements d'enseignement privés » (<http://education.gouv.fr/cid251/les-etablissements-d-enseignement-prives.html>), sur *education.gouv.fr* (consulté le 22 février 2010).
227. « L'enseignement supérieur » (<http://education.gouv.fr/cid26/l-enseignement-supérieur.html>), sur *education.gouv.fr* (consulté le 22 février 2010).
228. Olivier Rollot, « Résultats de la France à l'enquête PISA 2012 scolaires (<http://orientation.blog.lemonde.fr/2013/12/07/enquete-pisa-2012-la-france-decroche-en-maths-mais-remonte-en-comprehension-de-lecrit/>) », *Le Monde*, 7 décembre 2013.
229. Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, des chiffres pour éclairer les décisions (http://www.anlci.gouv.fr/fileadmin/Medias/PDF/EDITIONS/ivq_4pages.pdf).
230. « Confinement scolaire: un bilan officiel plutôt positif sauf en éducation prioritaire » (<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/confinement-scolaire-un-bilan-officiel-tres-positif-sauf-en-education-prioritaire-20200724>), sur *Le Figaro* (consulté le 24 juillet 2020).
231. How to conduct European clinical trials from the Paris Region? (https://web.archive.org/web/20070117112822/http://www.paris-region.com/ard_uk/upload/document/D176.pdf) Clinical Trials. Paris. February 2003.
232. Nombre de médecins pour 1 000 habitants par ordre alphabétique des pays (<http://www.statistiques-mondiales.com/medecins.htm>).
233. Dépenses de santé par habitant par ordre alphabétique de pays (<http://www.statistiques-mondiales.com/sante.htm>).
234. « Manque d'activité physique et excès de sédentarité : une priorité de santé publique » (<https://www.anses.fr/fr/content/manque-d-E2%80%99activite%C3%A9-%C3%A9-physique-et-exc%C3%A9-%C3%A8s-de-s%C3%A9-C3%A9dentarit%C3%A9-C3%A9-une-priorit%C3%A9-%C3%A9-de-sant%C3%A9-%C3%A9-publique>), sur *ANSES*, 15 février 2022 (consulté le 20 février 2022)
235. (en) « Statistiques de l'OCDE : consommation pharmaceutique » (<https://stats.oecd.org/index.aspx?queryid=30135>), sur *OCDE* (consulté le 9 décembre 2019).
236. (en) « Health status - Suicide rates - OECD Data » (<http://data.oecd.org/healthstat/suicide-rates.htm>), sur *OCDE* (consulté le 9 décembre 2019).
237. « GHO | By category | Suicide rate estimates, age-standardized - Estimates by country » (http://apps.who.int/gho/data/node.main.MHSUICIDEAS_DR?lang=en), sur *Organisation mondiale de la santé* (consulté le 9 décembre 2019).
238. Hannah Ritchie et Max Roser, « Mental Health » (<https://ourworldindata.org/mental-health>), sur *Our World in Data*, 20 janvier 2018 (consulté le 9 décembre 2019).
239. « L'AFP dans le monde » (<https://www.afp.com/fr/lagence/propos/lafp-dans-le-monde>), sur *Agence France-Presse*, 16 janvier 2012 (consulté le 23 avril 2019).
240. Presse quotidienne régionale et départementale (<http://www.ojd.com/chiffres/section/PPGP?submitted=1§ion=PPGP&famille=20&thema=&subthema=&search=&go=Lancer+la+recherche>), Presse magazine (<http://www.ojd.com/chiffres/section/PPGP?submitted=1§ion=PPGP&famille=9&thema=&subthema=&search=&go=Lancer+la+recherche>), Presse quotidienne nationale, Sport (<http://www.ojd.com/chiffres/section/PPGP?submitted=1§ion=PPGP&famille=14&thema=13&subthema=&search=&go=Lancer+la+recherche>), OJD. Consulté le 24/2/2010.
241. « Bureau Presse Payante Grand Public, Presse quotidienne nationale » (<http://www.ojd.com/chiffres/section/PPGP?submitted=1§ion=PPGP&famille=14&thema=&subthema=&search=&go=Lancer+la+recherche>), sur *Alliance pour les chiffres de la presse et des médias* (consulté le 24 février 2010).
242. « La régulation : les radios locales privées (RLP) » (<http://www.schoop.fr/histofm.php?chapitre=4>), sur *SchooP.fr* (consulté le 24 février 2010).
243. « La FM aujourd'hui » (<http://www.schoop.fr/histofm.php?chapitre=6>), sur *SchooP.fr* (consulté le 24 février 2010).
244. [PDF] Médiamétrie, « ENQUÊTE MÉDIAMÉTRIE 126 000 RADIO, L'audience de la Radio en novembre-décembre 2009 » (<http://www.mediametrie.fr/radio/communiques/telecharger.php?f=9dc88e0137649590b755372b040afad>), sur *Médiamétrie*, janvier 2010 (consulté le 24 février 2010), p. 2.

245. [PDF] Médiamétrie, « L'Audience de la TV en janvier 2010 » (<http://www.mediametrie.fr/television/communiques/telecharger.php?f=084b6fbb10729ed4da8c3d3f5a3ae7c9>), sur [Médiamétrie](#) (consulté le 24 février 2010), p. 2.
246. René Trégouët, « Connexion des foyers français à Internet » (<http://www.senat.fr/questions/base/2001/qSEQ010230844.html>), sur [senat.fr](#) (consulté le 24 février 2010).
247. « Nombre d'internautes en France 2012-2018 » (<https://fr.statista.com/statistiques/472094/nombre-internautes-france/>), sur [Statista](#) (consulté le 23 avril 2019).
248. « Classement mondial 2009 » (http://fr.rsf.org/spip.php?page=classement&id_rubrique=1001), sur [Reporters sans frontières](#) (consulté le 20 septembre 2010).
249. « Classement mondial de la liberté de la presse 2019 » (<https://rsf.org/fr/classement>), sur [Reporters sans frontières](#).
250. « Une plate-forme numérique commune pour toutes les radios publiques et privées » (https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/07/27/radio-le-transistor-passe-au-numerique_6047424_3234.html), sur [Le Monde](#) (consulté le 27 juillet 2020).
251. (en) « Olympic Sports » (<https://www.sports-reference.com/olympics/sports/>), sur [sports-reference.com](#) (consulté le 20 septembre 2010).
252. (en) « Jeux Olympiques » (<https://www.olympic.org/fr/jeux-olympiques-ete>), sur [Comité international olympique](#), 13 septembre 2017 (consulté le 23 avril 2019).
253. « Jeux Olympiques » (<https://www.olympic.org/fr/jeux-olympiques-hiver>), sur [Comité international olympique](#), 11 janvier 2018 (consulté le 23 avril 2019).
254. Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, *Les chiffres-clés du sport*, Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, mars 2017, 15 p. (lire en ligne (http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/chiffres_cles_du_sport_2017.pdf)).
255. « n° 19 : le ski » (<https://www.linternaute.com/sport/pratique/classement/les-sports-qui-comptent-le-plus-de-licences/n-19-le-ski.shtml>), sur [L'Internaute](#), septembre 2008 (consulté le 24 février 2010).
256. « Ski : la France championne du monde » (<http://www.lefigaro.fr/voyages/2015/09/23/30003-20150923ARTFIG00242-ski-la-france-championne-du-monde.php>), sur [Le Figaro](#), 23 septembre 2015 (consulté le 23 avril 2019).
257. « 5 millions de Français regardent des compétitions d'e-sport » (<http://www.lefigaro.fr/medias/2018/09/26/20004-20180926ARTFIG00292-5-millions-de-francais-regardent-des-competitions-d-e-sport.php>), sur [Le Figaro](#), 26 septembre 2018 (consulté le 23 avril 2019).
258. « Le coq » (<https://www.elysee.fr/la-presidence/le-coq>), sur [Élysée](#) (consulté le 10 mars 2022).
259. (en) Time, « Why the French Love to Strike » (<http://www.time.com/time/world/article/0,8599,1891775,00.html>), sur [Time](#), 16 avril 2009, cité par Anthony Bellanger, « Pourquoi les Français font-ils toujours grève ? » (<https://www.courrierinternational.com/article/2009/04/24/pourquoi-les-francais-ont-ils-toujours-greve>), sur [Courrier international](#), 24 avril 2009 (consulté le 2 mars 2010).
260. Jean-Benoît Nadeau et Julie Barlow, *Pas si fous, ces Français !*, Paris, Points Seuil, 2006, 2^e éd., poche (ISBN 978-2-7578-0152-9), cité par Annet Sauty de Chalon, « Pas si fous ces Français ! » (<http://www.canalacademie.com/Les-mythes-et-les-realites-de-l.html>), sur [canalacademie.com](#), 27 septembre 2006 (consulté le 2 mars 2010).
261. Loi du 1^{er} juillet 1901 (Loi relative au contrat d'association) (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006069570&dateTexte=vig>).
262. Centre d'analyse stratégique, « Sortie de crise : vers l'émergence de nouveaux modèles de croissance ? » (http://archives.strategie.gouv.fr/cas/system/files/rapport_cohen.pdf), sur [Les Échos](#), octobre 2009 (consulté le 9 avril 2010), p. 45.
263. (en) *Global Wealth Report 2018*, Crédit Suisse, octobre 2018 (lire en ligne (<https://www.credit-suisse.com/media/assets/private-banking/docs/mx/global-wealth-report-2018.pdf>)).
264. (en) « #9 France » (<https://www.forbes.com/pictures/56d9f4aee4b0c144a7f6c44c/the-25-countries-with-the/>), sur [Forbes](#) (consulté le 23 avril 2019).
265. « France – WID – World Inequality Database » (<https://wid.world/fr/country/france-2/>), sur [WID - World Inequality Database](#) (consulté le 23 octobre 2019).
266. « En 2017, la consommation et le pouvoir d'achat des ménages décélèrent - Insee Première - 1699 » (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3564748#tableau-figure1>), sur [INSEE](#) (consulté le 23 avril 2019).
267. « En France, le salaire mensuel net moyen s'élève à 2250 euros » (<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2018/02/27/20002-20180227ARTFIG00294-en-france-le-salaire-mensuel-net-moyen-s-eleve-a-2250-euros.php>), [Le Figaro](#), 27 février 2018 (consulté le 23 avril 2019).
268. « Salaires » (https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/3526080/Formemp18g7_F2.7_emploi.pdf), sur [INSEE](#), 2018.
269. *Les revenus et le patrimoine des ménages - Editions 2018*, INSEE, coll. « INSEE Références », juin 2018, 206 p. (lire en ligne (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/3549502/REVMEN18.pdf>)).
270. « PIB par habitant (\$ US courants) | Data » (https://donnees.banquemonde.org/indicateur/ny.gdp.pcav.cd?year_high_desc=true), sur [Banque mondiale](#) (consulté le 23 avril 2019).
271. « Indice GINI | Data » (<https://donnees.banquemonde.org/indicateur/SI.POV.GINI?locations=FR>), sur [Banque mondiale](#) (consulté le 23 avril 2019).
272. « L'hébergement des sans-domicile en 2012 - Insee Première - 1455 » (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281324>), sur [INSEE](#) (consulté le 23 avril 2019).
273. « Au deuxième trimestre 2019 le taux de chômage baisse de 0,2 point - Informations rapides - 208 » (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4201123>), sur [INSEE](#) (consulté le 23 octobre 2019).
274. « Emplois non pourvus : quelles réalités ? » (<https://www.franceculture.fr/emissions/la-question-du-jour/emplois-non-pourvus-quelles-realites>), sur [France Culture](#), 21 septembre 2018 (consulté le 23 avril 2019).
275. « Une photographie du marché du travail en 2017 - Insee Première - 1694 » (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3535797#tableau-figure2bis>), sur [INSEE](#), 18 avril 2018 (consulté le 23 avril 2019).
276. « L'emploi privé est resté au beau fixe en 2017 » (https://www.lepoint.fr/societe/france-un-quart-de-million-d-emplois-salaries-crees-dans-le-prive-en-2017--13-02-2018-2194454_23.php), sur [Le Point](#), 13 février 2018 (consulté le 23 avril 2019).
277. « Effectifs dans la fonction publique par versant et ministère en 2017 » (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2493501#tableau-Tableau3>), sur [INSEE](#), 13 mars 2019 (consulté le 23 avril 2019).
278. (en-us) « The World Factbook : France » (<https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/france>), sur [The World Factbook](#) (consulté le 16 juin 2023).
279. « Emploi par activité » (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277675>), sur [INSEE](#), 27 février 2020 (consulté le 27 novembre 2020).
280. « Production des branches » (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277775>), sur [Insee](#), 27 février 2020 (consulté le 27 novembre 2020).
281. Edouard Pflimlin, « Dix chiffres clés sur l'agriculture française », [Le Monde](#), 24 février 2018 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/economie-française/article/2018/02/24/dix-chiffres-cles-sur-l-agriculture-francaise_5261944_1656968.html)), consulté le 16 mai 2019.
282. « Les infographies - La Politique Agricole Commune » (<https://infographies.agriculture.gouv.fr/post/149838523307>), sur [alim'agri](#), ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (consulté le 16 mai 2019).
283. « Les infographies - L'Union européenne, première puissance agricole mondiale » (<https://infographies.agriculture.gouv.fr/post/118279409592>), sur [alim'agri](#), ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (consulté le 16 mai 2019).
284. « Les infographies - Le palmarès des produits agricoles et agroalimentaires français » (<https://infographies.agriculture.gouv.fr/post/142793435042>), sur [alim'agri](#) (site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) (consulté le 17 mai 2019).
285. « Les infographies - Le beurre » (<https://infographies.agriculture.gouv.fr/post/166949580567>), sur [alim'agri](#), ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (consulté le 17 mai 2019).

286. « Les infographies - Production et consommation d'œufs en France » (<https://infographies.agriculture.gouv.fr/post/164856420152>), sur *alim'agri*, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (consulté le 17 mai 2019).
287. « Données de l'alimentation et de l'agriculture » (<https://www.fao.org/faostat/fr/>), sur *Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture* (consulté le 7 mai 2022).
288. (en) *World Food and Agriculture Statistical Pocketbook 2018*, Rome, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2018, 254 p. (ISBN 978-92-5-131012-0, lire en ligne (<http://www.fao.org/3/CA1796EN/ca1796en.pdf>) [PDF]), p. 114.
289. John Lichfield, « *The Moving of the Mona Lisa* (<https://www.independent.co.uk/news/world/europe/the-moving-of-the-mona-lisa-6149165.html>) », *The Independent*, 2 avril 2005 (consulté le 9 mars 2012).
290. « Le tourisme en France : les chiffres clés du secteur » (<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/tourisme-en-france-chiffres-cles-secteur>), sur *Bercy infos Entreprises*, ministère de l'Économie et des Finances (France) (consulté le 4 mai 2019).
291. En comprenant les visiteurs étrangers en transit (vacanciers d'Europe du Nord se rendant en Espagne, par exemple).
292. « Tourisme » (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277906?sommaire=4318291>), *Tableaux de l'économie française*, sur *Insee*, 27 février 2020 (consulté le 30 mai 2023).
293. « Tourisme international, rentrées (\$ US courants) » (https://donnees.banquemondiale.org/indicator/ST.INT.RCPT.CD?most_recent_value_desc=true), sur *Banque mondiale* (consulté le 17 mai 2019).
294. « Le tourisme en France : les chiffres clés du secteur » (<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/tourisme-en-france-chiffres-cles-secteur>), sur *economie.gouv.fr*, *Le portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics*, 27 septembre 2017 (consulté le 17 mai 2019).
295. (en-us) « Big Cities, Big Business: Bangkok, London and Paris Lead the Way in Mastercard's 2018 Global Destination Cities Index » (<https://newsroom.mastercard.com/press-releases/big-cities-big-business-bangkok-london-and-paris-lead-the-way-in-mastercards-2018-global-destination-cities-index/>), sur *MasterCard Social Newsroom* (consulté le 17 mai 2019).
296. « Paris, troisième ville la plus visitée au monde » (<https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/paris-troisieme-ville-plus-visitee-au-monde-618460.html>), sur *France Info*, 17 août 2018 (consulté le 17 mai 2019).
297. « Le Louvre reste le musée le plus visité au monde et bat son propre record de fréquentation », *Le Temps*, 3 janvier 2019 (ISSN 1423-3967 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1423-3967>)), lire en ligne (<https://www.letemps.ch/culture/louvre-reste-musee-plus-visitee-monde-bat-propre-record-frequentation>), consulté le 17 mai 2019.
298. « Notre-Dame de Paris, le monument historique le plus visité d'Europe » (<https://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/notre-dame-de-paris-le-monument-historique-le-plus-visitee-deurope-1009592>), sur *Les Échos*, 15 avril 2019 (consulté le 17 mai 2019).
299. « Top des parcs d'attraction en France : Le Puy du Fou ravit la 2^e place en 2013 » (<http://www.parc-attraction-loisirs.fr/2014/03/28/top-des-meilleurs-parcs-attraction-2013-france-disney-puy-du-fou/>), sur *parc-attraction-loisirs.fr* (consulté le 18 juin 2014).
300. [PDF] « Sites touristiques en France » (<http://www.dgcis.gouv.fr/etudes-et-statistiques/statistiques-du-tourisme/donnees-cles/memento-du-tourisme>), sur *dgcis.gouv.fr*, 2009 (consulté le 5 avril 2010).
301. (en) « Global 500 » (http://money.cnn.com/magazines/fortune/global500/2009/full_list/), sur *money.cnn.com*, 2009 (consulté le 4 avril 2010).
302. Gouvernement, « L'industrie en France » (<http://www.gouvernement.fr/partage/3813-l-industrie-en-france>), sur *France Gouvernement* (consulté le 14 octobre 2016).
303. Bettencourt a cédé l'île d'Arros pour 60 millions de dollars (<https://www.challenges.fr/economie/20120731.CHA9381/bettencourt-a-vendu-l-ile-d-arros-pour-60-millions-de-dollars.html>).
304. « Michelin : de la balle de caoutchouc au roi du pneumatique » (http://www.lefigaro.fr/societes-familiales/20070619.WWW000000375_michelin_ou_linsolente_reussite_dune_ancienne_fabrique_de_balle_de_caoutchouc.html), sur *Le Figaro*, 19 juin 2007 (consulté le 4 avril 2010).
305. « Fortune Global 500 List 2018: See Who Made It » (<http://fortune.com/global500/>), sur *Fortune* (consulté le 23 avril 2019).
306. Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, « Industries et technologies de défense » (<http://www.diplomatie.gouv.fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatique-economique-et-commerce-exterieur/soutenir-les-entreprises-francaises-a-l-etranger/les-secteurs-economiques-de-pointe-un-atout-pour-la-france-soutien-aux-secteurs/article/industries-et-technologies-de-defense>), sur *France Diplomatie : Ministère des Affaires étrangères et du Développement international* (consulté le 13 octobre 2016).
307. « Rapport au Parlement 2016 sur les exportations d'armement de la France » (<https://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/rapport-au-parlement-sur-les-exportations-d-armement-2016>), sur *defense.gouv.fr* (consulté le 13 octobre 2016).
308. DGEMP-DIREM, BEPH, « Les repères sur l'exploration et la production de pétrole et de gaz en France » (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/energie/petrole/beph-reperes.htm>), sur *developpement-durable.gouv.fr*, novembre 2007 (consulté le 4 avril 2010).
309. « Nombre de réacteurs nucléaires en France par puissance » (<https://www.edf.fr/edf/nombre-de-reacteurs-nucleaires-en-france-par-puissance>).
310. Autorité de sûreté nucléaire, « La sûreté nucléaire et la radioprotection en France en 2008 » (<http://asn.fr/index.php/S-informer/Publications/Rapport-annuel-de-l-ASN/La-surete-nucleaire-et-la-radioprotection-en-France-en-2008>), sur *Autorité de sûreté nucléaire* (consulté le 4 avril 2010).
311. Voir par exemple le site du réseau Sortir du nucléaire (<http://www.sortirdunucleaire.org/>).
312. « Les énergies renouvelables en France : où en est-on ? » (<https://www.lelynx.fr/energie/guide/types-energies/energies-renouvelables/france/>).
313. La France à la conquête de l'espace (<https://cnes.fr/fr/web/CNES-fr/8183-la-france-a-la-conquete-de-l-espace-de-veronique-a-ariane-de-philippe-varnoteaux.php>).
314. L'Europe fait concurrence aux Américains (<https://www.challenges.fr/high-tech/20140818.CHA6786/c-est-imminent-l-europe-va-concurrencer-le-gps-americain.html>).
315. (en) Eurostat, « Gross domestic expenditure on R&D (GERD) » (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/table.do?tab=table&init=1&plugin=1&language=en&pcode=tsiir020>), sur *epp.eurostat.ec.europa.eu* (consulté le 23 mai 2010).
316. (en) Eurostat, « Gross domestic expenditure on R&D (GERD) by source of funds » (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/refreshTableAction.do?tab=table&plugin=1&pcode=tsiir030&language=en>), sur *epp.eurostat.ec.europa.eu* (consulté le 23 mai 2010).
317. « les moyens humains de la recherche et développement » (https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eestr/FR/T497/les_moyens_humains_de_la_recherche_et Developpement/#ILL_EESR11_R_37_01), sur *enseignementsup-recherche.gouv.fr* (consulté le 26 janvier 2019).
318. (en) « Engineer's Guide to Imaging Valley » (http://www.eetimes.com/document.asp?doc_id=1332112&page_number=2), sur *eetimes.com*, 4 août 2017 (consulté le 3 août 2019).
319. « 71 pôles de compétitivité » (<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?rubrique36&lang=fr>), sur *competitivite.gouv.fr* (consulté le 23 mai 2010).
320. CCIP, Paris-La Défense, moteur d'attractivité internationale pour l'Île-de-France (http://www.pilotimmobilier.com/upload/pdf/LaDefence_CCIP_mars2007.pdf), p. 12.
321. « Paris-La Défense, premier quartier d'affaires européen » (<http://www.tourisme92.com/la-defense.html>), sur *tourisme92.com*, 2015 (consulté le 27 janvier 2016).
322. (en) « Banks : Commercial and Savings » (<http://money.cnn.com/magazines/fortune/global500/2009/industries/192/index.html>), sur *money.cnn.com*, 2010 (consulté le 23 mai 2010).
323. [PDF] Association Internationale des Sociétés d'Assurance Mutuelle, « Les assureurs mutuels restent forts » (http://www.aisam.org/upload/documents/AISAM_Press_release_ranking_2006-02-22_fr.pdf), sur *aisam.org* (consulté le 23 mai 2010).
324. https://live.euronext.com/sites/default/files/documentation/index-factsheets/CAC%2040_20200930.pdf.
325. « CAC 40 7 519,61 » (<https://live.euronext.com/fr/product/indices/FR0003500008-XPAR/market-information>), sur *Euronext* (consulté le 14 avril 2023).

326. « Report for Selected Countries and Subjects » ([FMI](https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/April/weo-report?c=512,914,612,614,311,213,911,314,193,122,912,313,419,513,316,913,124,339,638,514,218,963,616,223,516,918,748,618,624,522,622,156,626,628,228,924,233,632,636,634,238,662,960,423,935,128,611,321,243,248,469,253,642,643,939,734,644,819,172,132,646,648,915,134,652,174,328,258,656,654,336,263,268,532,944,176,534,536,429,433,178,436,136,343,158,439,916,664,826,542,967,443,917,544,941,446,666,668,672,946,137,546,674,676,548,556,678,181,867,682,684,273,868,921,948,943,686,688,518,728,836,558,138,196,278,692,694,962,142,449,564,565,283,853,288,293,566,964,182,359,453,968,922,714,862,135,716,456,722,942,718,724,576,936,961,813,726,199,733,184,524,361,362,364,732,366,144,146,63,528,923,738,578,537,742,866,369,744,186,925,869,746,926,466,112,111,298,927,846,299,582,487,474,754,698,&s=NGDPD,&sy=2020&ey=2026&ssm=0&sccm=1&ssc=0&ssd=1&ssc=0&sic=0&sort=country&ds=&br=1), sur <a href=) (consulté le 20 août 2021).
327. (en) *The Global Competitiveness Report 2018*, Klaus Schwab, 656 p., p. 227-231.
328. (en) « France Economy: Facts, Population, GDP, Unemployment, Business, Trade » (<https://www.heritage.org/index/country/france>), sur [Heritage Foundation](#) (consulté le 23 avril 2019).
329. Émilie Lévéque, « Commerce extérieur : les raisons de la débâcle » (http://www.lexpansion.com/economie/actualite-economique/commerce-exterieur-les-raisons-de-la-debacle_174169.html?pg=5), sur [L'Expansion](#), 6 février 2009 (consulté le 1^{er} avril 2010).
330. (en) *World Trade Statistical Review 2018*, Genève, Suisse, World Trade Organization, 209 p. (lire en ligne (https://www.wto.org/english/res_e/statistics_e/wts2018_e/wts2018_e.pdf) [PDF]).
331. « The World Factbook, France » (<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/fr.html>), sur [Central Intelligence Agency](#) (consulté le 12 septembre 2010).
332. « Commerce extérieur de la France - Résultats 2017 » (<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2018/02/08/commerce-exterieur-de-la-france-resultats-2017>), sur [Direction générale du Trésor](#), 8 février 2018 (consulté le 23 avril 2019).
333. « Indice mondial de l'innovation 2022 : Quel est l'avenir de la croissance fondée sur l'innovation ? » (https://www.wipo.int/global_innovation_index/fr/2022/index.html), sur [Organisation mondiale de la propriété intellectuelle](#) (consulté le 16 novembre 2022).
334. « La France a accueilli près de 90 millions de touristes en 2018, un record » (<https://www.france24.com/fr/20180117-france-record-tourisme-visiteurs-gilets-jaunes>), sur [France 24](#), 17 janvier 2019 (consulté le 17 mai 2019).
335. Ministère de la Culture et de la Communication, « Cultura statistics », (en) « Key figures » (<https://web.archive.org/web/20110221195339/http://ww2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/minichiffres2010-en.pdf>) [PDF].
336. « France - liste du patrimoine mondial » (<https://whc.unesco.org/fr/etatsparties/fr>), sur [Centre du patrimoine mondial](#), UNESCO (consulté le 27 décembre 2018).
337. Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, « France : Biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial » (<https://whc.unesco.org/fr/etatsparties/fr>), sur [UNESCO](#) (consulté le 22 juillet 2018).
338. « Baroque et classique : une civilisation » (http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1957_num_12_2_2624), sur [persee.fr](#), Éditions Persée, 2005-2017 (consulté le 28 avril 2017) : « La monumentalité classique : Versailles, l'Orangerie et le Château, par Mansart, [...] ceux qui considèrent Versailles comme un chef-d'œuvre baroque. »
339. Tour Eiffel et souvenirs de Paris (https://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=998920&clef=ARC-TRK-D_01).
340. « Monuments historiques en 2018 et musées de France ouverts au public au 31 décembre 2017 » (https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012657#tableau-TCRD_072_tab1_departements).
341. FT.com "Small Talk: José Saramago" (<https://www.ft.com/cms/s/2/bfaf51ba-e05a-11de-8494-00144feab49a.html#axzz1L3wH1OFW>). « Everything I've read has influenced me in some way. Having said that, Kafka, Borges, Gogol, Montaigne, Cervantes are constant companions. »
342. « His anecdotes are 'casual' only in appearance: Montaigne writes: 'Neither my anecdotes nor my quotations are always employed simply as examples, for authority, or for ornament... They often carry, off the subject under discussion, the seed of a richer and more daring matter, and they resonate obliquely with a more delicate tone ', Michel de Montaigne, *Essais*, Pléiade, Paris (éd. A. Thibaudet) 1937, Bk. 1, ch.40, p. 252 (trad. Charles Rosen).
343. (en) « Victor Hugo est le plus grand écrivain français » (http://www.lecavalierbleu.com/images/30/extrait_75.pdf) [PDF] (consulté le 29 septembre 2013).
344. Audrey Dufour, « Les prix Nobel, quels pays sont les plus récompensés ? », *La Croix*, 13 octobre 2014 (ISSN 0242-6056 (<https://portal.issn.org/resource/issn/0242-6056>), lire en ligne (<https://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Les-prix-Nobel-quels-pays-sont-les-plus-recompenses-2014-10-1-3-1220588>), consulté le 13 août 2019).
345. Claire Jenik, « Les pays qui publient le plus de livres au monde » (<https://fr.weforum.org/agenda/2018/01/les-pays-qui-publient-le-plus-de-livres-a-u-monde/>), sur [Forum Économique Mondial](#), 17 janvier 2018 (consulté le 14 mai 2019).
346. (fr) Auteurs et répertoires (<http://www.comedie-francaise.fr/histoire-et-patrimoine?id=525>) – Official site of the Comédie Française.
347. Nathalie Simon, « Les auteurs les plus joués au théâtre », *Le Figaro*, 27 novembre 2008 (lire en ligne (<http://www.lefigaro.fr/theatre/2008/11/27/003-20081127ARTFIG00484-les-auteurs-les-plus-joues-au-theatre-.php>)).
348. Dumasy, Françoise, « Théâtres et amphithéâtres dans les cités de Gaule romaine : fonction... », *Études de lettres*, Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, n^os 1-2, 15 mai 2011, p. 193–222 (ISBN 978-2-940331-25-3, ISSN 0014-2026 (<https://portal.issn.org/resource/issn/0014-2026>), lire en ligne (<https://journals.openedition.org/edl/115>), consulté le 7 juin 2020).
349. « Dance Instruction Manuals » (<http://memory.loc.gov/cgi-bin/ampage?collId=musdi&fileName=219/musdi219.db&reNum.=0>), sur [memory.loc.gov](#) (consulté le 14 avril 2023).
350. Les petits danseurs de l'Opéra à l'école des étoiles (http://www.lavie.fr/medias/diaporamas/les-petits-danseurs-de-l-opera-a-l-ecole-des-etoiles-13-05-2014-52841_76.php), article de Paul Piccarreta du 13/5/2014.
351. (en) « Dance Notation Systems in Late 17th-Century France on JSTOR » (https://www.jstor.org/stable/3128626?seq=1#page_scan_tab_contents), sur [JSTOR](#) (consulté le 14 avril 2023).
352. Marie-Christine Vila, *Guide de l'Opéra*, Larousse, 2005, p. 39.
353. Charles Mazouer, *Molière et ses comédies-ballets*, Honoré Champion, 2006, p. 12.
354. Vallejos, Juan Ignacio, « Les philosophes de la danse. Le projet du ballet pantomime dans l'E... », *L'Atelier du Centre de recherches historiques. Revue électronique du CRH*, Centre de Recherches Historiques, 4 juillet 2013 (ISSN 1760-7914 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1760-7914>), lire en ligne (<https://journals.openedition.org/acrh/5065>), consulté le 7 juin 2020).
355. « La musique française » (http://www.memo.fr/article.asp?ID=THE_ART_009), sur [memo.fr](#) (consulté le 1^{er} juin 2010).
356. Makis Solomos, « Les évolutions récentes de la musique contemporaine en France » (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01789828/>), sur [Ouvertes.fr](#), *Musik und Ästhetik*, 2000 (consulté le 7 juin 2020).
357. Mathieu Teixera, *L'Histoire technique et économique de l'industrie musicale*, EMC, 2009, mémoire de diplôme professionnel son (lire en ligne (<http://www.emc.fr/upload/resource/pdf/14.pdf>)), p. 16.
358. Ventes de disques en 1965 (<http://www.top-france.fr/html/45tours/45t1965.htm>).
359. Ventes de singles en 1978 (<http://www.top-france.fr/html/annuel/1978.htm>).
360. Ventes d'albums en 1978 (<http://www.top-france.fr/html/33tours/33t1978.htm>).
361. Crise des ventes de disques et téléchargements sur les réseaux peer-to-peer : le cas du marché français (<http://ses-perso.telecom-paristech.fr/bureau/papers/crise.pdf>).
362. Bilan du marché du disque en 2018 (<http://www.chartsinfrance.net/actualite/news-109080.html>).

363. UNESCO, « Cinéma : Production de films de longs métrages » (<http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=1391>), sur stats.uis.unesco.org (consulté le 1^{er} juin 2010).
364. Serge Regourd, *L'exception culturelle*, Paris, PUF, 2004.
365. (en) Dennis Lim, « They'll Always Have Cannes », *The New York Times*, 15 mai 2012 (lire en ligne (https://www.nytimes.com/2012/05/16/arts/16ih-t-lim16.html?_r=1)).
366. « Jean Castex annonce un soutien de 165 millions d'euros à la création cinématographique » (https://www.lemonde.fr/culture/article/2020/08/28/jean-castex-annonce-un-soutien-de-165-millions-d-euros-a-la-creation-cinematographique_6050256_3246.html), sur *Le Monde* (consulté le 28 août 2020).
367. Carine Bizet, « Mode : Paris restera toujours Paris », *Le Monde*, 5 mars 2016 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/fashion-week/article/2016/03/07/les-stylistes-celebrent-l-art-de-vivre_4877723_1824875.html)).
368. Pascal Morand, « La France a du mal à assumer sa supériorité dans les domaines de la mode et du luxe », *Le Monde*, 28 septembre 2016.
369. Kelly, 181. DeJean, chapters 2–4.
370. (en) « Top 10 Most Tasty Cuisines in the World » (<http://trifter.com/practical-travel/world-cuisine/top-10-most-tasty-cuisines-in-the-world/>), sur trifter.com (consulté le 14 juin 2010).
371. (en) Dave Emery, « Top 10 Most Tasty Cuisines in the World » (<http://blog.hotelclub.com/top-10-international-cuisine/>), sur [hotelclub.com](http://blog.hotelclub.com) (consulté le 14 juin 2010).
372. La Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité s'enrichit de 46 nouveaux éléments (http://www.unesco.org/new/fr/media-services/single-view/news/forty_six_new_elements_added_toRepresentative_list_of_the_intangible_cultural_heritage/).
373. André Thuilier, *Histoire de l'université de Paris et de la Sorbonne*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1994.
374. « La France, quatrième pays représenté parmi les prix Nobel, loin derrière les États-Unis », *Le Monde*, 3 octobre 2018 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/10/03/la-france-quatrieme-pays-represente-parmi-les-prix-nobel-loin-derriere-les-etats-unis_5363793_4355770.html)), consulté le 23 avril 2019.
375. « Le Français Yves Meyer remporte le prix Abel de mathématiques », *Le Monde*, 21 mars 2017 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/sciences/article/2017/03/21/le-francais-yves-meyer-remporte-le-prix-abel-equivalent-du-nobel-de-mathematiques_5098347_1650684.html)), consulté le 23 avril 2019.
376. « Médaille Fields : la France, 2e nation la plus récompensée, absente du palmarès 2018 », *Le Monde*, 1^{er} août 2018 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/08/01/medaille-fields-la-france-2e-nation-la-plus-recompensee-absente-du-palmares-2018_5338405_4355770.html)), consulté le 23 avril 2019.
377. Frédéric Gimello-Mesploomb, « L'État et la politique culturelle, cours à l'université de Metz » (http://fgimello.free.fr/enseignements/metz/institutions_culturelles/etat_politique_culturelle.htm), sur fgimello.free.fr (consulté le 12 juin 2010).
378. « La France est-elle vraiment la patrie des droits de l'Homme ? », *L'Histoire*, n° 125, septembre 1989 (lire en ligne (<https://www.lhistoire.fr/la-france-est-elle-vraiment-la-patrie-des-droits-de-lhomme>)), consulté le 23 mars 2023.
379. Otto Pfersmann, « Le pays des Droits de l'homme ? », *La France en récits*, 2020, p. 801 à 813 (lire en ligne (<https://www.cairn.info/la-france-en-re-cits--9782130824442-page-801.htm?contenu=article>)).
380. « Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, sur l'engagement de la France en faveur du respect des droits de l'homme, à Genève le 28 février 2022. » (<https://www.vie-publique.fr/discours/284312-jean-yves-le-drian-28022022-droits-de-lhomme>), sur Vie-publique.fr (consulté le 23 mars 2023).
381. « L'engagement de la France en faveur des droits de l'Homme » (<https://vn.ambafrance.org/droits-homme-4451>), sur *La France au Vietnam* (consulté le 23 mars 2023).
382. « Qui sommes-nous ? » (<http://www.francophonie.org/Qui-sommes-nous.html>), sur *Organisation internationale de la francophonie* (consulté le 12 juin 2010).
383. « Les Alliances françaises dans le monde » (<http://www.fondation-alliancefr.org/?cat=1>), sur [fondation-alliancefr.org](http://www.fondation-alliancefr.org) (consulté le 12 juin 2010).
384. « Missions, actions, moyens » (http://www.aefe.fr/textes.php/Missions,_actions,_moyens), sur *Agence pour l'enseignement français à l'étranger* (consulté le 12 juin 2010).
385. « TV5, France 24, RFI : quel avenir pour l'audiovisuel francophone à l'étranger ? » (<https://archive.is/APpW>), sur francaisdumonde.com (consulté le 12 juin 2010).

Annexes

Sur les autres projets Wikimedia :

[France](#) (<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?title=France&oldid=6054054>), sur Wikimedia Commons

[France](#), sur le Wiktionnaire

[France](#), sur Wikiquote

[France](#), sur Wikinews

[France](#), sur Wikivoyage

Bibliographie



Il existe une catégorie consacrée à ce sujet : [France](#).

Liens externes

- Site officiel (<https://www.gouvernement.fr/>)
- Ressources relatives aux beaux-arts : (en) [Grove Art Online](https://doi.org/10.1093/gao/9781884446054.article.T029314) (<https://doi.org/10.1093/gao/9781884446054.article.T029314>) · (en) [National Gallery of Victoria](https://www.ngv.vic.gov.au/explore/collection/artist/19862) (<https://www.ngv.vic.gov.au/explore/collection/artist/19862>)
- Ressources relatives à la recherche : [Biodiversity Heritage Library](https://www.biodiversitylibrary.org/creator/1187) (<https://www.biodiversitylibrary.org/creator/1187>) · [Isidore](https://isidore.science/a/france) (<https://isidore.science/a/france>)
- Ressources relatives à la géographie : (en) [Marine Gazetteer](https://www.marinerégions.org/gazetteer.php?p=details&id=17) ([http://www.marinerégions.org/gazetteer.php?p=details&id=17](https://www.marinerégions.org/gazetteer.php?p=details&id=17)) · (en + zh-Hans) [Mindat.org](https://www.mindat.org/loc-14280.html) (<https://www.mindat.org/loc-14280.html>)
- Ressource relative au vivant : (en) [Invasive Species Compendium](https://www.cabi.org/isc/datasheet/108429) (<https://www.cabi.org/isc/datasheet/108429>)
- Ressource relative à la santé : (en) [Medical Subject Headings](https://meshb.nlm.nih.gov/record/ui?ui=D005602) (<https://meshb.nlm.nih.gov/record/ui?ui=D005602>)

- Ressource relative à la bande dessinée : ([en](#)) [Comic Vine](https://comicvine.gamespot.com/wd/4020-55778/) (<https://comicvine.gamespot.com/wd/4020-55778/>)
- Ressource relative à l'audiovisuel : ([en](#)) [Disney A to Z](https://d23.com/a-to-z/france) (<https://d23.com/a-to-z/france>)
- Ressource relative à la musique : [MusicBrainz](https://musicbrainz.org/area/08310658-51eb-3801-80de-5a0739207115) (<https://musicbrainz.org/area/08310658-51eb-3801-80de-5a0739207115>)
- Notices dans des dictionnaires ou encyclopédies généralistes : [Britannica](https://www.britannica.com/place/France) (<https://www.britannica.com/place/France>) · [Brockhaus](https://brockhaus.de/ecs/enzy/article/frankreich) (<https://brockhaus.de/ecs/enzy/article/frankreich>) · [Dictionnaire historique de la Suisse](https://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F003354.php) ([http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F003354.php](https://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F003354.php)) · [Dizionario di Storia](https://www.treccani.it/enciclopedia/francia_(Dizionario-di-Storia)/) ([http://www.treccani.it/enciclopedia/francia_\(Dizionario-di-Storia\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/francia_(Dizionario-di-Storia)/)) · [Gran Encyclopédia Catalana](https://www.encyclopedia.cat/EC-GEC-0027948.xml) (<https://www.encyclopedia.cat/EC-GEC-0027948.xml>) · [Larousse](https://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/wd/120114) (<https://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/wd/120114>) · [Nationalencyklopedin](https://www.ne.se/uppslagsverk/encyklopedi/lång/frankrike) (<https://www.ne.se/uppslagsverk/encyklopedi/lång/frankrike>) · [Store norske leksikon](https://snl.no/Frankrike) (<https://snl.no/Frankrike>) · [Universalis](https://www.universalis.fr/encyclopedia/france-vue-d-ensemble/) (<https://www.universalis.fr/encyclopedia/france-vue-d-ensemble/>)
- Notices d'autorité : [VIAF](https://viaf.org/viaf/264091107) ([http://viaf.org/viaf/264091107](https://viaf.org/viaf/264091107)) · [BnF](https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb152383070) ([http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb152383070](https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb152383070)) (données (<http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb152383070>)) · [IdRef](https://www.idref.fr/026378329) ([http://www.idref.fr/026378329](https://www.idref.fr/026378329)) · [LCCN](https://id.loc.gov/authorities/n79006404) ([http://id.loc.gov/authorities/n79006404](https://id.loc.gov/authorities/n79006404)) · [GND](https://d-nb.info/gnd/4018145-5) ([http://d-nb.info/gnd/4018145-5](https://d-nb.info/gnd/4018145-5)) · [Japon](https://id.ndl.go.jp/auth/ndlja/00563689) ([http://id.ndl.go.jp/auth/ndlja/00563689](https://id.ndl.go.jp/auth/ndlja/00563689)) · [CiNii](https://ci.nii.ac.jp/author/DA00567886?l=en) ([http://ci.nii.ac.jp/author/DA00567886?l=en](https://ci.nii.ac.jp/author/DA00567886?l=en)) · [Israël](https://www.id.li.org.il/F/?func=find-b&local_base=NLX10&find_code=UID&request=987007552533205171) ([http://www.id.li.org.il/F/?func=find-b&local_base=NLX10&find_code=UID&request=987007552533205171](https://www.id.li.org.il/F/?func=find-b&local_base=NLX10&find_code=UID&request=987007552533205171)) · [Canada](https://www.collectionscanada.gc.ca/canadiana-authorities/index/view?index_name=cdnAutNbr&lang=fr&search_text=0000G8641F&page=1) (https://www.collectionscanada.gc.ca/canadiana-authorities/index/view?index_name=cdnAutNbr&lang=fr&search_text=0000G8641F&page=1) · [Australie](https://www.nla.gov.au/anbd.aut-an35098056) ([http://www.nla.gov.au/anbd.aut-an35098056](https://www.nla.gov.au/anbd.aut-an35098056)) · [Norvège](https://authority.bibsys.no/authority/rest/authorities/html/90292000) (<https://authority.bibsys.no/authority/rest/authorities/html/90292000>) · [Tchéquie](https://aut.nkp.cz/ge129152) ([http://aut.nkp.cz/ge129152](https://aut.nkp.cz/ge129152)) · [Portugal](https://urn.bn.pt/nca/unimarcAuthorities/txt?id=88710) ([http://urn.bn.pt/nca/unimarcAuthorities/txt?id=88710](https://urn.bn.pt/nca/unimarcAuthorities/txt?id=88710)) · [Lettonie](https://kopkatalogs.lv/F/?func=direct&local_base=lncl0&doc_number=000040596) (https://kopkatalogs.lv/F/?func=direct&local_base=lncl0&doc_number=000040596) · [Brésil](https://acervo.bn.br/sophia_web/autoridade/detalhe/000079912) ([http://acervo.bn.br/sophia_web/autoridade/detalhe/000079912](https://acervo.bn.br/sophia_web/autoridade/detalhe/000079912)) · [WorldCat](https://www.worldcat.org/identities/lccn-n79006404) (<https://www.worldcat.org/identities/lccn-n79006404>)
- Site officiel du tourisme français ([http://www.france.fr/](https://www.france.fr/))
- Le tourisme ([http://www.dgcis.gouv.fr/tourisme](https://www.dgcis.gouv.fr/tourisme)), sur le portail de la Direction chargée du tourisme au ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme
- Site de l'Institut national de la statistique et des études économiques ([http://www.insee.fr/](https://www.insee.fr/))
- PIB par habitant (\$ US courants) ([http://donnees.banquemonde.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD](https://donnees.banquemonde.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD)), [Banque mondiale](#)
- Site de l'Agence de développement touristique de la France ([http://int.rendezvousenfrance.com/fr/](https://int.rendezvousenfrance.com/fr/))
- Base de données mise en forme du FMI (<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1tO9IYVFD7DQuSfp73xWY0v4LEygsCOBkyNrXZZQRJb8/edit?usp=sharing>)

La version du 29 octobre 2010 de cet article a été reconnue comme « **article de qualité** », c'est-à-dire qu'elle répond à des critères de qualité concernant le style, la clarté, la pertinence, la citation des sources et l'illustration.

Ce document provient de « <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=France&oldid=206460923> ».